

week-end sportif



Talbot vole la vedette

Daniel Talbot, du club de golf Candiac, a terminé deuxième hier lors du championnat de l'Association canadienne des golfeurs professionnels. Le golfeur de 28 ans a ainsi volé la vedette à des joueurs de renommée comme Ray Floyd, vainqueur de l'épreuve, et David Graham, gagnant du récent Omnium des États-Unis. **Page 15.**



Deux touchés d'Overstreet

Quelques jours après son arrivée avec l'équipe, David Overstreet a aidé les Alouettes de Montréal à terminer leur calendrier pré-saison en beauté, samedi. Overstreet a inscrit deux touchés lors d'une victoire de 38-24 des Alouettes sur les Tiger-Cats de Hamilton. **Page 14.**

Le Manic perd de haute lutte

Ce n'est qu'après une série de 11 tirs de décision que le Manic de Montréal s'est incliné 2-1 face aux Sounders de Seattle, samedi. Le travail de l'arbitre n'a pas plu à Eddie Firmani. **Page 14.**

AU SOMMAIRE

Les raisons de l'échec libéral

Les militants libéraux de onze comités de l'ouest du Québec, dont ceux d'Argenteuil qui ont élu le chef du parti, M. Claude Ryan, identifient dans un document dont LE DEVOIR a obtenu copie une multitude de raisons de l'échec de leur formation au scrutin du 13 avril. La personnalité du chef et le choix des stratégies sont du nombre. **Page 3.**

Éditorial

Commentant la mort de Terry Fox, Jean-Claude Leclerc écrit en éditorial que l'épopée exemplaire du jeune homme et son «Marathon de l'espoir» doivent garder le sens qu'il avait voulu leur donner en entreprenant son combat contre le cancer. **Page 6**

Vingt-quatre morts au siège du parti de la République islamique Le numéro deux iranien tué dans un attentat

TÉHÉRAN (d'après AFP, AP et Reuter) — L'ayatollah Mohammad Beheshti, président de la Cour suprême et considéré comme un des personnalités les plus importants du régime iranien, ainsi qu'au moins 23 autres personnes, ont été tués hier soir à Téhéran lors d'un attentat à la bombe au siège du parti de la République islamique (PRI).

L'ayatollah Beheshti était le président du PRI, et était considéré comme la personnalité religieuse la plus influente d'Iran après l'imam Khomeiny. À l'heure de l'attentat, il prononçait un discours devant un groupe d'au moins 90 personnes, a annoncé l'agence officielle PARS.

L'ayatollah Khomeiny était le seul dirigeant iranien important absent de la réu-

nion selon des sources du service de sécurité. Le bureau du premier ministre Mohammad Ali Rajai a laissé savoir que celui-ci avait survécu à l'attentat, tandis que des témoins oculaires ont dit que l'hodjatolislam Hachemi Rafsanjani, président de la Chambre, était sorti indemne du siège du PRI.

L'ayatollah Beheshti, M. Rajai et

l'hodjatolislam Rafsanjani constituaient le Conseil présidentiel, triumvirat qui, la semaine dernière, s'était vu confier l'intérim de la présidence après la destitution de M. Baniadr et dans l'attente de nouvelles élections.

PARS a précisé que les personnalités suivantes étaient mortes: le ministre du Bien-être, M. Mohammad Ali Fayaz-

bakhch, le vice-ministre du commerce, M. Assadollah Zadeh, Cheikh Mohammad Montazeri, député et fils de l'ayatollah Montazeri considéré comme le successeur potentiel de l'imam Khomeiny, M. Abbas Ali Nategh Nouri, directeur de la «croisade pour la reconstruction», M. Seyyed Hossein Tabatabai, député du

Voir page 8: Téhéran

Vaincre le cancer, le seul monument digne de Terry Fox

NEW WESTMINSTER, C.-B. (d'après la CP) — Terry Fox, ce courageux jeune homme dont la croisade contre le cancer avait fait un héros national, a succombé tôt hier matin, emporté par le mal contre lequel il avait si vaillamment lutté.

Sa mort a été annoncée par la directrice adjointe du nursing de l'hôpital Royal Columbian, Mme Alison Sinson, qui était devenue une amie intime au cours des derniers mois. «Terry vient de compléter le dernier kilomètre de son marathon», a-t-elle déclaré.

«Il est mort entouré de l'amour de sa famille, et de l'amour et des prières d'une nation», a-t-elle ajouté dans une conférence de presse après la mort du coureur unijambiste à 4 h 35.

Le jeune homme avait été hospitalisé le 19 juin, souffrant d'une infection pulmonaire apparentée à une bronchite. Samedi, il a été atteint de pneumonie et les médecins ont déclaré qu'il était à l'article de la mort. Samedi soir, il a sombré dans le coma.

Les médecins qui le soignaient ont pris la décision de ne pas le garder en vie grâce à des appareils respiratoires.

Terry Fox aurait eu 23 ans dans un mois. Il s'était taillé au Canada une réputation de courage et de ténacité que peu de gens pourront égaler avec son Marathon de l'espoir, en 1980. Cette course qui lui a fait franchir un peu plus de la moitié du Canada aura permis d'amasser \$24 millions pour la lutte contre le cancer et

de mettre sur pied plusieurs centres de traitement contre le mal qui l'a finalement emporté.

Sa mort survient après quatre ans d'une âpre lutte contre le cancer, lutte qui avait débuté en mars 1977 par l'amputation de sa jambe droite et qui s'est terminée par un combat acharné de 10 mois contre les tumeurs qui le rongeaient.

Avec une résistance peu commune, le jeune homme s'était prêtés ces derniers mois à un traitement expérimental à l'interféron.

La nouvelle de sa mort a attristé le pays tout entier et des messages de condoléances ont été adressés à sa famille. Le gouvernement fédéral a donné ordre de mettre en berne tous les drapeaux flottant sur les édifices fédéraux, dans les bases militaires et sur tous les navires du gouvernement naviguant en eaux territoriales.

Un porte-parole du gouvernement a expliqué que cet honneur était normalement réservé aux hommes d'État et aux hommes politiques et que c'était la première fois qu'un simple citoyen était honoré de cette façon.

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, en mer à bord d'un sous-marin signale dans un message à la famille du jeune homme que Terry Fox a été une source de fierté et d'inspiration pour tous les Canadiens.

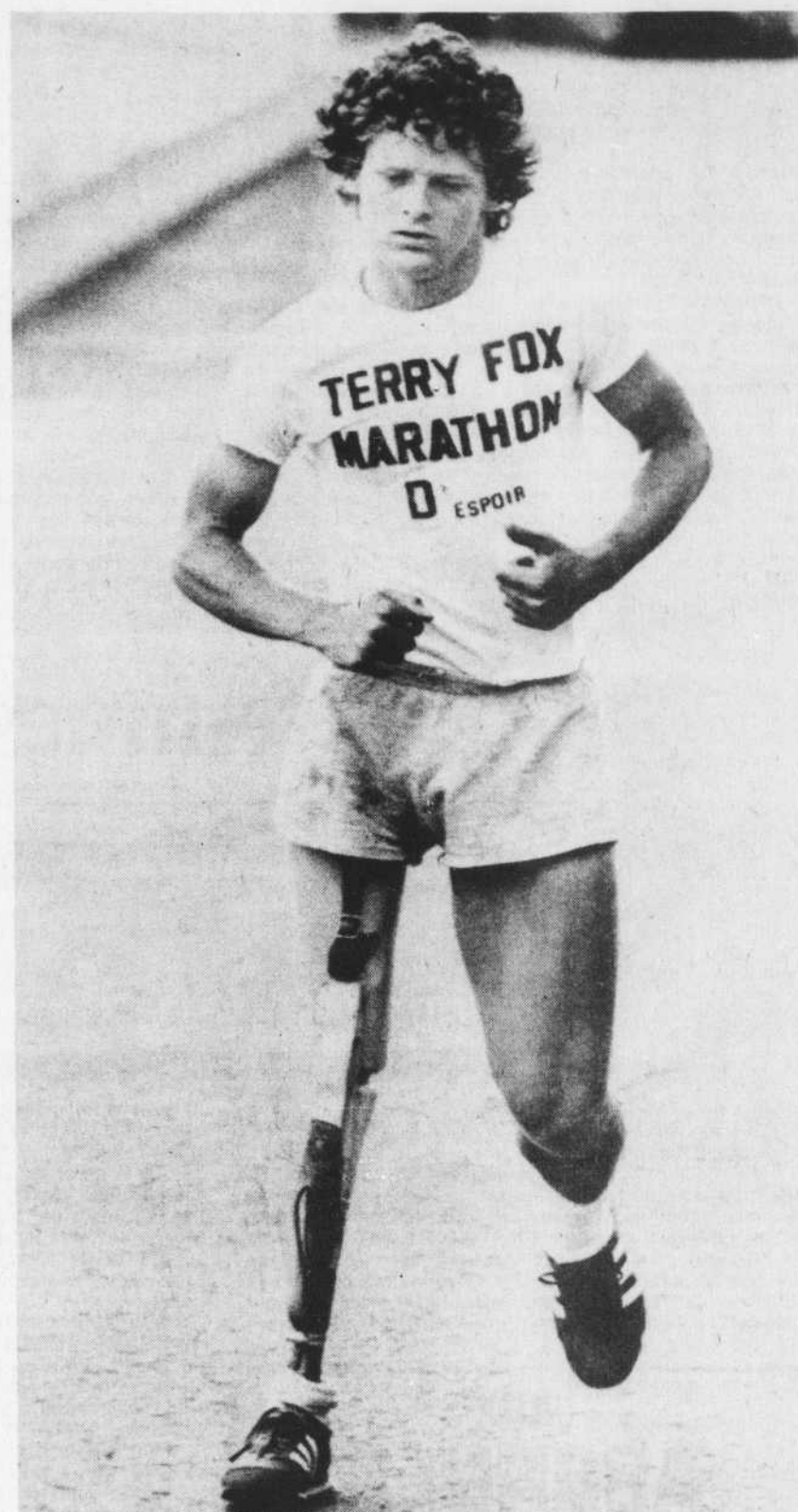
Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a également fait parvenir un long message de condoléances à la famille, en rappelant que le courage et la détermination de Terry Fox avaient été une source d'inspiration pour le Canada, à nulle autre pareille.

«Nous nous souviendrons toujours avec une grande admiration de Terry Fox», écrit M. Trudeau. Nous nous rappellerons comment il a réagi à la crise personnelle qu'il vivait en dépensant son énergie pour les autres.

Les vaillants efforts de Terry Fox dans le but de traverser à la course le Canada pour aider la recherche contre le cancer le classent dans cette catégorie des vrais héros, dit encore M. Trudeau.

Le cœur de toute une nation souffre pour la famille de Terry Fox, poursuit M. Trudeau, mais même dans ce chagrin,

Voir page 8: Terry Fox



Parti de Terre-Neuve le 12 avril 1980 à destination de Vancouver, Terry Fox devait mettre fin à son «marathon de l'espoir» à Thunder Bay le 1er septembre. Décédé hier matin, le jeune homme a permis d'amasser quelque \$24 millions pour la recherche contre le cancer et s'est mérité l'admiration de tous les Canadiens. (Photolaser CP)

Selon le dernier sondage Begin et Pérès sont à égalité

JERUSALEM (d'après AFP et Reuter) — À quarante-huit heures des élections législatives israéliennes du 30 juin, le dernier sondage publié hier donne les deux grandes formations du Likoud et des travaillistes à égalité avec 42 mandats chacun à la prochaine Knesseth (120 députés).

La campagne électorale a pris officiellement fin hier soir par un rassemblement de masse à Tel-Aviv, au cours duquel le premier ministre Menahem Begin, s'est efforcé de raffermir le moral vaillant de ses troupes, quelque peu ébranlé par ces derniers sondages d'opinion.

Le premier ministre a pris la parole devant quelque 150.000 personnes enthousiastes, sur la place des Rois d'Israël. Au

même endroit, la veille, les travaillistes avaient réuni 200.000 personnes. Mais alors que pour ces derniers il s'agissait d'une réunion de parti, tout, hier soir, était à la gloire de M. Begin: pour un panache de son parti, le Likoud, brandi par ses partisans, il y avait au moins quatre de ses portraits et les slogans scandés allaient de «Begin roi d'Israël» à «Begin au pouvoir» en passant par «Pérès traître».

Dans une intervention diffusée par la télévision, M. Shimon Pérès a demandé aux électeurs de donner la majorité parlementaire aux travaillistes. «Il y a quatre ans, nous avons perdu les élections. Nous avons tiré la leçon de nos erreurs», a-t-il notamment déclaré.

M. Pérès a ajouté que les travaillistes

Voir page 8: Israël

21 jours en Chine

2) À l'aube du premier jour, le choc culturel

par Michel Roy

Les chauffeurs des véhicules publics avancent prudemment puisqu'ils doivent se frayer un chemin dans la marée bleue des cyclistes de tous âges; mais ceux-ci, pour l'avoir trop entendu, n'écourent plus le son, grave ou aigu, que les conducteurs continuent d'émettre machinalement. Pourtant la statistique officielle dénombre très peu d'accidents sérieux.

Sur les trottoirs des rues Wang Fu Jing et Dong Dan, qui vont rejoindre et traverser l'immense avenue Chang An, des foules de piétons se déplacent sans bousculade, mais à vive allure comme le cours majestueux d'une rivière profonde. Peu de voitures dans le paysage urbain: taxis et limousines officielles, celles-ci longues et noires («Drapeaux rouges» construites à Shanghai) avec, à l'arrière, des rideaux tirés pour assurer à l'occupant une intimité qui n'existe pratiquement pas en Chine, la promiscuité étant inhérente à la condition humaine. Sauf naturellement



Bébés, bambins et enfants sont «les fleurs de la patrie»...

dans les grands espaces désertiques du nord-ouest, l'isolement est un luxe.

Pour le Nord-Américain et l'Européen qui débarquent, la rue présente un spectacle saisissant, troublant, enveloppant. Les habitants de Pékin, badauds et en ap-

parence candides, observent l'étranger qui se mêle à eux, s'arrêtent même pour lire sur son badge les mots «Amitié Canada-Chine» inscrits en chinois. Quelques-uns sourient ou tendent une main amicale: c'est le plus bel accueil

qu'on puisse concevoir. D'autres demeurent indifférents, Pékin ayant maintenant l'habitude des étrangers. Ceux qui s'étonnent le plus à la vue de non-Chinois sont d'ordinaire des visiteurs de provinces éloignées accomplissant leur premier voyage dans la capitale.

Mais jamais l'Occidental ne pourra passer inaperçu, se fondre dans la masse, jouer au citoyen anonyme qui entre dans un restaurant et consomme sans attirer l'attention ou monte dans un bus sans être remarqué. Immanquablement, la distance s'établit entre le Chinois et l'étranger, celle de l'histoire, de l'espace, de la culture, même quand l'Occidental parvient à s'exprimer dans la langue du pays, une distance que l'amitié, la cordialité et la confiance abrègent sans doute mais n'abolissent pas entièrement.

À quoi pensent ces milliers d'hommes et de femmes qui roulent matin et soir à bicyclette vers le lieu de travail ou la maison? Les visages sont graves, souvent sérieux, rarement souriants. Si les hommes portent la tenue traditionnelle en coton bleu — la vareuse grise pour les fonctionnaires, l'uniforme vert-kaki pour les militaires —, les femmes portent des robes de couleur vive.

Voir page 8: Chine

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
2	3	13	27	28	29
6 sur 6	GAGNANTS 1	LOIS 209 441,00 \$		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 17 VENTES TOTALES. 2 181 679 \$	
5 sur 6	156	1 208,30 \$			
4 sur 6	5631	93,00 \$			
5 sur 6+	5	25 133,00 \$			
GROS LOT			100 000 \$		
Approximatif vendredi					

Provincial	
6610131	500 000 \$
610131	50 000 \$
10131	1 000 \$
0131	100 \$
131	25 \$
31	10 \$

DATE: 26-6-81	
Numéro	Possibilité de
138955	4 Gagnants de 50 000 \$
38955	30 Gagnants de 5 000 \$
8955	305 Gagnants de 250 \$
955	3051 Gagnants de 50 \$
55	30510 Gagnants de 5 \$

une fête de famille

Les 20 km de l'île Perrôt

Île Perrôt
Le 5 juillet

On y sera...
y serez-vous?

La course à pied,
un sport,
une victoire, une fête

loto québec

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptant ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000 \$, 250 \$, 100 \$, 50 \$, 25 \$ et 10 \$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10 \$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

L'île Sainte-Thérèse, d'ici dix ans

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



COUPÉE de l'île de Montréal par un bras du fleuve Saint-Laurent, l'île Sainte-Thérèse, face à la ville de Pointe-aux-Trembles, a pu se soustraire au développement urbain et à la progression vers l'est du port de Montréal.

Le gouvernement du Québec en est devenu le propriétaire en 1975 et en a confié la mise en valeur au ministère de l'Environnement. Point de contact rare avec le fleuve Saint-Laurent, l'île Sainte-Thérèse demeure, pour l'instant, un parc ouvert au public en été. Des îles du Saint-Laurent les plus accessibles aux Montréalais et à la Communauté urbaine, c'est la dernière qui puisse encore se prêter à une fonction de parc à caractère naturel.

Depuis 1952, plus aucune famille ne vit sur l'île Sainte-Thérèse. Elle est concédée en seigneurie en 1662 à Ignace Boucher puis cédée dix ans plus tard Michel Sidrac Dugé de Boisbriand, officier du régiment de Carignan, qui fut aussi seigneur de Senneville et des Mille-Îles. Charles Gaspar Piot de Langloisier, gendre du précédent, en devient le troisième seigneur en 1706. Elle demeurera la propriété de la famille Piot jus-

qu'en 1778 lorsqu'elle est cédée à John Maxwell. L'année suivante, Louis Joseph Ainsie l'achète.

Quelques dizaines de familles tout au plus vivront sur l'île Sainte-Thérèse en tirant leur subsistance de l'agriculture. Au tournant du siècle, la coupe de la glace puis la villégiature apportent des revenus d'appoint aux familles. L'une d'elles, la famille Desrochers, établies à l'île depuis 1681, s'y est maintenue jusqu'à la fin. Un cairn, érigé récemment, commémore le 300^{ème} anniversaire de l'arrivée de Louis Brien Desrochers.

Il subsiste peu de choses de l'occupation humaine de l'île aujourd'hui. Quelques bâtiments en ruine, d'anciens champs cultivés et deux bâtiments de ferme donnent une idée de la vie des habitants pendant près de 300 ans. Un relevé archéologique a permis de localiser les traces d'une occupation amérindienne.

L'île Sainte-Thérèse a environ cinq kilomètres de long et une largeur d'environ deux kilomètres. Une partie sert encore à la culture du maïs. On y accède par un bateau passeur qui fait la navette à toutes les heures, de 9 heures à 19 heures, à partir du centre Le Cardinal, 12.940 rue

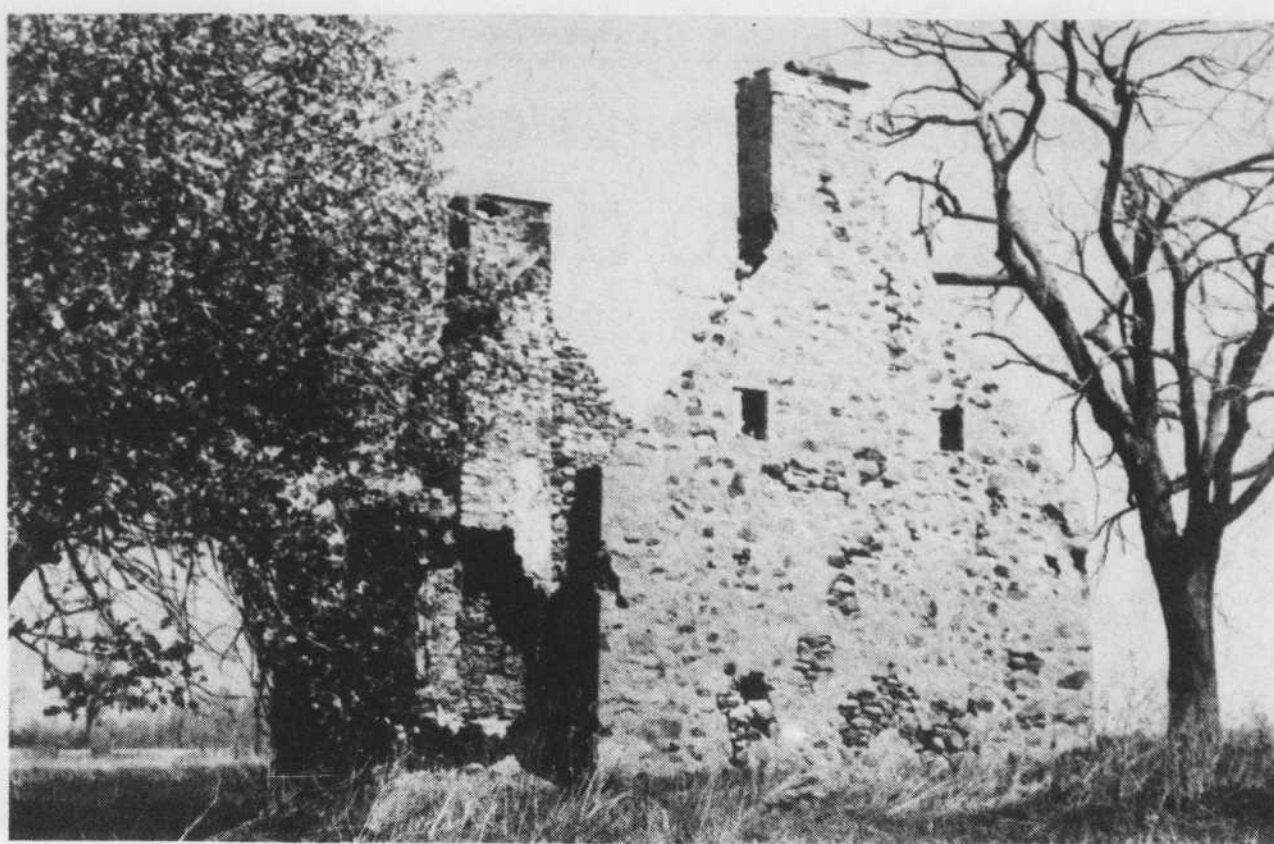
Notre-Dame est, à Pointe-aux-Trembles.

La direction régionale de Montréal du ministère de l'Environnement du Québec a préparé un programme de visite et d'interprétation de l'île afin de la faire découvrir et de la faire connaître.

Les personnes attachées à la sauvegarde des paysages champêtres dans la région de Montréal feraient mieux d'en profiter car l'avenir de l'île Sainte-Thérèse, en sa qualité de parc accessible au grand public, n'est pas assuré.

Au sommet économique du Grand Montréal, en mars dernier, le milieu des affaires, la ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont fait consensus pour conserver l'île Sainte-Thérèse comme un site possible de développement à long terme du port de la métropole. Au cours de cette décennie, les efforts se porteront plutôt vers des solutions d'agrandissement par l'intérieur et de récupération de terrains urbains dans le voisinage immédiat du port.

Les défenseurs de l'environnement et des espaces verts ont devant eux une dizaine d'années tout au plus pour rendre l'île Sainte-Thérèse indispensable à la qualité de vie des citoyens de la Commu-



Il subsiste sur l'île Sainte-Thérèse quelques murs témoignant de l'occupation des lieux.

nauté urbaine de Montréal. Si, pendant ces années-là, le parc de l'île Sainte-Thérèse ne parvient pas à s'attacher l'intérêt et l'affection des résidents de l'île de Montréal, le milieu des affaires, l'administration portuaire et les institutions publiques qui les soutiennent n'auront aucun mal à la réclamer pour leurs fins propres.

Saint-Ours — Le ministre des Affaires culturelles a

donné avis de son intention de classer le domaine seigneurial de Saint-Ours, sur le Richelieu.

Il s'agit de l'un des sites historiques les mieux conservés et tenus du Québec. La famille Poupart qui l'habite encore est la descendante du seigneur de Saint-Ours et la seule qui ait conservé son domaine seigneurial.

«Le domaine seigneurial de Saint-Ours se caractérise par

sa valeur historique exceptionnelle» peut-on lire dans l'avis d'intention de classer. «Propriété de la famille de Saint-Ours depuis 1792, ce domaine n'a été modifié en aucune façon depuis le XIX^e siècle. De plus, le manoir qui s'élève en ces lieux constitue un édifice très bien unifié et son environnement conservé dans le même esprit contribue à faire de ce domaine un site historique remarquable.»

Bolton — L'originalité de certains bâtiments de ferme des cantons de l'est a incité le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, à donner un avis d'intention de classer deux bâtiments circulaires dans le canton de Bolton.

«Le hangar et la grange présentent, par leur forme inhabituelle, une technique de construction peu répandue des bâtiments agricoles, localisée au

Québec dans la région près de la frontière américaine. De plus, c'est le seul cas, à notre connaissance, où plus qu'un de ces bâtiments se trouve sur la même propriété», peut-on lire dans l'avis d'intention de classer.

Publications — La Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) vient de publier un guide des associations de famille. Rédigé par M. Robert Chartrand avec le concours du Conseil de généalogie de la FSHQ, ce guide propose divers moyens pour constituer une association de famille en s'épargnant des erreurs malheureuses.

On compte actuellement au Québec près d'une trentaine d'associations de familles.

La FSHQ a aussi réédité récemment son Répertoire des publications des sociétés d'histoire et de généalogie et son Répertoire des conférenciers des sociétés d'histoire et de généalogie. Ces instruments de travail sont utiles à l'animation et peuvent apporter aux manifestations d'une société locale un rayonnement dépassant largement sa région. De plus, la FSHQ administre un programme d'aide à l'animation par lequel des sociétés locales peuvent faire venir de l'extérieur un conférencier sans avoir à défrayer des coûts de transport.

On peut obtenir des renseignements sur les publications de la FSHQ et ses programmes en communiquant avec le coordonnateur, M. Yves Guillette, au bureau de la FSHQ, 1415 est, rue Jarry, Montréal (514-374-4700).

Les femmes et les corporations professionnelles

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



LE pouvoir des femmes au sein des corporations professionnelles est, à toutes fins utiles, inexistant. Leur participation aux instances décisionnelles et administratives est soit nulle soit peu représentative de leur présence dans une corporation.

C'est ce qui ressort d'une étude menée par l'Association

des femmes diplômées des universités (Montréal) sur la place de la femme dans les corporations professionnelles et dont les résultats viennent d'être publiés.

En effet, sur les 27 corporations étudiées, aucune femme n'a été élue au conseil d'administration et, dans 10 corporations seulement, des femmes

font partie du comité exécutif.

Une femme est membre du comité exécutif dans trois corporations seulement sur les 18 à forte concentration masculine. Et lorsqu'une femme accède à un poste de direction au sein de ces corporations, il s'agit d'un événement exceptionnel.

Après avoir travaillé pendant quelques années au dossier de l'accessibilité des femmes aux études supérieures et à la recherche, il a paru important à l'AFDU (M) de faire le point sur la situation des femmes qui avaient accédé aux études supérieures et aux corporations professionnelles.

Cette question, souligne la présidente honoraire de l'association, Nicole Trudeau-Bérard, qui vient tout juste d'être nommée vice-présidente de la Commission des droits de la personne, est d'importance compte tenu des grandes disparités que l'on peut constater à l'étape initiale de la formation professionnelle. Ainsi, à titre d'exemple, les femmes constituent 50% et plus de la population étudiante à la faculté de droit de l'Université de Montréal alors qu'à l'Ecole polytechnique elles constituent à peine 10%. Que deviennent ces femmes après avoir accédé à une corporation? Y ont-elles leur place? Ont-elles des difficultés particulières liées à leur condition? Participent-elles à la structure de pouvoir de leur corporation (conseil d'administration, bureau, comités)?

L'étude a porté sur 26 des 39 corporations professionnelles qui sont présentement reconnues par l'Office des professions du Québec, auxquelles on a ajouté la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. La collecte des données s'est terminée en août 1980; les résultats présentés couvrent en général l'année 1979-80.

Les corporations ont été partagées en trois catégories: les professions masculines comprenant moins de 30% d'effectifs féminins; les professions féminines comprenant plus de 70% d'effectifs féminins et les professions mixtes, c'est-à-dire comprenant entre 30 et 70% d'effectifs féminins. A partir de cette classification, on a dénombré 18 professions mixtes.

Deux professions sont à la frontière entre les professions mixtes et les professions féminines: la profession des pharmaciens qui a 29% d'effectifs féminins et celle des travailleurs sociaux qui a 69,83% d'effectifs féminins.

Si les professions masculines sont les plus nombreuses elles sont aussi celles qui couvrent le plus grand nombre de champs disciplinaires. Elles regroupent le domaine médical, les sciences pures et appliquées ainsi que les disciplines de l'administration. Y figurent aussi quelques professions touchant les sciences humaines comme le droit et les relations industrielles.

Les quatre professions mixtes sont celles des conseillers en orientation, des psychologues, des travailleurs sociaux et des bibliothécaires qui toutes appartiennent au domaine des sciences humaines et sociales.

Toutes les professions féminines, à savoir celles des physiothérapeutes, des infirmières, des hygiénistes dentaires, des ergothérapeutes et des diététistes, sont «associées» au domaine de la santé. Ce n'est pas le fait du hasard, notent les auteurs de cette recherche, qu'elles aient été si explicitement qualifiées de «para-médicales»: elles sont, à l'intérieur du champ de la santé, subordonnées aux professions masculines. Les professions féminines, de même que les professions mixtes, sont, à l'inverse des professions masculines, confinées à un nombre restreint de domaines.

Ce qui est manifeste du côté des femmes c'est qu'une seule profession, celle des infirmières, regroupe à elle seule 79,1% des effectifs féminins; autrement dit, huit femmes professionnelles sur dix sont des infirmières. La deuxième profession par ordre d'importance, la médecine, ne compte que 2,91% de la population féminine professionnelle. Si on ne tient pas compte du cas très particulier de l'Ordre des infirmières et des infirmiers, on constate que la représentation des femmes dans l'ensemble des corporations professionnelles passe de 45 à 18%.

Dans les professions à majorité masculine, la situation est tout autre. La profession la plus importante en termes d'effectifs est celle des ingénieurs, avec 29,78%; viennent ensuite les médecins avec 15,02%. Neuf professions constituent 79% des effectifs masculins, ce qui indique clairement que les hommes se distribuent à travers un éventail de professions beaucoup plus large que pour les femmes.

Autre donnée assez déprimante de cette recherche: l'analyse de la représentation féminine et masculine dans les universités et les cégeps du Québec pour différents champs d'études ne permet pas d'entrevoir d'importants changements à court terme. Au niveau universitaire, des secteurs tels ceux des sciences

de la santé, des sciences pures, du droit et de l'administration, traditionnellement fréquentées en majorité par les hommes, ont une représentation féminine supérieure à celle constatée jusqu'à maintenant.

En revanche, au cégep, dans les concentrations sciences pures et appliquées et sciences de l'administration, la représentation masculine est nettement supérieure. En comparant le programme de formation générale qui conduit à l'université et le programme de formation professionnelle, on constate qu'il y a plus d'hommes diplômés en sciences de l'administration (taux de représentation masculine de 73%) et inversement beaucoup plus de femmes diplômées en techniques administratives (représentation féminine de 66%). La relation supérieur-subordonné continue d'exister au niveau cégep.

«L'AFDU (M) a déjà collaboré avec des conseillers en orientation pour mieux faire connaître aux étudiants de secondaire V les champs d'exercice offerts par les différentes professions. Des femmes diplômées en droit, en biologie et autres professions ont rencontré des groupes d'étudiants et leur ont parlé de leur vie professionnelle. Mais, constatent les auteurs de cette étude, notre association ne peut assumer, seule, cet énorme travail d'information.»

L'AFDU (M) croit que les diverses corporations ont un rôle important à jouer auprès des jeunes pour faciliter la promotion de la femme professionnelle.

Au terme de cette étude, l'association s'interroge sur la faible représentation des femmes au sein de plusieurs corporations. Cela est-il l'indice d'une accessibilité plus difficile des femmes professionnelles au marché du travail? La saturation du marché du travail dans certains domaines a-t-elle une influence sur le choix que font les femmes d'une profession? A un niveau égal d'avancement, y a-t-il une disparité salariale entre les membres féminins et masculins d'une corporation. Y a-t-il des attitudes sexistes liées à l'exercice d'une profession dite masculine? Doit-on attribuer l'absence des femmes aux instances décisionnelles et administratives au manque d'inté-

rêt des femmes professionnelles pour les postes de direction (comme l'affirment certains organismes) ou aux structures mêmes des corporations?

L'AFDU (M) souhaite qu'une étude contribue à faire advenir «les conditions» qui permettront que la femme ait sa place dans les corporations professionnelles et y révèle les valeurs exclusives de sa présence, de son apport et de ses réalisations.

Les femmes de l'AFEAS — Une enquête menée l'automne dernier auprès de 1.400 membres de l'AFEAS, révèle qu'elles sont mariées et ont entre 31 et 60 ans. Elles ont, pour la majorité, une scolarité de niveau secondaire, travaillent dans 60% des cas au foyer et 50% d'entre elles vivent en milieu rural.

Ce sondage a été réalisé en vue du congrès d'orientation qui tiendra l'AFEAS les 18 et 19 et 20 août à Rimouski. Au cours de cette rencontre, les membres seront amenés à réviser les buts, le fonctionnement et le programme d'étude et d'action de cette association pour la décennie en cours.

Après 15 ans d'existence, il devient pertinent pour l'association de revoir ses orientations, son mode de fonctionnement et de mieux connaître les caractéristiques et les opinions de ses membres, estime l'exécutif.

L'enquête a en outre permis de savoir que plus de 80% des membres de l'AFEAS voient leur association comme un lieu d'échange entre femmes et un groupe voué à l'amélioration de la condition féminine. Les raisons qui motivent

les femmes à devenir membres et à le demeurer sont de deux ordres: intérêts pour toutes les questions concernant les femmes (86%) et les arts ménagers (72%). Elles se définissent aussi comme des féministes dans le sens où elles se sentent solidaires des autres femmes.

Féminin-pluriel en vacances — Féminin-pluriel dans sa forme présente prendra des vacances. Pour les deux mois d'été, la chronique adoptera une formule plus légère, se détachant de l'actualité immédiate laquelle elle reviendra dès le début de septembre. D'ici là, nous laisserons la parole aux femmes, à des femmes ordinaires mais «différentes» qui ont des choses à nous dire. C'est leur témoignage que nous vous livrerons de semaine en semaine.

AUX ABONNÉS DU DEVOIR

Le conflit de travail au DEVOIR a imposé à des milliers d'abonnés de notre journal une privation de service que nous déplorons vivement.

Les abonnés qui souhaitent obtenir un ajustement de leur abonnement, proportionnel à la durée de la période où ils en ont été privés, nous faciliteraient la tâche en nous faisant parvenir avant le samedi 18 juillet 1981, le formulaire ci-dessous.

Bernard Larocque,
Trésorier

DEMANDE D'AJUSTEMENT D'ABONNEMENT

NOM:

ADRESSE:

Signature:

Partez en vacances en toute sécurité!

AVEC UN DE NOS SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

SANYO
VOUS REND LA VIE PLUS BELLE!

- Économique
- Facile à opérer
- Enregistrement de vos messages sur cassettes régulières

2 Modèles

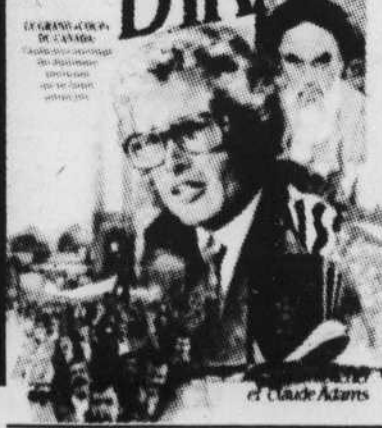
INSTALLATION COMPRIS

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Montréal H3N 1X7
270-1141



Le sang-froid,
la bravoure,
l'évasion
UN ROMAN

ÉVADÉS D'IRAN



EN VENTE PARTOUT

VACANCES 1981

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: \$4.00
ÉTATS-UNIS: \$5.00



Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom:
Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

à compter du:
reprise le:

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Postes: tout arrête à minuit à moins que...

A moins d'un miracle aujourd'hui à Ottawa, les Postes canadiens seront paralysés à compter de minuit ce soir.

Les négociations entre les représentants des 23.000 membres du Syndicat des postiers et ceux du Conseil du Trésor, interrompues abruptement vendredi, n'avaient toujours pas repris en soirée hier.

Dans l'après-midi, l'employeur a communiqué avec le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, afin de le prier de se représenter à la table de négociation. Une nouvelle fois, ce dernier lui a répliqué qu'il n'en était pas question si les pourparlers à entamer en ces dernières 24 heures, fatidiques, ne devaient pas être «sérieux et intenses».

M. Parrot a demandé alors aux représentants de l'employeur s'il acceptait de négocier sur la base du rapport du Bureau de conciliation, publié la semaine dernière. Comme il n'en est pas question pour l'employeur, les parties sont dans l'impasse. A moins d'un déblocage aujourd'hui, le courrier sera paralysé à compter de minuit par la grève des postiers.

Entre-temps, les gouvernements fédéral et québécois prenaient des mesures pour s'assurer que les bénéficiaires d'allocations gouvernementales reçoivent les chèques qui leur sont dus.

Le gouvernement canadien a indiqué ce week-end que les chèques d'allocation familiale et les chèques de pension pour le mois de juin ont déjà été envoyés et qu'ils seront distribués par les centres fédéraux régionaux.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a fait savoir hier que les chèques émis pour le 1er juillet et qui sont destinés aux bénéficiaires de l'aide sociale, de même que ceux des régimes de retraite administrés par la Commission administrative du régime de retraite, ont été distribués le 26 juin. La distribution sera terminée au plus tard aujourd'hui, si elle ne l'est pas déjà.

Quant aux chèques du mois de juin pour les bénéficiaires de la Régie des rentes du Québec et de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, ils ont été mis à la poste le 23 juin. S'ils n'ont pu être tous distribués à ce jour, ils le seront au plus tard aujourd'hui.

Enfin, ce sont les bureaux régionaux de la Régie de l'assurance-automobile du Québec qui distribueront les chèques ad hoc à partir de demain si la grève des postes canadiens se confirme.

Mercredi dernier, le Syndicat des postiers annonçait qu'il avait obtenu de ses mem-

bres un vote de grève à 84%. Les dirigeants de l'organisme n'ont pas voulu révéler cependant combien de personnes avaient participé au scrutin.

Jusqu'à vendredi les pourparlers entre les négociateurs du syndicat et ceux du Conseil du Trésor, qui négociait au nom du gouvernement fédéral, ont piétiné, pour aboutir, en fin de journée vendredi, à l'impasse: les négociateurs syndicaux ont quitté la table. Ceux-ci estimaient en effet que la partie patronale n'abordait qu'une multitude de questions secondaires, plutôt que de traiter l'essentiel du cœur du litige.

Parmi les principales revendications du syndicat, un congé de maternité payé de 17 semaines, un congé statutaire supplémentaire le 2 janvier et quatre semaines de vacances après cinq ans de service sans compter la question salariale.

Les postiers demandaient initialement un congé de maternité payé de 20 semaines. Dans son rapport remis la semaine dernière, le conciliateur, M. Pierre Jasmin, proposait un congé de 17 semaines, ce qu'accepteraient les

postiers. Le gouvernement, de son côté, propose de réduire, pour cette période, l'écart entre les prestations d'assurance-chômage et le salaire des femmes visées en accordant à celles-ci une indemnité hebdomadaire de \$189 par semaine (y compris pour les deux premières semaines après leur départ du travail).

Lors de sa conférence de presse de vendredi, le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston, a déclaré aux journalistes, qu'il proposait qu'une commission spéciale obtienne le mandat d'étudier les implications de la demande touchant le congé de maternité et qu'elle fasse rapport au mois de novembre, en quel cas le syndicat ne soumettrait plus sa demande à ce sujet aux présentes négociations. Cette proposition a étonné grandement les dirigeants syndicaux, puisqu'ils en entendaient parler pour la première fois; il n'en avait pas été question à la table de négociation.

Quant aux salaires, le rapport de conciliation donne une idée de ce qui sépare les par-

ties: le délégué syndical au bureau de conciliation proposait une augmentation de \$0.88 l'heure par rapport au salaire horaire moyen actuel de \$9.30. Le délégué patronal au sein du même bureau parlait, lui, d'une augmentation de \$0.70 l'heure. D'autre part, l'écart entre les parties est plus considérable quant à la formule destinée à protéger le pouvoir d'achat des travailleurs: le syndicat réclame un mécanisme qui protège pleinement contre l'inflation, quelque soit le niveau de celle-ci; le gouvernement, en revanche, préfère une formule suivant laquelle une allocation supplémentaire est offerte dès que l'inflation atteint 6%, quelle que soit l'année.

Le ministre responsable du Conseil du Trésor, M. Johnston, a transmis vendredi une lettre aux dirigeants syndicaux les priant de reprendre les négociations. Le ministre s'y disait disponible durant tout le week-end. Le gouvernement demandait également aux négociateurs syndicaux une lettre dans laquelle ceux-ci feraient état de leurs demandes.



Chaque espace de verdure à Montréal a sa volée de pigeons, qui sont nourris quotidiennement par des âmes charitables. Ces oiseaux, qui ont aussi leurs ennemis, s'envolent prudemment dans un grand fou-frou d'ailes au moindre bruit suspect. (Photo Jacques Grenier)

Autopsie électorale accablante des militants de 11 comtés

La stratégie et Ryan lui-même ont coulé le PLQ

par Pierre O'Neill

Les militants libéraux d'un groupe de comtés de l'ouest du Québec concluent que le PLQ a perdu les dernières élections générales à cause d'une multitude de facteurs hétérogènes, dont le choix des stratégies et la personnalité du chef, mais plus précisément parce que:

■ le parti n'a pas su, au cours de la campagne électorale, réaffirmer avec force et conviction sa foi dans le fédéralisme canadien; a laissé planer l'équivoque et a donné l'impression d'être «assis entre deux chaises» sur le plan constitutionnel; n'est pas parvenu à prendre «des distances raisonnables» à l'endroit du projet de rapatriement du premier ministre Trudeau;

■ M. Claude Ryan a fait l'erreur de mener une campagne en solo pendant laquelle il a projeté l'image d'un chef «hargneux et un peu dictateur», incapable de supporter l'ombrage d'hommes forts tels les Trudeau, Chrétien, Bourassa, Choquette, et Garneau;

■ les services de communications du parti, les messages publicitaires et les thèmes électoraux étaient marqués du signe de l'improvisation et de

l'incompétence;

■ le programme électoral n'était qu'une «feuille de chou» et a été dévolé trop tard en campagne;

■ les militants libéraux provinciaux se sont querelés avec les militants fédéraux alors que les uns et les autres auraient dû normalement travailler «la main dans la main».

Ces critiques sont contenues dans un document préparé par les dirigeants de «comtés des régions nord-ouest de Montréal: Chapleau, Deux-Montagnes, Gatineau, Groulx, Hull, Labelle, Papineau, Pontiac, Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Terrebonne et Argenteuil, représenté à l'Assemblée nationale par le chef du parti, M. Claude Ryan. C'est un cadre permanent du parti, M. Robert Church, responsable de l'animation de ces comtés, qui a eu l'idée de cet exercice de réflexion, a choisi le personnel-ressource chargé de consulter les militants et a supervisé ces séances d'autocritique sur la défaite du 13 avril. M. Church a confié la rédaction du document à sa secrétaire, qui est par ailleurs membre de l'exécutif de l'association libérale du comté de Mille-Îles.

Cette autopsie, réalisée avec la participation des militants

libéraux du nord-ouest, est particulièrement accablante pour le chef, M. Ryan. Plusieurs critiques s'attaquent à sa personnalité même: «L'image du chef nous a nuit (vétements, cheveux, etc...) il n'était pas populaire...il ne sait pas donner la main...il est un peu trop dictateur...il se serait important pour M. Ryan de ne plus parler de l'Action catholique et du Devoir...de ne plus utiliser son petit carnet noir qui rappelle le préfet de discipline au collège...ses discours sont beaucoup trop longs, ce qui endort le monde. Il est trop intellectuel...il a de la difficulté à enflammer une foule...on ne peut le rendre beau mais on peut le rendre charmant... L'image de M. Ryan n'est pas très bonne. Elle est pire qu'elle ne l'était auparavant et, elle n'était pas déjà si bonne depuis le 13 avril».

L'on pourrait s'attendre à ce que des militants qui se permettent de critiquer aussi cruellement leur chef lui suggèrent également de démissionner. Mais il n'en est rien. Au contraire, ils croient que M. Ryan peut refaire son image s'il consent à modifier certains aspects de son comportement. Mieux encore, ils reconnaissent que M. Ryan a

fait beaucoup pour remettre le parti en état de fonctionnement, pour en refaire les structures et pour faire disparaître «les cliques et les clans».

Les militants libéraux du nord-ouest estiment en outre que leur chef n'a pas vraiment eu la chance de faire la preuve de ses aptitudes et capacités à diriger le parti. Et, selon eux, les journalistes en sont les principaux responsables, en ce qu'ils «manquent de formation, ou sont ignorants, ou manquent de sens critique, ou sont paresseux, ou ils sont payés par le gouvernement, ou ils sont tout cela et plus encore». Les militants suggèrent d'ailleurs à la direction du parti une stratégie pour mériter la sympathie des journalistes: «Même si cela nous répugne, nous devons prendre le temps de les renseigner et même de les cajoler. Notre situation est désespérée parce que ce sont eux les fabricants d'images. Ignorants ou vendus, ils nous nuisent énormément et ils détiennent les pouvoirs. Si on ne les critique pas, ils continuent leur petit jeu. Si on les critique, ils font pire».

Dans l'optique d'une réorganisation, d'un ressourcement et d'une relance du PLQ

sur la voie de la victoire, les militants libéraux du nord-ouest formulent un certain nombre de suggestions: que M. Ryan s'entoure de collaborateurs capables de lui dire ses quatre vérités; que la direction du parti incite les militants de toutes les régions du Québec à s'afficher davantage, à porter des macarons; que le parti déploie les efforts et ressources nécessaires pour

recupérer la clientèle des jeunes; que le nom du parti soit modifié pour devenir le Parti libéral québécois; que le parti procède à une réforme radicale de ses orientations politiques; que la direction du parti laisse plus d'autonomie de fonctionnement aux associations de comté; que les commissions permanentes des femmes et des groupes ethniques soient abolies; que les

présidents régionaux soient remplacés par «comités de régions», formés de deux ou trois militants; que les députés soient invités à «descendre de leur piédestal» et s'intègrent davantage à l'action politique des militants des comtés. Les autopsies pratiquées par les militants d'autres régions du Québec ont conduit essentiellement aux mêmes conclusions.

Une morsure de \$8,000?

Une résidente de la rue Duvernay, à Saint-Hubert, Mme Irène Boucher, vient d'intenter en Cour supérieure une poursuite de \$8,072, après avoir été mordu par un chien le 9 août 1980.

Cette somme est réclamée du propriétaire de la bête, M. Germain Batista, de la Grande-Allee, également à Saint-Hubert.

Dans sa requête, la demanderesse explique qu'elle s'était arrêtée au domicile de M. Batista en vue de demander certains renseignements pour s'orienter dans le secteur.

Toutefois, sans avertissement aucun, le chien du défendeur dressé à la garde et qui n'était pas attaché se serait précipité vers la plaignante et l'aurait mordu à la

jambe gauche.

Mme Boucher affirme donc que M. Batista est responsable de tous ses maux et lui réclame \$856 pour incapacité totale temporaire, \$801 pour incapacité partielle temporaire, \$4,000 pour incapacité permanente, \$2,000 pour

souffrances physiques et morales et préjudices esthétiques, \$50 pour un transport à l'hôpital, \$45 pour des médicaments, \$100 pour un bas de soutien, \$20 pour rapport de police et dossier médical et \$200 pour des expertises médicales.

Assez de querelles pétrolières!

VANCOUVER (PC) — L'Europe aimerait bien que le Canada cesse ses querelles internes et règle ses problèmes d'utilisation de pétrole canadien afin de réduire le plus rapidement possible ses besoins en pétrole importé.

C'est du moins ce qu'a indiqué le chef de la délégation du Parlement européen, Sir John Stewart-Clark, actuellement

en visite à Vancouver.

Sir John a déclaré que le gouvernement fédéral et les provinces, au lieu de maintenir, par leurs politiques énergétiques à courte vue, une augmentation des coûts du pétrole importé, devaient s'entendre sans délai sur une hausse du prix du pétrole canadien au niveau international.

INTER 50 lots bonis 25 000\$ chacun
Date: 26-6-81

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

419A039	205A828
737A755	420B734
342B764	616A154
357B131	401A487
631B189	481B671
788A548	149A143
737B964	216A871
745B794	374B782
280A747	692A190
276B384	802B211
448A563	895A318
253A367	711B453
451B513	476A888
834A493	360A038
480B137	110A474
727A037	456A474
436B324	283B198
543A664	459A786
510B341	478A996
621B788	812A339
476B095	216A789
766A318	759B126
225B967	198A848
831B994	789A217
695B408	769B936

Numéros non décomposables

McGill
Éducation permanente

Cours du soir de langues vivantes
A partir du 14 septembre 1981

Certificats de Compétence
anglais et français
(Cinq niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau.
Tests de classement à subir le jour de votre choix:
Cours d'anglais: 5, 17 ou 20 août à 19h
Cours de français: 6, 11 ou 19 août à 19h
Les candidats au test doivent s'inscrire en personne
A PARTIR DU 29 juin du lundi au jeudi, de 9h à 16:30h.
FRAIS DE TEST: \$5.00 (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • espagnol • italien • russe
(Quatre niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: succès à l'examen du 3e niveau et 75% à l'examen du 4e niveau.

Autres langues
arabe • arménien • chinois • grec moderne • hébreu • hongrois • japonais • polonais • portugais • yiddish • stylistique comparée anglais/français

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au: Centre for Continuing Education, McGill University, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, PQ, H3A 1G1 ou composer 392-8301

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Quand on sait ce qu'on veut... on trouve à la FEP

des programmes de perfectionnement professionnel (30 crédits)

- Animation de la vie étudiante
- Coopération
- Créativité: fondements et techniques
- Criminologie I
- Criminologie II
- Culture et civilisation
- Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire
- Enseignement du français, langue seconde
- Études québécoises
- Gérontologie
- Information et journalisme
- Loisir
- Publicité
- Relations industrielles I
- Relations industrielles II
- Relations publiques
- Santé et sécurité au travail
- Sciences de la communication
- Sciences infirmières: milieu clinique
- Sciences infirmières: organisation des soins
- Sciences infirmières: santé communautaire
- Toxicomanies: prévention et intervention
- Traduction I
- Traduction II

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.

Brochure sur demande.
Besoin de consulter pour préciser votre orientation?
Le centre d'accueil pour adultes est à votre disposition
Tél.: 343-5924

Date limite d'admission et d'inscription: 31 juillet

Renseignements: 343-6090

INTER Gros lot de 250 000\$
Date: 332

971755 250 000\$
71755 2 500\$
1755 250\$
755 50\$
55 10\$

On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

Gros lots de 25 000\$
873544
457047
982126

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 55890
2 FAÇONS DE GAGNER 250 \$
55890X
X55890

Numéro tiré 8924
3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$
8924XX
X8924X
XX8924

Numéro tiré 740
4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$
740XXX
X740X
XX740X
XXX740

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Québec en fête

Festival de la fraise Ste-Anne des Plaines du 3 au 11 juillet

On y sera... y serez-vous?

un des 63 événements commandités par loto-québec

Duarte refuse toute médiation internationale

SAN SALVADOR (d'après AFP et Reuter) — Le président du Salvador Jose Napoleon Duarte a réaffirmé hier son refus d'une médiation internationale dans le conflit au Salvador.

«J'apprécie les bons offices des pays amis pour parvenir à une solution politique», a déclaré le président, faisant référence à la visite de la délégation de cinq députés du Parlement européen, arrivés jeudi dernier pour une mission d'information de quatre jours au Salvador.

Cependant, M. Duarte a indiqué que «les problèmes internes au Salvador doivent être résolus par les Salvadoriens eux-mêmes, sans intervention extérieure». Il a souligné qu'il n'accepterait aucun type de négociation. Il s'est néanmoins déclaré prêt à discuter des conditions de la tenue d'élections libres comme solution à la crise.

Le président a qualifié de «tout à fait salubre» la visite des parlementaires européens, deux Allemands, deux Néerlandais et un Italien, qui ont achevé hier leur mission dans le pays.

La délégation avait rencontré samedi matin trois membres du comité des mères de détenus politiques et de disparus. Au nom de la délégation, la représentante démocrate-chrétienne des Pays-Bas, Mme Ien van Den Heuvel, s'est engagée à «protéger auprès du gouvernement et à dénoncer devant le monde entier» les tortures, les séquestrations et les disparitions dont ont fait état ses interlocutrices salvadoriennes.

Pour sa part, Mme Heidemarie Wiczorek-Zeul, parlementaire socialiste ouest-allemande qui participait à l'entretien, a indiqué que les témoignages des mères de détenus et de disparus confirmaient les informations qui circulaient à l'extérieur du pays.

Par ailleurs, le Front démocratique révolutionnaire (FDR) a rejeté samedi la proposition faite par le président Duarte, en vue de la participation aux prochaines élections du Mouvement révolutionnaire nationaliste et de l'Union démocratique nationaliste, deux mouvements qui font partie du FDR.

Le FDR ne participera aux élections prévues pour 1982 que s'il peut le faire dans son ensemble, a affirmé le principal dirigeant du Front, M. Guillermo Ungo, dans une déclaration à l'AIP (Agence indépendante de presse, proche de l'opposition salvadorienne).

Pour M. Ungo, depuis 50 ans, «les élections au Salvador ont été un instrument au service de la répression, de la persécution politique et idéologique, et une tromperie de la volonté populaire».

Enfin, le président salvadorien, avait dénoncé samedi une «offensive finale» de l'extrême-droite qui vise, selon lui, à déstabiliser son gouvernement et provoquer la chute de la junte.

Interrogé par l'AFP sur de récentes et persistantes rumeurs de coup d'Etat, le président salvadorien a assuré qu'une offensive finale de la droite était en cours mais qu'elle «échouerait comme a échoué celle de la gauche en janvier dernier».

Le président Duarte n'a cependant pas précisé davantage ce qu'il entendait par «offensive finale» de l'extrême-droite. Les milieux industriels salvadoriens, notent les observateurs, ont récemment lancé une intense campagne de critiques contre les méthodes de la junte sur les plans économique et politique.

Enfin, une bataille entre forces gouvernementales et guérilleros se déroule depuis samedi soir à La Unión, sur la côte Pacifique du Salvador, a-t-on appris hier de source militaire à San Salvador.

Les affrontements ont lieu à l'intérieur de cette ville de 45.000 habitants et dans ses environs.

De source militaire locale, on estimait que les guérilleros ont sans doute reçu des renforts du Nicaragua, de l'autre côté du golfe de Fonseca, sur lequel se trouve La Unión.

Des forces gouvernementales soutenues par des avions de chasse se dirigeaient vers la ville, ajoutait-on de même source.

Des témoins ont décrit à Reuter par téléphone la violence des affrontements. «Nous n'avons jamais rien vu de tel», a dit l'un d'eux. Aucun bilan n'a été publié jusqu'à présent.

Kadhafi, grand vainqueur à Nairobi, recevra le prochain sommet de l'OUA

NAIROBI (AFP) — Le colonel Moamar Kadhafi, chef de la révolution libyenne, dont la politique n'a cessé d'inquiéter de nombreux Etats africains, assumera l'année prochaine la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), alors que quatorze pays membres ont rompu leurs relations diplomatiques avec la Libye.

La victoire libyenne à Nairobi où s'est réuni le dix-huitième sommet de l'organisation a été double :

— accord du sommet, sans vote, pour se réunir en 1982 à Tripoli;

— pas de condamnation de la présence libyenne au Tchad, pas non plus de demande expresse de retrait des forces libyennes de ce pays.

Le colonel Kadhafi, bien qu'absent de Nairobi, a partagé la vedette avec Hassan II du Maroc qui s'est déplacé pour la première fois à un sommet depuis 1972, afin d'annoncer l'acceptation d'un processus de référendum contrôlé au Sahara occidental.

Ce voyage du chef de l'Etat marocain était précédé par un revirement spectaculaire dans les relations entre Tripoli et Rabat marqué par l'envoi d'émissaires dans les deux capitales et l'annonce du rétablissement futur de leurs relations diplomatiques.

La proposition du roi, dont le pays connaît de graves troubles sociaux et économiques, a été accueillie favorablement à Nairobi par les partisans du Front Polisario qui se bat contre les forces marocaines au Sahara occidental. Ils estiment que, finalement, un processus permettant au peuple

sahraoui d'exprimer son droit à l'autodétermination pourrait avoir démarré à Nairobi.

Le sommet a décidé la mise en oeuvre de dispositions pratiques pour mettre sur pied les modalités d'application de ce référendum, en particulier la création d'un «comité de mise en oeuvre» composé de la Guinée, du Kenya, du Mali, du Nigeria, de la Sierra Leone, du Soudan et de la Tanzanie. Ce comité devra prendre — en collaboration avec l'ONU —

«toutes les mesures nécessaires pour garantir le droit à l'autodétermination» du Sahara occidental.

Le sommet a également demandé aux Nations unies de fournir une force de maintien de la paix.

Les observateurs se demandent à présent si le comité de l'OUA pourra effectivement appliquer les décisions prises, en particulier amener les belligérants à observer le cessez-le-feu. Le recensement des populations sahraouies constituera également un des points d'achoppement.

Le Maroc déclare s'en tenir au dernier recensement espagnol de 1974 qui faisait état de quelque 74.000 Sahraouis, alors que le Front Polisario affirme que la population s'élève à 750.000 personnes.

Le Maroc, estiment les observateurs, en annonçant son

acceptation du référendum, a réussi à éviter que le problème de l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à l'OUA soit soulevée au sommet.

Vingt-six pays (sur les cinquante Etats membres) avaient répondu favorablement l'année dernière lors du sommet de Freetown à la demande d'adhésion de la RASD. Mais la question avait

été «gelée», a estimé le secrétaire général, M. Edem Kodjo, à l'issue d'un débat très houleux qui avait divisé les pays membres.

Cependant, ce problème reste toujours posé et la Libye, en dépit de ses avances vers le Maroc et d'autres pays arabes tels que l'Arabie saoudite n'a pas, pour le moment, officiellement changé de position vis-à-vis de la RASD qu'elle a reconnue et du Front

Polisario qu'elle soutient matériellement.

La résolution adoptée par le sommet africain sur le Sahara, remarquent les observateurs, ne fait allusion ni au Front Polisario ni à un retrait éventuel des troupes et de l'administration marocaines comme le souhaitaient, selon la presse marocaine, les responsables d'Algérie, d'Angola, du Mali, des îles du Cap-Vert, de Madagascar et du Bénin.

Rabat et Nouakchott renouent leurs relations

RABAT (AFP) — Le roi Hassan II du Maroc et le président Khouna Ould Haidallah de Mauritanie ont décidé de rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays au cours de l'entretien qu'ils ont eu hier à Taef en présence du roi Khaled d'Arabie saoudite, a annoncé la radio marocaine hier en fin d'après-midi.

Cette réconciliation serait l'oeuvre du souverain wahabite dont le pays est le principal bailleur de fonds du Maroc comme de la Mauritanie, estimant les observateurs à Rabat.

Les relations diplomatiques maroco-mauritaniennes avaient été rompues en mars dernier, après que les responsables de Nouakchott eurent accusé le Maroc d'être à l'origine de la tentative de putsch organisée en Mauritanie par un commando de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique (AMD-opposition).

Depuis le renversement du président Moktar Ould Daddah, le 10 juillet 1978, les relations entre les deux pays ont connu bien des vicissitudes surtout après la signature par Nouakchott, le 5 août 1979, de

l'accord d'Alger avec le Polisario, par lequel la Mauritanie se dégageait du problème du Sahara occidental.

Par la suite, les dirigeants de Rabat accusèrent souvent ceux de Nouakchott de favoriser l'implantation du Polisario dans le nord de la Mauritanie et de ne pas conserver une position de neutralité dans le conflit du Sahara.

De leur côté, les responsables mauritaniens ont à plusieurs reprises reproché au Maroc de soutenir le mouvement d'opposition contre leur régime (AMD).

Bolivie: Garcia Meza résiste au troisième putsch depuis mai

LA PAZ, (d'après Reuter et AFP) — Les quatre chefs militaires arrêtés samedi après une nouvelle tentative manquée de putsch en Bolivie sont partis hier pour l'exil. Ils se sont rendus en Argentine, déclare-t-on de source digne de foi.

Les généraux Humberto Cayoja, ex-commandant en chef de l'armée de terre, Lucio Amez, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, Rafael Ramallo, ex-directeur des services de renseignement de l'état-major, et Simon Sejas, également membre de l'état-major, sont montés à 8 heures du matin à bord d'un appareil de l'armée de l'air bolivienne qui a mis le cap sur Buenos Aires.

Le général Cayoja et le général Amez, étaient les auteurs de la troisième tentative militaire, en l'espace de six semaines, de renverser le gouvernement du président Luis Garcia Meza. La décision d'exiler les quatre généraux a été prise dans la nuit par le commandement militaire.

Samedi à midi, le ministère de l'Information avait proclamé que les responsables de cet «acte d'insubordination» seraient traduits en cour martiale.

Cette tentative de coup d'Etat, contre le gouvernement bolivien, a fait suite à une déclaration du général Garcia Meza, dans laquelle il indiquait qu'il pourrait conserver le pouvoir jusqu'au mois de

décembre, alors qu'il s'était engagé à se retirer en août.

Peu après le début de leur tentative, les forces rebelles avaient encerclé le palais du gouvernement à La Paz, qui était défendu par la police militaire fidèle au général Garcia Meza.

La tentative de coup d'Etat a été suivie par les garnisons de Cochabamba, de Riberalta et de Trinidad (dans le centre et le nord du pays), mais la marine, la police militaire et une partie du régiment blindé Tarapaca sont restés fidèles au général Garcia Meza.

Des agents des services de sécurité ont occupé samedi matin les locaux du quotidien catholique de La Paz «Presencia» et ont saisi son édition de samedi, qui annonçait le succès du coup d'Etat.

Dans une déclaration publiée par Presencia, le général Humberto Cayoja annonçait que l'armée de terre contrôlait tout le territoire bolivien.

Dans la capitale, la population a suivi les événements avec une relative indifférence. Les familles se promenaient, écoutant parfois les informations sur un transistor, comme

s'il s'agissait d'un événement sportif dans un pays étranger. Les curieux regardaient d'un peu loin les mouvements de chars du régiment blindé de Tarapaca.

Dans l'après-midi, alors que les transports publics se raréfiaient, les rues se transformaient en terrains de football ou, entre voisins, on disputait d'après parties. Enfin, au crépuscule, les camions qui approvisionnent le marché en viande et en légumes ont commencé leur traditionnel va-et-vient, prélude à un dimanche calme.

L'Inde et la Chine vont négocier leur différend

NEW DELHI (d'après AP et Reuter) — L'Inde et la Chine ont fait hier un pas de plus vers la normalisation en acceptant de négocier pour tenter de mettre fin à une querelle de frontière qui dure depuis 20 ans entre les deux pays les plus peuplés du monde.

Cette décision a été annoncée après trois jours d'entretiens entre le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi et le vice-premier ministre chinois et le ministre des Affaires étrangères, M. Huang Hua, la première per-

sonnalité chinoise de premier plan à se rendre en Inde depuis la guerre qui éclata entre les deux pays en 1962.

MM. Huang et Rao, le ministre indien des Affaires étrangères, ont décidé qu'une délégation indienne se rendrait à Pékin «vers le mois de septembre» pour ouvrir les négociations, a révélé une personnalité indienne.

M. Huang a déclaré aux journalistes que la Chine examinerait la question des frontières «avec une attitude positive» et qu'elle s'efforcerait de trouver une solution.

Un communiqué du gouvernement indien affirme pour sa part que «la question des frontières a une importance primordiale... Il est absolument nécessaire de parvenir au plus tôt à un règlement... Il est en même temps dans l'intérêt des deux peuples de développer leurs relations dans les autres domaines».

Les deux pays ont également décidé d'organiser des échanges culturels, scientifiques et économiques, et d'ex-

aminer périodiquement «le progrès réalisé» dans les relations sino-indiennes.

Mme Gandhi a, par ailleurs, accepté une invitation de M. Zhao Zhiyang, premier ministre, à se rendre en Chine.

Mme Gandhi a toutefois maintenu que la Chine s'était octroyée illégalement le contrôle d'une partie du territoire indien. La presse indienne laisse entendre que le gouvernement de Pékin est prêt à se retirer des territoires qu'il occupe dans la région frontalière du nord-est, mais qu'il tient à maintenir son contrôle sur la région du nord-ouest, où il s'est lancé dans de grands travaux routiers.

«Bien qu'il existe des divergences entre nous, les entretiens ont été dans l'ensemble bénéfiques», a dit de son côté M. Hua après un troisième et dernier tête-à-tête avec son homologue indien, M. P.V. Narashima Rao.

Les points de friction entre l'Inde et la Chine concernent également la politique étrangère.

Offrez-vous LE DEVOIR tous les matins



Le compagnon de tous.

● LE DEVOIR vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.

● LE DEVOIR vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.

● LE DEVOIR a même ses mots croisés, ses annonces classées.

TARIFS D'ABONNEMENT

6 mois.....	\$38.00
7 mois.....	\$43.00
8 mois.....	\$48.00
9 mois.....	\$53.00
10 mois.....	\$59.00
12 mois.....	\$70.00

Pour renseignements
service du tirage

844-3361

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9.

Ci-inclus \$..... pour un abonnement de.....
mois à compter du

Nom.....
Adresse.....



Université de Montréal
Faculté de l'éducation
permanente

Certificat de gérontologie Automne 1981

Un programme d'étude théorique et pratique, de 30 crédits, offert à tous les intervenants ou responsables dans un milieu gérontologique ou à tous ceux qui désirent obtenir une formation en gérontologie.

Objectifs:

- approfondir la connaissance du vieillissement humain
- aborder divers phénomènes liés à la vieillesse
- favoriser une meilleure connaissance du cadre institutionnel et juridique de la retraite
- identifier divers outils et techniques d'intervention et fournir une meilleure connaissance de ceux-ci en vue d'une utilisation opportune
- favoriser dans le cadre même du programme, la création d'un lieu d'échange et de réflexion où pourrait être mise à profit l'expérience professionnelle des étudiants
- rechercher divers moyens de sensibilisation des personnes âgées à l'importance d'une plus grande autonomie individuelle et collective.

Date limite d'admission et d'inscription:
31 juillet

Renseignements:

Pierre Brunet
Coordonnateur du programme
Tél.: 343-6975

LA RENAULT 5 A PRIX SURPRISE



LAREAU C'EST RENAULT
CENTRE-VILLE



LAREAU
AUTOMOBILES INC.
RENAULT
1824 ouest, Ste-Catherine 937-9551

Spadolini a formé son gouvernement

ROME, (d'après Reuter et AFP) — Le nouveau gouvernement présidé par M. Giovanni Spadolini, chef du parti républicain, a prêté hier après-midi serment au palais du Quirinal, ouvrant ainsi une nouvelle page dans l'histoire de l'Italie d'après-guerre, où la direction des cabinets avait toujours été assumée par un démocrate-chrétien.

Le gouvernement comprend 28 postes ministériels contre 26 dans le précédent gouvernement de M. Arnaldo Forlani.

Cinq de ces postes sont des ministères sans portefeuilles. L'un d'eux est nouveau: celui qu'occupera le Haut-Commissaire pour la protection civile, M. Giuseppe Zamberletti, qui avait été chargé de la reconstruction dans les régions sinistrées après le tremblement de terre du 23 novembre. Ce nouveau poste a été créé à la demande de la Démocratie-chrétienne.

La Démocratie-chrétienne se taille la part du lion dans la répartition des postes avec 15 ministères contre 14 précédemment. Elle a exigé ce poste supplémentaire pour compenser la perte de la présidence du conseil qu'elle cède pour la première fois depuis plus de 35 ans.

Le parti socialiste avec sept ministères conserve le même nombre de postes. Le parti républicain, qui détient la présidence du conseil, conserve en outre le portefeuille du Budget mais perd celui de la Marine marchande.

Treize nouveaux ministres entrent au gouvernement tandis que quinze d'entre eux, qui appartenaient déjà au cabinet de M. Arnaldo Forlani, demeurent en place.

Le parti libéral, nouveau-venu au sein de la majorité à cinq, n'obtient qu'un seul portefeuille, celui de la Santé à la tête duquel est nommé M. Renato Altissimo.

La formation du gouvernement Spadolini met fin à une crise de 32 jours. Balayé par le scandale de la loge maçonnique «P2», le chef du précédent gouvernement M. Arnaldo Forlani avait présenté sa démission le 26 mai. Le scandale éclaboussait, en effet, son ministère aussi bien que certains partis de la majorité, appartenant à la coalition gouvernementale constituée par la Démocratie-chrétienne, le parti socialiste, le parti républicain et le parti social-démocrate.

Trois ministres, plus de trois cents notables du régime parmi lesquels une dizaine de généraux, des chefs de service secrets, une vingtaine de parlementaires, figurent en effet sur les listes retrouvées dans les archives du «vénérable» Licio Gelli. Nul n'est épargné.

Aussi, la mission confiée à M. Forlani par le chef de l'Etat de se succéder à lui-même à la tête du nouveau gouvernement se révèle-t-elle très vite une entreprise impossible. «Il faut faire place nette», a déclaré le président de la république. C'est précisément ce que M. Forlani, «l'homme sous lequel le scandale est né» ne peut faire aisément.

Aux difficultés objectives de M. Forlani viennent également se superposer les ambitions du parti-socialiste dont la montée en flèche auprès de l'opinion italienne aiguise les appétits.

M. Bettino Craxi, le responsable de ce parti, n'est plus

disposé désormais à donner son soutien à la Démocratie-chrétienne, un partenaire non seulement quelque peu compromettant, mais également encombrant sur la route de la présidence du conseil qu'il lorgne avec de plus en plus d'insistance.

Le moment précis d'occuper ce poste au sommet n'est pas encore venu pour le parti socialiste? Soit, M. Craxi en convient. Mais alors, pourquoi ne pas confier à une personnalité d'un parti «laïc», dont le faible poids électoral n'a rien d'inquiétant, le soin de constituer un gouvernement de transition qui, pour la première fois depuis plus de trente-cinq ans retirera ce monopole à la Démocratie-chrétienne et ouvrira, sans crainte de réactions trop dures, la voie à cette présidence du conseil, but avoué de M. Bettino Craxi.

L'analyse du secrétaire général du parti socialiste, tout au moins sur le choix de la personnalité susceptible de dénouer la crise italienne, semble être la bonne: le 11 juin, le chef de l'Etat charge M. Giovanni Spadolini, secrétaire général du petit parti républicain qui représente à peine un peu plus de 3 pour cent sur le plan électoral, de former le nouveau gouvernement.

Le président pressenti recueille aussitôt non seulement l'appui du parti socialiste et des autres partis laïcs, mais également du parti communiste, trop heureux de voir la Démocratie-chrétienne contrainte de renoncer pour la première fois depuis 35 ans à la présidence du conseil.



Le leader de Solidarité, Lech Walesa, s'adresse à la foule lors de la commémoration des émeutes de 1956 à Poznan.

La Pologne se souvient des morts de Poznan

POZNAN (AFP) — Pour la première fois depuis 25 ans, la Pologne a rendu hier un hommage officiel aux victimes des émeutes qui avaient ensanglanté la ville de Poznan en juin 1956, au déclin de l'époque «stalinienne».

La télévision polonaise a en effet présenté dans son journal du soir un long reportage sur les cérémonies commémoratives auxquelles ont participé, dans la capitale de la «Grande Pologne», des représentants du pouvoir communiste, de l'Eglise et du syndicat Solidarité, mettant ainsi fin à un tabou qui durait depuis un quart de siècle et qui n'avait été renversé qu'après les grandes grèves de l'été

1980. La plaie ouverte par ces événements meurtriers — 71 victimes — ne s'était jamais cicatrisée. Le souvenir de la «pacification» de la ville par l'armée et la police n'avait cessé d'être présent dans tous les esprits. Et pendant de longues années, les ouvriers de l'usine «H. Cegielski», fer de lance de la révolte, ont fleuri à la sauvette les tombes de leurs camarades ayant versé leur sang pour «vivre dans la liberté et la dignité».

Bien que tournées vers le passé, les cérémonies commémoratives qui ont eu lieu dans la cité, dans une atmosphère de calme et de sérieux, pèsent de tout leur poids sur l'avenir de la Pologne tout entière, par l'élan d'unité nationale dont elles ont été l'occasion.

Désireux de sauvegarder l'avenir du pays, les représentants de l'Etat, de l'Eglise et de Solidarité, réunis au pied du monument dans un esprit de réconciliation nationale, ont en effet prononcé la «concordance» pour mettre fin aux «convulsions» qui agitent la Pologne. Leurs regards se sont tournés vers l'avenir et cette aspiration de tous les Polonais à la paix sociale est prometteuse.

Le pape Jean Paul II a, lui aussi, apporté son tribut à la cause nationale. Dans un message adressé aux Polonais, il a encouragé ses concitoyens à «faire un effort courageux et responsable pour oeuvrer à la cohésion nationale en la fondant sur la dignité humaine».

L'Eglise qui bénéficie d'une immense autorité en Pologne a saisi l'occasion pour inviter, par l'intermédiaire du cardinal Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie, la population à faire preuve de «modération et de sagesse politique et sociale», afin que, selon les propres termes du président du MKZ (section locale de Solidarité) de Poznan, «il n'y ait plus jamais de combat fratricide entre Polonais».

Le monde ouvrier en Pologne et Solidarité notamment, ne baissera pas pour autant les bras pour réclamer ses droits. M. Lech Walesa n'a laissé aucun doute à ce sujet. Il a affirmé avec force que son organisation était plus que jamais décidée à «ne pas se laisser fermer la bouche» et à «lutter contre la dictature».

S'adressant à une centaine de milliers de personnes, parmi lesquelles de nombreuses délégations du syndicat Solidarité venues de toute la Pologne, le chef du mouvement ouvrier a souligné que l'organisation qu'il dirige s'opposait et dénoncerait «les mensonges» dont elle fait l'objet

de la part de ceux qui sont hostiles au «renouveau».

«Désormais, a-t-il dit, les Polonais ne se laisseront plus diviser. Ils s'opposent à toute falsification de la vérité et ne se laisseront pas fermer la bouche».

Lech Walesa a cependant averti ses troupes que cette lutte ne serait pas facile et qu'on pouvait s'attendre à des rebondissements. Faisant en effet état des «provocations» qui consistent à profaner les monuments érigés en Pologne à la mémoire des soldats soviétiques morts au champ d'honneur, M. Walesa a dit qu'il fallait dorénavant «s'attendre à des provocations plus grossières encore». Il a alors invité la population à «serrer les coudes» pour «ne pas se laisser entraîner dans de telles provocations».

Gromyko sera à Varsovie au début juillet

MOSCOU, (d'après Reuter et AFP) — M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, se rendra en visite à Varsovie début juillet à l'invitation du parti communiste et du gouvernement polonais, a annoncé hier l'agence Tass.

La dépêche indique que M. Gromyko arrivera dans la capitale polonaise avant le congrès extraordinaire du parti ouvrier unifié polonais qui doit s'ouvrir le 14 juillet.

L'agence soviétique précise qu'il s'agira d'une brève visite amicale.

Ce voyage fournira à M. Gromyko une occasion importante de faire comprendre aux dirigeants communistes polonais la profonde préoccupation de Moscou à l'égard du mouvement réformiste en Pologne et de l'éventuelle issue du congrès extraordinaire du POU.

Mais ce voyage, qui sera vraisemblablement présenté comme une visite en retour de celle effectuée à Moscou en décembre dernier par M. Józef Cyrzek, ministre polonais des Affaires étrangères, semble indiquer que le Kremlin compte toujours sur la diplomatie entre partis pour résoudre la crise polonaise.

En tant que membre influent du Politburo, on s'attend que M. Gromyko rencontrera non seulement M. Cyrzek mais aussi M. Stanisław Kania, chef du parti polonais.

Le dernier membre du Kremlin à se rendre en visite à Varsovie avait été M. Mikhaïl Sousslov, principal idéologue du Kremlin, qui avait rencontré l'ensemble du bureau politique polonais à la fin avril. Les entretiens s'étaient alors achevés sur un constat de dé-

saccord sur la façon dont la direction du parti polonais devait réagir au défi lancé par la centrale syndicale indépendante Solidarité.

Il y a un peu plus de trois semaines, le comité central du parti communiste soviétique a adressé une sévère mise en garde au parti polonais, dans lequel il exprimait sa profonde inquiétude sur l'avenir du communisme en Pologne et sur l'avenir du pays en tant qu'Etat indépendant.

Les préoccupations de Moscou ont depuis été clairement réaffirmées dans une campagne orchestrée par les organes officiels d'information de l'ensemble du bloc soviétique qui n'ont cessé de répéter le message intérieurement contenu dans la lettre du comité central.

Les élections des députés au Congrès du POU se sont par ailleurs poursuivies et devaient prendre fin hier soir. A Konin, à l'ouest de la capitale, M. Tadeusz Grabski, chef de file des «ultras», a été élu, tandis qu'un de ses proches, M. Stefan Diszowski devait être choisi à Varsovie.

À la suite de la démocratisation du mode de scrutin, de nombreux sortants ont été évincés, dont plusieurs hauts dirigeants du parti. M. Stanisław Kania, premier secrétaire du POU, a fait campagne dans tout le pays pour la réélection des principaux dirigeants afin, a-t-il expliqué, qu'ils soient jugés sur leurs actes lors du congrès.

Les responsables du parti à Varsovie auraient par ailleurs reçu une lettre de la branche moscovite du PC soviétique dans laquelle les communistes de la capitale de l'URSS se déclarent persuadés de la victoire finale des «forces saines de la société» polonaise.

Moscou apprécie la fermeté de Mitterrand face à Washington

MOSCOU (AFP) — Moins prompts à réagir que Washington, les Soviétiques sont finalement sortis de leur réserve après la nomination de ministres communistes en France: l'événement est désormais qualifié de «positif» à Moscou où on a apprécié la fermeté du président Mitterrand face au désaveu américain.

Paradoxalement, c'est la prise de position du département d'Etat américain qui a finalement permis à Moscou de rompre le silence. Washington ayant regretté la nomination de ministres communistes, l'agence officielle soviétique d'information Tass a pu dénoncer «l'avertissement grossier» des Etats-Unis à Paris.

Surtout, Tass a rendu hommage à «la résolution du gouvernement français de ne pas laisser d'autres pays s'ingérer dans ses affaires intérieures». L'agence a aussi souligné la fermeté de François Mitterrand face au désaveu américain. Pour Moscou, il s'agissait du premier bon point décerné au nouveau président français que la Pravda (organe du parti communiste soviétique) soupçonnait pourtant d'atlantisme, avant son élection.

Samedi, un haut responsable soviétique est allé plus loin. M. Vadim Zagladine, chef-adjoint de la section internationale du parti communiste soviétique, a qualifié de «changement positif» la participation du parti communiste français au pouvoir.

Selon lui, communistes et socialistes français «ont trouvé les moyens de définir en commun les fondements de la politique gouvernementale» dont les grandes lignes semblent rassurer le Kremlin.

M. Zagladine a noté en effet que la France entendait «intervenir pour la dissolution des blocs militaires, pour la paix et le désarmement».

D'après ce responsable soviétique (qui ne s'est jamais plaint dans le passé de la politique extérieure de Paris) le programme du nouveau gouvernement «permettra à la France de participer encore plus activement à la lutte pour l'avenir de l'Europe et pour une politique pacifique».

Même satisfaction relevée hier dans le journal soviétique Industrie socialiste. Le retour des communistes au gouvernement y est qualifié «d'événement historique pour la France mais aussi pour l'ensemble de l'Europe occidentale».

«D'abord pris de court par l'élection de M. Mitterrand, le Kremlin semble jouer aujourd'hui la carte du réalisme. Il tente d'établir les meilleurs rapports possibles avec les nouveaux dirigeants

français (M. Zagladine s'est même félicité de leur position sur l'Afghanistan) tout en mettant en relief les divergences entre Paris et Washington. Les observateurs ne pensent pas pour autant que Moscou soit totalement rassuré.

Ulster: pour un partage du pouvoir

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Catholiques et protestants en Irlande du Nord se prononcent en majorité en faveur du partage du pouvoir entre les deux communautés, selon un sondage publié hier par le Sunday Times.

Au sein de la population catholique, 77 pour cent des électeurs se déclarent en faveur de la formule du partage du pouvoir contre 53 pour cent des membres de la communauté protestante. Le nombre de catholiques souhaitant le retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord a augmenté sensiblement passant à 41 pour cent contre 17 pour cent en 1976. Outre les 41 pour cent demandant le départ de l'armée, 21 pour cent estiment qu'il faut réduire le nombre des troupes, actuellement de 12.000 hommes.

La population d'Irlande du Nord est répartie entre un million environ de protestants et un demi-million de catholiques. Une première tentative de partage du pouvoir, en 1974, avait échoué en raison de l'opposition des dirigeants protestants.

Le gouvernement doit demander jeudi aux députés de reconduire la législation en vertu de laquelle l'Ulster est placé sous l'administration directe de Londres.

Sur les 1.000 personnes interrogées par Market and Opinion Research International, un quart seulement se déclare opposé à la création d'un Parlement autonome pour l'Ulster qui, tout en restant au sein du Royaume-Uni, accorderait des garanties à la minorité catholique. Une personne sur 10 seulement se déclare farouchement hostile à un tel projet.

La majorité des catholiques comme des protestants rejettent à la fois un nouveau tracé des frontières avec l'Eire et l'indépendance.

La plupart des catholiques approuveraient l'idée d'un Etat fédéré d'Irlande, ou d'une Irlande réunifiée, toutes options repoussées catégoriquement par les protestants.

La position intérieure de Schmidt s'affaiblit

BONN (AFP) — À la veille du Conseil européen, le chancelier Helmut Schmidt a vu au cours du week-end sa position intérieure une nouvelle fois affaiblie par la valse-hésitation de son parti sur les euro-missiles.

Refletant la vague de pacifisme qui gagne la RFA, les «Jusos», les jeunes du parti social-démocrate (SPD) du chancelier, ont demandé ni plus ni moins à M. Schmidt samedi, lors d'un congrès de leur organisation, qu'il refuse le stationnement en RFA des euro-missiles que l'OTAN a décidé de déployer tout en proposant à Moscou des négociations sur ces armements.

Plus prudente, la puissante fédération social-démocrate de Rhénanie-Westphalie a apporté hier son soutien au chef du gouvernement de Bonn qui a récemment lié son destin politique à la «double décision» de l'OTAN. Mais, dans une résolution, elle a mis en doute la volonté réelle des Américains

de négocier avec l'URSS sur les armes nucléaires à moyenne portée.

Pour freiner la controverse, qui laisse prévoir des débats difficiles sur le réarmement nucléaire de l'OTAN au congrès national du SPD d'avril 1982, M. Schmidt a annoncé lui-même vendredi à son parti que M. Brejnev avait accepté son invitation de venir à Bonn à la fin de l'année.

La date du voyage du numéro un soviétique a été soigneusement choisie, estiment les observateurs.

M. Schmidt dispose ainsi d'un répit pour calmer son parti et d'un «délai limite» pour faire pression sur les Américains qui pourraient difficilement le laisser rencontrer M. Brejnev sans avoir mis en route les négociations sur les euro-missiles.

Dans ce contexte, M. Schmidt aurait vu d'un assez mauvais oeil la visite que le président du SPD, M. Willy Brandt, commence au-

jourd'hui à Moscou où il rencontrera demain M. Brejnev.

Officiellement M. Brandt doit préparer la visite à Bonn du numéro un soviétique. Mais, selon l'hebdomadaire Der Spiegel, le chancelier redouterait que son prédécesseur ne soit pas l'homme approprié pour cette mission, ne serait-ce, selon le magazine, que parce que «la Maison-Blanche le soupçonne d'être un ami des Russes».

Et la déclaration faite hier par M. Brandt, selon laquelle la RFA a un «intérêt vital» à ce que le réarmement euro-stratégique de l'OTAN ne soit pas réalisé, ne semble pas de nature à faire taire les suspensions.

NOMINATION

Corbeil, Meloche, Larivière et Laberge



Me Marcel Lizée

Mes Corbeil, Meloche, Larivière et Laberge, avocats, sont heureux d'annoncer que Me Marcel Lizée, avocat, s'est joint à eux à titre de nouvel associé dans leur étude située aux Écuries d'Yeuville, à Montréal. Me Lizée renoue avec la pratique du droit après une carrière d'administrateur d'institutions financières dont la Fiducie du Québec, la Fiducie Populaire et la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins. Me Lizée est également professeur invité au département des sciences administratives de l'Université du Québec, à Montréal.

LA RENAULT 18 A PRIX SURPRISE

L'AREAU C'EST RENAULT CENTRE-VILLE

LAREAU
AUTOMOBILES INC.
RENAULT

1824 ouest, Ste-Catherine 937-9551

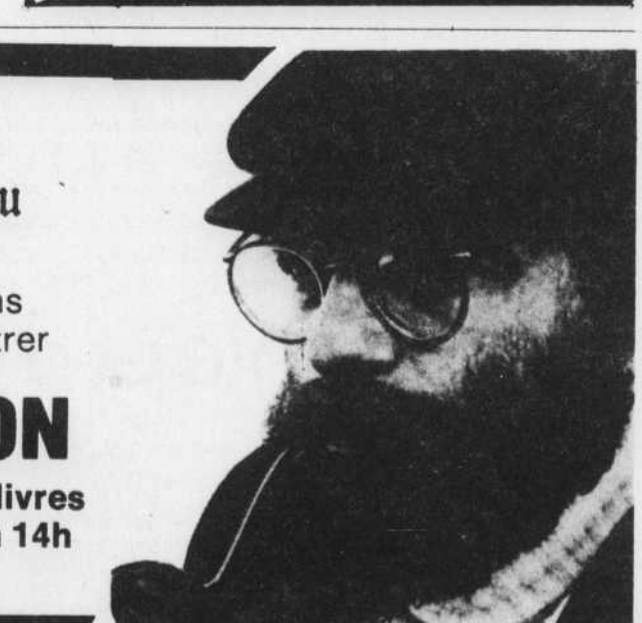
Louis Caron Le canard de bois Les fils de la liberté



LA
Librairie Garneau
du
Complexe Desjardins
vous invite à rencontrer

LOUIS CARON

Il signera pour vous ses livres le mardi 30 juin de 12h à 14h



Super Loto
1 million\$
Gros lot: 249692
1000\$: 692
1000\$: 9692
10 000\$: 49692

DATE: 28-06-1981

1 MILLION\$ CHACUN

3 LOTS BONIS

Numéros non décomposables

lots de 100 000\$
311216
831590
473674
471018
040680

numéros mobiles

16928	3739	525	92
16928	3739	525	92
16928	3739	525	92

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

369B955 962C007 507G917

LOTO-QUÉBEC
versera cette année plus de 20 000 000\$ en escompte à 15 000 marchands-détaillants du Québec

loto-québec

Le sens d'une épopée

ALORS que le gouvernement fédéral, ne voulant pas honorer un vivant en lui commémorant un timbre, avait finalement accepté de souligner au moins l'épopée de Terry Fox, l'impitoyable maladie mettait fin soudainement à la vie du jeune homme, après quelques heures de coma, dans l'hôpital de New Westminster où il reposait en compagnie des siens. Des millions parmi ses concitoyens, devant tant de courage, tant de modeste grandeur, en étaient venus à souhaiter quelque miracle, quelque rémission dans la maladie, qui eût couronné cette lutte pour la vie. Mais Terry Fox est mort, malgré les soins de la médecine et les vœux des siens.

Tout le pays voudra à bon droit lui rendre un hommage exceptionnel. Mais cet hommage doit éclairer, non obscurcir, le sens de son épopée.

Car exceptionnel est l'exemple qu'il a donné. Certes, moins connus que lui, bien d'autres malades atteints de cancer ou d'autres maladies incurables supportent la douleur ou la venue de la mort avec une grandeur d'âme digne d'éloges. Ils confortent les leurs autant qu'ils surmontent l'épreuve qui les étirent au plus profond de leur être. Ils donnent ainsi à leur entourage, parents et personnel médical, le témoignage que la vie humaine trouve encore un sens, plus noble et plus profond que les ébats et débats où se distraient trop souvent les bien portants. Mais Terry Fox tranchait par la campagne de courage et d'action à laquelle il avait invité de se joindre l'ensemble de la population.

Nos sociétés, en effet, écrasées par les maladies qu'elles secrètent et ne peuvent plus contrôler, semblent dans une muette panique ou dans une passivité qui rejoint, à bien des égards, les mouvements de terreur qui parcourent l'humanité passée aux jours de grandes épidémies. Il fut un temps, pas si éloigné, où les bien portants séparaient et isolaient les pestiférés, les fous, les rayant du monde des vivants par peur d'être emportés avec eux. Par des moyens plus subtils aujourd'hui, notre société de consommation triomphante voudrait rélever dans les pavillons discrets de nos hôpitaux ceux que l'âge ou un mal incurable a condamnés à l'avance.

C'est contre pareille réaction sociale autant que contre son propre état, que le jeune Terry Fox, atteint dans son corps, mais plus vivant

que tous dans son esprit, a voulu lancer le «Marathon de l'espoir» qui devait enthousiasmer tant de ses compatriotes. Opportunistes à courte vue, les uns y ont vu l'occasion de créer un symbole politique «d'unité nationale»; d'autres, un exemple pour sortir la jeunesse de ses problèmes; d'autres enfin, un moyen de ramasser des millions que le public n'aurait peut-être pas donnés si les projets de lutte au cancer avaient été simplement soumis à l'attention des donateurs. Ces déformations de l'action de Terry Fox sont déplorables. Plus de sens critique s'impose si la lutte contre le cancer et les autres plaies sociales qui nous menacent doit vraiment continuer de mobiliser les citoyens ordinaires.

Terry Fox lui-même était gêné par l'adulation qui lui était portée, et il souhaitait que le mouvement qu'il avait déclenché se poursuivît non à l'endroit du héros qu'il était devenu malgré lui, mais contre la terrible maladie du cancer. Nous lui devons de ne pas altérer l'appel initial qu'il avait lancé à la Société canadienne du cancer et le sens profond du combat surhumain qu'il avait entrepris. Terry Fox n'attendait aucune rétribution personnelle de son aventure. Aucune personne, aucune institution ne devrait non plus profiter du symbole qu'il est devenu. Le jeune homme de 22 ans aurait été profondément peiné que sa mort détournât de son but l'effort ultime de sa courte mais intense vie. Terry Fox voulait abolir cette tristesse qui ensevelit avant terme les malades incurables, ce silence qui empêche les proches et le personnel médical d'avoir avec les patients des rapports francs et humains. Il voulait surtout que toute la communauté sorte de sa résignation.

Lui qui s'attendait à recueillir, pour aider à vaincre le cancer, une somme très modeste, aura finalement suscité une souscription spontanée de quelques dizaines de millions de dollars. Les ressources financières sont un moyen facile pour le citoyen ordinaire d'apporter une contribution. Et il ne fait pas de doute que l'argent est sûrement l'un des nerfs de la guerre scientifique qu'il faudra continuer de mener contre le cancer et les maux du même genre. Mais trop d'argent peut nuire aussi, nos institutions ayant pris l'habitude d'investir beaucoup dans leur bureaucratie et leurs services de prestige. Dans le secret des laboratoires autant que sur la route où s'était lancé Terry Fox, c'est finalement le dévouement

personnel le plus complet et le plus austère qui triomphe de l'obstacle.

De fait, les fonds nécessaires à la recherche scientifique devraient venir d'abord et essentiellement des deniers publics, et il y a quelque chose de choquant à voir, dans une nation qui dépense autant dans la recherche industrielle et militaire, un simple jeune homme courir les chemins de son pays pour trouver, avec l'obole de ses concitoyens, de quoi guérir et faire guérir. Les autorités publiques ne demandent sans doute pas mieux que d'institutionnaliser la marche et la souscription du Marathon de l'espoir. Elles répondraient davantage aux besoins des malades et à l'espérance de leurs familles en dépensant à meilleur escient les fonds publics consacrés à la recherche au Canada.

Car ce qui était vraiment demandé des compatriotes de Terry Fox, ce n'est pas de financer la recherche contre le cancer, mais de se porter solidaires de leurs concitoyens frappés par la maladie ou quel qu'autre malheur. Or, on peut craindre que sur les routes qui, de l'Atlantique au Pacifique, devaient entraîner Terry et les athlètes de son calibre, la richesse du pétrole et l'argent facile n'attirent bien davantage la masse des Canadiens d'aujourd'hui. Pour qu'un si jeune homme donne à sa vie un virage aussi radical, il aura fallu, avec la perspective de la mort, une découverte des valeurs essentielles. Il était devenu, à vingt ans, plus sage et plus profond que la plupart de ses aînés.

Eclairé entre-temps par la fréquentation de la Bible, Terry Fox avait su, néanmoins, éviter les sermons creux qui en viennent à dévaloriser les plus grandes causes. Son langage simple et direct allait à l'essentiel, et entre son message et sa vie, il n'y avait pas de contradiction scandaleuse. Il espérait un miracle qui lui sauvât la vie. Ce miracle-là n'est pas venu. Mais sa vie et sa mort, dans leur intensité même et dans le retentissement qu'elles ont auprès de ses compatriotes, sont par elles-mêmes un rare miracle, inattendu, aucunement recherché, mais éclatant. Puisse ce marqueur exemplaire entraîner à sa suite non pas seulement les jeunes de son âge, mais tous ceux qui sont portés à abandonner autrui.

Jean Claude LECLERC

INACTUALITÉ

Comprendre les Amérindiens

par André Patry

A Ottawa comme à Québec, les Amérindiens font de nouveau parler d'eux. Dans leurs rapports avec le gouvernement fédéral, ils mettent l'accent sur les inconvénients que représente pour eux le développement des gisements pétroliers et miniers de la vallée du fleuve Mackenzie; dans leurs relations avec le gouvernement québécois, ils contestent la validité des règlements auxquels on veut les soumettre pour ce qui regarde la capture du saumon. Ces deux litiges dérivent d'une même source: le souci des autochtones de sauvegarder leurs droits en terre canadienne.

Le projet de charte de M. Trudeau reconnaît, par l'article 34, l'existence de ces droits et en réaffirme la primauté sur toute autre loi, fédérale ou provinciale, qui viendrait les réduire. Il va même jusqu'à inclure les Métis parmi les autochtones. Mais le projet du premier ministre canadien ne dit pas en quoi consistent les droits des autochtones pas plus qu'il ne définit la qualité de métis.

Aux yeux de la plupart des citoyens, les droits des Amérindiens se limitent à la chasse et à la pêche qu'ils peuvent continuer de pratiquer à l'instar de leurs ancêtres, mais à l'intérieur des lois et règlements promulgués par l'Etat. Les autochtones ne partagent pas cette interprétation restrictive de leurs droits. Quelques-uns d'entre eux considèrent même qu'ils jouissent de tous les pouvoirs et privilèges d'une nation, au sens contemporain du mot. Ainsi, les Dénés affirment qu'ils n'ont jamais cédé aucun de leurs droits fondamentaux et qu'ils possèdent toujours les attributs propres à toute nation, y compris le droit à l'autodétermination politique et à l'autonomie culturelle.

Les Dénés rappellent qu'ils n'ont pas été conquis mais occupés, et qu'ils vivent sous un régime d'accoutumance et non de sujétion.

Naturellement, il n'en est pas ainsi de tous les Amérindiens. Quelques tribus ont conclu, dans le passé, des conventions pouvant être assimilées à des traités de paix, puisqu'elles venaient mettre fin à de véritables guerres entre elles et les colons européens. D'autres, plus nombreuses, ont signé des ententes appelées «surrenders» par lesquelles elles abandonnaient certains droits à l'intérieur d'espaces souvent très vastes. Un grand nombre de ces dispositions pourraient sans doute faire figure aujourd'hui de «traités inégaux». Leur légitimité pourrait alors être contestée, notamment au nom du droit de la décolonisation.

Celui-ci, il est vrai, n'est encore qu'un ensemble de principes énoncés, à l'origine, au profit des seuls peuples chrétiens que l'Empire ottoman tenait en tutelle. Mais ces idées ont fait leur chemin, et les colonisateurs s'en sont finalement révélés, bien involontairement, les messagers les plus efficaces. De nos jours, le droit des peuples est universel. Même des groupes infimes ou technologiquement peu avancés, que l'on qualifiait hier encore de peuplades, en réclament et en obtiennent maintenant tous les bénéfices. Ce qui se passe présentement dans les Antilles et en Océanie le démontre déjà; ce qui se passera demain dans l'Amérique continentale le confirmera davantage, et avec une vigueur sinon une violence qui étonnera une fois de plus ceux que l'ignorance ou l'inconscience condamne à la politique du quotidien.

Il est impensable que les Amérindiens aient renoncé à leurs droits fondamentaux, c'est-à-dire à ceux qui sont indispensables à leur existence et à leur avenir en tant que communautés. Ces droits intéressent la politique et le culturel. Dans cette perspective, la chasse et la pêche, puisqu'elles sont d'abord des moyens de subsistance, font figure avant tout d'instruments économiques. Mais leur degré d'intégration à la culture des autochtones est telle-

ment poussée qu'elles revêtent une valeur sociale singulière. Sans la chasse et la pêche, les sociétés amérindiennes sont vouées à la désagrégation. Ce phénomène, du reste, est déjà amorcé dans plusieurs régions du Canada.

Les Amérindiens ne rejettent pas la science et la technologie. Ils veulent en concilier les avantages avec leur mode de vie traditionnelle, et ce mode de vie est beaucoup plus qu'une affaire de chasse et de pêche, encore que les fruits de l'une et de l'autre puissent être sérieusement compromis par une modification trop radicale du milieu naturel. Les Amérindiens veulent vivre et se gouverner conformément à leurs conceptions politiques et sociales. Ce droit devrait leur être reconnu partout où son exercice est praticable et d'abord dans les Territoires du nord-ouest.

Certains gouvernements ont la fâcheuse tendance à abandonner aux tribunaux la solution des problèmes qu'ils n'ont pas le courage ou la force d'affronter. En ce qui concerne les droits des Amérindiens, c'est la position qu'adopte présentement le gouvernement canadien. En proposant, en effet, l'insertion dans sa charte de l'article 34 qui sauvegarde, sans les définir, les droits des autochtones et des métis, M. Trudeau laisse aux magistrats la tâche de dire en quoi consistent ces droits. Il est vrai que le premier ministre agit de la même façon à l'égard de bien d'autres droits que sa charte reçoit la mission de protéger. Mais, dans le cas des autochtones, la responsabilité des tribunaux devient exorbitante.

Le problème des relations, à l'intérieur de la société canadienne, des autochtones avec les autres citoyens est avant tout une question politique. Il s'agit de préciser quels peuvent être dans le Canada d'aujourd'hui les droits particuliers des autochtones en tant que premiers occupants du pays. Il est évident que ces droits, au-delà d'un minimum

applicable à tous les autochtones, cessent, pour des raisons pratiques, d'être les mêmes d'une région à une autre. Dans les Territoires du Nord-ouest, ils paraissent analogues à ceux de n'importe quelle autre nation.

La constitution canadienne confie au gouvernement fédéral l'autorité législative sur les Amérindiens. C'est donc à lui qu'il revient, en premier lieu, de prendre l'initiative d'un règlement du problème des autochtones. Il serait souhaitable qu'une conférence générale, convoquée par Ottawa, réunisse autour d'une table les représentants légitimes des autochtones, Amérindiens et Inuits, ainsi que ceux des provinces, afin d'en arriver à une définition de ces droits qui, à la suite d'un consensus des autochtones, recevrait la sanction des lois du pays.

Il ne faut pas se leurrer sur les difficultés d'une telle opération. Elle risquerait d'être innombrables et même de paraître, par moments, insurmontables. Mais le problème se pose depuis quelque temps déjà et il continuera de se poser avec une force grandissante. Il est préférable qu'il soit abordé et résolu par les dirigeants des parties intéressées plutôt que par les tribunaux. Ceux-ci hésiteront toujours à plonger dans un passé trop lointain et surtout à admettre officiellement la recevabilité de certains principes du droit international contemporain, qui tendent à invalider, au nom de la décolonisation, des situations juridiques remontant, précisément, à ce passé lointain, mal connu ou délibérément oublié.

Le problème des autochtones, ici comme ailleurs en Amérique, est un problème politique. Il exige un règlement politique. C'est à l'Etat qu'il appartient de lui trouver une solution conforme à l'esprit de ce siècle. Tout retard dans ce sens compromet chaque jour davantage l'avenir des relations entre les autochtones et les autres citoyens et expose le pays tout entier à la réprobation de l'opinion publique internationale, et peut-être même à des sanctions.

des enfants reste un but qu'on peut atteindre avec différents moyens, et la famille traditionnelle telle que j'ai tendance à l'idéaliser comme bien d'autres, n'est qu'un de ces moyens à ma disposition. Mon chemin, comme celui d'Hélène, reste encore très long et difficile, pourtant je vis avec la satisfaction d'avoir pu faire librement un choix que bien des hommes ne veulent pas ou ne peuvent pas faire.

Il fut un temps où je ne pouvais faire autre chose que de haïr ou de mépriser ma compagne pour la décision qu'elle a prise. La vie que je mène avec les enfants m'a permis de temporiser ces sentiments extrêmes sans pour autant abattre cette barrière émotionnelle qui nous divise. Avec le temps on arrive à regarder sans voir et entendre sans écouter. Bon courage Hélène.

En vous quittant, madame Rowan, permettez-moi de vous féliciter encore une fois pour votre excellente initiative, ce fut un article bien au point à tous les égards.

T.N.D.



À l'endroit de l'envers

On ne tient pas tant à son argent qu'à celui des autres.

Si je savais de quoi mes lendemains seraient faits, je ferais autre chose.

S'embêter, c'est s'outrager soi-même.

On annonce à un diplomate de carrière la mort de sa femme. Habitué de dissimuler ses émotions, il demande: «Est-ce officiel?»

Combien risquent leur vie, après avoir pris toutes les mesures pour s'en tirer?

Nos illusions, quelques-unes, meurent brutalement; les autres, la plupart, maigrissent.

Une femme me fait remarquer que l'expression «tomber en amour» dénonce l'amour, est l'aveu d'une chute. S'il était vraiment si éphémère, on devrait le rendre par une formule d'élévation, d'envol, d'assomption.

Il est si vieux que l'on prend tout ce qu'il dit pour des mots historiques.

— J'ai peur de devenir fou!
— C'est fou ce que tu dis là.
— Tu vois!

Deux demi-vérités font un mensonge tout plein.

Quand l'enfant boude, c'est sa façon de faire la grève.

Quand on n'a rien à dire et qu'on le dit, on laisse souvent une meilleure impression que quand on se tait.

On ne sait pas toujours ce que l'on fait de sa vie; on sait quelquefois ce que la vie fait de soi.

Il faut se méfier du talent dans la mesure où on l'admire.

Vous ne parlerez jamais mieux de vous si vous ne parlez que des autres.

Le vieux et la vieille ont vécu inséparables tout le temps de leur union. Ils sont morts le même jour, comme ils le désiraient. Et dans leur testament, ils ont exigé ce qu'aucun couple de leur sorte n'avait encore réclamé: un cercueil double.

Quand je change d'opinion, j'ai un peu honte de l'avoir fait partager.

Quand on se vante de ne pas avoir de défaut, on a le pire: l'orgueil.

Il y a de ces gens qui ne voient rien jusqu'à ce qu'on leur crève les yeux.

Celui qui trop tôt veut se faire spécialiste s'expose au danger de devenir un imbécile.

Les plus grandes inquiétudes de ceux qui sont favorisés par la fortune ou la célébrité ne leur viennent pas de leurs ennemis mais de leur associés.

L'idéal de l'égalité est surtout prêché par les envieux.

Il y a certaines qualités dont la vie se charge de nous corriger.

La civilisation n'est pas le contraire de la barbarie; elle est la plus haute manifestation de son raffinement.

La mémoire est moins une faculté qui oublie qu'une aptitude à déformer.

L'oeil du chien ne dort que d'une oreille.

Albert BRIE

LE TRES AU DEVOIR

■ L'olivine

À une époque où le Québec a un besoin vital d'expansion économique, il ne semble pas raisonnable de négliger certaines de nos ressources, comme le gisement d'olivine au pied du Mont Albert, en Gaspésie.

En économie, il n'y a pas de trop petits bénéfices et chaque activité nouvelle, par l'effet multiplicateur habituel et par sa valeur d'exemple, porte en elle la qualité de notre avenir. Il ne faut donc pas systématiquement tuer toute initiative dans l'oeuf sous le prétexte plutôt fallacieux en l'occurrence, de préserver l'environnement.

Voilà un projet s'ouvrant sur une technologie nouvelle, promettant quelques dizaines d'emplois à court terme dans une région défavorisée, et peut-être plusieurs centaines à moyen terme, dans des conditions d'exploitation discrètes et non polluantes qui nuiraient peu à l'environnement. De surcroît, il assurerait un milieu de travail plus sain aux ouvriers des fonderies. Et on le bloque sous le prétexte de sauver quelques centaines d'arbres qui vont peut-être passer au feu, comme des milliers d'autres chaque année, par l'inconscience de touristes négligents!

Mais disons d'abord ce qu'est l'olivine et ses applications. C'est un matériau dur, résistant au feu, appelé à remplacer la silice dans les fonderies, responsable de la silicose chez les ouvriers de cette industrie. Il pourra être utilisé avantageusement dans les hauts-fourneaux, comme revêtement intérieur et comme fondant pour éviter les adhérences. Il pourra servir aussi dans la fabrication de mortier pour les joints de maçonnerie.

On peut en faire, grâce à la texture de la roche au gisement du Mont Albert, une exploitation souterraine discrète et non polluante parce que le tamisage se ferait à sec. Ajoutons que c'est un matériau rare en Amérique du Nord, aux applications nouvelles qui donneraient naissance à des usines de transformation, procurant ainsi d'autres emplois dans la région.

Dans une conjoncture économique serrée, avec des finances publiques qui menacent les contribuables d'un fardeau toujours plus lourd, en partie pour entretenir des chômeurs et des assistés sociaux, on ne peut pas se permettre éternellement de pousser des activités productives pour le simple plaisir d'admirer la nature et les petits oiseaux.

Tout le monde aime la nature et cet amour peut faire oublier pendant une ou deux décennies que, dans le monde, toute société est en concurrence avec d'autres sociétés et que les plus industrieuses absorbent généralement les autres. Cela aussi, c'est une loi de la nature et je m'en tienne à l'Association des biologistes, composée de gens instruits, l'ignore aussi totalement. La société québécoise a fait des efforts prodigieux pour survivre et maintenant moins que jamais il ne faut s'endormir sur des considérations oiseuses.

Le progrès est avant tout un état d'esprit et le jour n'est pas loin où il faudra consentir à un peu moins d'environnement, pour plus de productivité, ce qui ne nous empêchera pas de prendre toutes les mesures pour conserver un environnement, peut-être pas tout à fait vierge, mais tout de même acceptable.

Pierre POURCHELLE

Bernières, 22 juin

■ Le PLQ en ébullition

(Lettre adressée à M. Claude Ryan.)

M. Ryan, l'éditorialiste, nous avait habitués à voir les côtés face et pile d'une situation avant de livrer ses conclusions. J'aimerais vous parler de la campagne électorale et de notre avenir politique proche.

Toute analyse de la campagne nous parle de l'organisation du parti et de l'image que vous avez donnée. Que l'organisation du parti ait été trop centralisée est un fait que nous avons vécu dans les associations de comté. L'analyse qu'en fait M. Wilson publiée en extenso dans LE DEVOIR me semble en grande partie juste. Ce qui vient de la base devrait revenir à la base tant au niveau des idées que du financement. Il faut faire confiance à ses gens. Quant à l'image, il serait mal avisé de ne pas en tenir compte. Finalement, elle se résume en deux points. L'image de l'intellectuel sévère mais honnête, juste, rigoureux et qualifié que vous avez montrée durant la campagne au leadership vous a servi. Le parti libéral et éventuellement le Québec peut

répondre à cet «anticharisme». Par contre, vous avez eu la victoire difficile. Que ce soit réel ou non, vous avez donné l'image d'un homme quasi autoritariste et inutilement dur et mesquin envers les perdants. Ce n'était même pas une arrogance hautaine à la P. Trudeau car ce n'était pas serein. Les Québécois, qui ont élu bien d'autres personnes convaincues d'autres «crimes» pardonnent difficilement ceux-là. J'aimerais espérer qu'il ne s'agit pas de l'homme réel mais d'erreurs dues à l'inexpérience d'une politique quotidienne dont le rythme d'enfer peut nous faire trébucher. Alors cette image pourrait être mieux développée et présentée. On n'a qu'à se rappeler celle de Daniel Johnson pour espérer que ce qui compte ce sont d'abord les idées que l'image doit présenter. D'autre part, des sondages vous auraient bien révélés dès janvier que la campagne a eu une très faible influence sur le vote. Je crois que l'élection s'est perdue par l'image plus générale que le Parti libéral a donné de lui lors des débats télévisés de l'Assemblée nationale et par son choix lors du vote sur le projet Trudeau.

Ceci m'amène à la situation actuelle. Le parti libéral est en ébullition. Le résultat de ces luttes aura, je crois, autant d'importance sur l'avenir du Québec que la dernière élection. Nous sommes fédéralistes mais il faut définir pourquoi. Je discerne deux tendances profondes:

a) nous réussissons individuellement mieux dans ce système et le Canada a besoin du Québec pour prospérer; donc allons vers un Canada fort et centralisé

b) le peuple québécois et chaque individu qui le compose a plus de chance de s'épanouir dans cet ensemble et le monde, devenu gros village, n'est plus à l'heure des divisions; donc luttons pour un nouveau Canada des régions.

Les tenants de la première position vont proposer un rapprochement avec le Parti libéral fédéral. Ceux de la position alterneront aménages à faire front avec le PQ dans des conditions spécifiques. Je crois que le peuple québécois est majoritairement en faveur de la seconde position et vote en sens. M. Wilson dans l'analyse citée parle de «réalité politique» pour promouvoir le PLF. Je crois que la réalité politique historique du Québec des 30 dernières années est toute autre. Depuis Duplessis jusqu'à «maîtres chez nous» et «Égalité ou Indépendance» le peuple a toujours voté «rouge» à Ottawa mais autonomistes au provincial, sauf quelques exceptions vite corrigées. Si on ne tient pas compte de cette réalité politique, pendant que le PQ «s'unionnalise», le parti libéral se «l'apalmin» et sera un bon parti d'opposition pour longtemps. Ce serait dommage car le projet du Québec des libertés que nous voulons apporter est important au développement de notre peuple mais il sera écarté, en grande partie par notre faute.

De retour dans l'opposition, les libéraux de Jean Lesage ont exclu René Lévesque. En un peu plus de 10 ans, celui-ci est parti d'un peu près rien et est devenu chef du Québec. À l'occasion de ce nouveau débat, j'aimerais que l'option québécoise s'impose et, si exclusion ou démission il y a, elle soit de l'autre camp.

Il y a un réel danger qu'à l'occasion d'un coup de force fédéral possible, le PQ fasse une élection «quasi-référendaire» qui deviendrait facilement par la suite mandat de réaliser la «souveraineté-association». Déjà, il a été assez habile pour ne mettre celle-ci en veilleuse que le temps de reprendre le pouvoir pour la réanimer de plus belle quelques semaines après. Il ne faudrait pas lui donner la possibilité d'y aller de ce Québec souverain des égalités qui nous nivelleraient pour longtemps.

Pierre GALARNEAU, M.D.
St-Hyacinthe, 18 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois, \$38,00; trois mois, \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois, \$41,00; trois mois, \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

MEMOIRAGE

Un mot de sympathie et d'encouragement

(Lettre adressée à Mme Renée Rowan.)

Je voudrais vous féliciter de l'excellent article intitulé «Élever seule un enfant» dans LE DEVOIR du 22 juin. Ce fut pour moi une bouffée de fraîcheur rassurante qui témoigne de l'existence d'êtres humains autour de moi. Je ne suis plus enfermé dans mon monde, «le monde existe, vas jouer dehors!» me suis-je dit. Je voudrais donc envoyer, à travers vous, un message de sympathie et d'encouragement à toutes les Hélices de ce monde.

En tant que «père célibataire» de deux enfants, je vis les mêmes angoisses, la même solitude que celles de votre amie. Après lecture de sa lettre, je pourrais facilement épaissir le catalogue des difficultés qui attendent un parent unique, cet être humain qui doit chaque jour, en l'espace de quelques heures, passer d'un comportement de père normatif à celui d'une mère rassurante, après tous les soucis et tensions de sa vie professionnelle. Comment dire à sa fille d'aller du côté des femmes au

vestiaire de la piscine publique? Comment justifier son indifférence vis-à-vis de l'ex-conjointe devant son fils? Tous ces faits quotidiens de la vie d'un parent célibataire doivent être assumés par une seule personne alors que nos conventions sociales les répartissent habituellement selon le sexe.

J'ai choisi en toute liberté d'assumer l'éducation de mes enfants, ce fut probablement la meilleure décision de ma vie bien qu'elle fut prise dans des circonstances pénibles. J'ai eu également la chance d'avoir une profession qui me permet d'assurer le bien-être matériel de mes enfants, ce qui n'est pas le cas pour les trois quarts des familles monoparentales au Québec.

Cependant, j'ai le regret de constater que la perception que le monde a d'un «père célibataire» ou d'une «mère célibataire» n'est pas tout à fait la même. Le «père célibataire» tel que je suis (je n'ose pas généraliser) bénéficie de l'admiration de son entourage (ça prend du courage pour s'occuper des enfants paraît-il!). Si

je me souviens bien, les déboires matrimoniaux de Pierre Trudeau n'ont pas tellement nui à sa carrière politique (ils risquent même de donner une nouvelle constitution au Canada!) alors que l'Angleterre (Ah les Anglais!) a mis une de ses princesses en quarantaine quand elle a quitté son photographe de mari.

Je crois que si c'était mon épouse qui avait décidé de garder les enfants, elle aurait bénéficié, au mieux d'une compassion, au pire de la pitié. Le problème d'ajustement d'un parent unique (homme ou femme) à sa nouvelle vie n'est pas réglé pour autant. Qu'on vous admire ou qu'on vous plaigne, vous n'êtes plus comme les autres. Votre situation ressemble un peu à celle d'un handicapé physique. Vous êtes un être séparé avant d'être un être humain.

En ce qui me concerne, je ne regrette pas d'avoir pris la décision de rester avec les enfants, ce fut une expérience éprouvante mais très enrichissante. Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas à prendre la même décision. Pour moi-même le bien-être

La France du printemps 1981

1) Promenade dans l'histoire récente

B IEN sûr, tout a été dit presque sur les dernières élections en France; en six semaines, elle a élu un président socialiste, élu une nouvelle Assemblée législative où les socialistes sont majoritaires. Les partis de droite, et le Parti communiste aussi, ont pratiquement perdu la moitié de leurs sièges de députés. Au Québec, cela serait plus ou moins ordinaire: un bon balayage. Mais les Français, eux, n'en croient pas leurs yeux. Une vraie révolution. Avoir passé trois bonnes semaines la-bas, au moment crucial, du 9 mai au début de juin, a été un moment passionnant. Essayons de comprendre pourquoi.

Tout a commencé en 1958. À un pays lassé de l'instabilité politique, le général de Gaulle a alors proposé une nouvelle constitution, celle de la Ve République, toujours en vigueur. Elle comprend essentiellement une forte concentration des pouvoirs aux mains du président, ceci pour éviter le jeu des partis politiques, si nombreux alors en France. Ce régime présidentiel devait fonctionner avec une Assemblée législative favorable aux idées du président, sinon il y avait choc des pouvoirs.

L'élection du président, au suffrage universel, avait lieu en 2 tours du scrutin. Au premier tour, il y avait toujours plusieurs candidats. Au second il n'en restait que deux. Cela conduisait donc à une bi-

par
Paul Mancel

Documentaliste au DEVOIR, l'auteur a fait dans son pays d'origine un séjour de vacances et d'information au cours de la campagne électorale. Dans une série de deux articles, il propose une analyse et dégage quelques conclusions.

polarisation de la vie politique française, donnée absolument nouvelle pour la France: la grande tendance de droite et la grande tendance de gauche. En principe l'alternance était parfaitement possible.

En pratique, depuis 1945, la tendance de gauche française avait toujours été dominée par le Parti communiste, le plus puissant et le mieux organisé. Or il y avait, et il y a toujours, une majorité de Français opposés à un gouvernement contrôlé par le Parti communiste. La droite a fort habilement agité cet épouvantail, en réalité pour garder le pouvoir. De ce fait l'alternative devenait impossible.

Cependant les Français, dans leur ensemble, acceptaient très bien cette nouvelle constitution où ils élaient directe-

ment, pour sept ans, le principal homme politique du pays. C'est là que François Mitterrand a conçu et réalisé une remarquable manœuvre politique de longue haleine. Élu secrétaire général (président) du nouveau Parti socialiste en 1971, il était élu président de la République exactement dix ans plus tard. Comment a-t-il réussi cette étonnante manœuvre? En 1972, il a associé le Parti socialiste au Parti communiste dans le fameux «Programme commun» de l'«Union de la gauche». Remarquable épouvantail pour toute la droite.

Mais, dès cette époque, Mitterrand voulait redonner au Parti communiste ce qu'il estimait être sa place réelle, non dominante de la gauche. Il voulait s'emparer de voix communistes. Aussitôt après l'accord avec le Parti communiste, il disait: «Sur 5 millions d'électeurs communistes, 3 millions peuvent être socialistes. Un jour le Parti communiste s'est aperçu que, contrairement à son espoir de maintenir toujours le Parti socialiste sous sa dépendance, c'était ce dernier qui progressait de plus en plus, largement au détriment du Parti communiste. Ce fut alors la non moins fameuse «Rupture de l'Union de la gauche», en 1977. L'odieuse en retomba largement sur le Parti communiste qui, depuis cette date, n'avait cessé d'attaquer le Parti socialiste et plus encore, M. Mitterrand.

La suite est connue: les voix recueillies par le Parti communiste au premier tour de l'élection présidentielle de cette année étaient d'environ 15% des suffrages exprimés. Plus grave encore, au premier tour des élections législatives, le PC n'a obtenu que 16,17% des voix, alors qu'il avait obtenu jusqu'à 25% des suffrages. Le mythe de la toute-puissance communiste était brisé.

M. Mitterrand a également été beaucoup aidé par la division de la droite alors au pouvoir: la lutte entre les «Giscardiens» (UDF) et les «Chiracques» ou Gaullistes (RPR). Jacques Chirac avait puissamment aidé Valéry Giscard d'Estaing à se faire élire président en 1974. En récompense, M. Chirac avait été nommé premier ministre. Mais beaucoup de choses séparaient les deux hommes: caractère, tempérament, comportement, analyses et visées politiques. Démis de son poste de premier ministre, Jacques Chirac, fonceur, plutôt démagogue, s'est fait élire maire de Paris en battant le candidat de M. Giscard d'Estaing. Élu au suffrage universel pour la première fois depuis plus d'un siècle, le poste de maire de Paris possède un prestige et une force politique très grande. M. Chirac a su en user fort habilement. Finalement, le 10 mai dernier, en ne votant pas pour M. Giscard d'Estaing, un certain nombre de Chiracques ont élu M. Mitterrand. Pour

la première fois dans l'histoire de la Ve République, la droite au pouvoir a été divisée. Cela lui fut fatal.

Tout cela est encore assez simple en apparence. En fait, il y a de très grandes subtilités dans la politique française, des éléments très malaisés à démontrer. Deux petits textes les présentes fort bien. «La gauche veut faire le bonheur des hommes. La droite (française) veut leur éviter le malheur. Sans les consulter.» L'E DEVOIR du 22 juin 1970 publiait un article de Jean Bertolino, consacré à Milan. L'auteur parlait de son entrevue avec le président du syndicat CISL des métaux de Sesto San Giovanni. À Rome, la CISL, c'était la démocratie-chrétienne. Il n'en était rien à Milan. M. Bertolino demande: «Est-ce qu'on pourrait comparer votre syndicat à la CFDT en France par exemple. — «Je crois que les syndicats en Italie sont moins dogmatiques, moins aristocratiques que les syndicats français.»

Voilà bien, trop souvent, deux des éléments fondamentaux du comportement français. D'une part, la possession assurée de la vérité, ce n'est pas une vérité tranquille, c'est un dogme. Il n'y a pas de discussion réelle possible. D'autre part, la certitude que les meilleurs, l'aristocratie, l'élite, doivent diriger, gouverner seuls: ils sont les meilleurs et ils ont la vérité. Oh, tout cela évolue depuis 20 ans,

mais il reste un fond toujours présent, dans beaucoup de domaines.

Trois journaux du samedi 9 mai illustraient de façon soignée cette attitude, encore une fois incompréhensible au Québec, mais réalité tenace en France. «Empêcher le malheur des hommes», «Donner le pouvoir aux meilleurs», c'était bien ce qui apparaissait constamment dans les deux journaux du groupe Hersant, *L'Aurore* et *Le Figaro*. (Le groupe Hersant était entièrement acquis à Giscard). Trop de textes passionnants. Retenons seulement dans *Le Figaro Magazine*, joint à l'édition du samedi, les deux pages qui y sont consacrées à la polémique sur «Les Propositions écrites de François Mitterrand». On y apprend ainsi que «la possibilité d'utilisation en commun de certains équipements ménagers ou de certains équipements de loisirs» est une attaque contre «les biens personnels et individuels». On ne voit guère comment les buanderies automatiques et les piscines publiques conduisent à ces effets.

Les deux pages qui suivent s'intitulent simplement: «Faire de la France l'élite du monde: c'est possible». Il y a des éléments très vrais dans l'article. La saute est insupportable pour la majorité des Français (ne parlons pas des étrangers). L'élite, ce n'est pas eux, ils ne participent pas réellement à ce superbe programme. L'argent n'est pas tout. Et on les prend pour des imbéciles.

L'analyse du troisième journal de ce 9 mai, *L'Humanité*, organe du Parti communiste, n'est pas moins intéressante. Bien sûr, il appelle à voter pour François Mitterrand, mais l'éditorial n'est qu'une longue critique de M. Mitterrand. La continuation de la guerre contre le PS. La position officielle du PC au sujet de l'Afghanistan et la Pologne, fort dogmatique aussi, a également troublé bien des communistes. Et, à la fin de la campagne présidentielle, le PC avait mené une grande offensive contre les immigrants et la drogue en France. Menées de façon odieuse ces attaques se sont retournées contre le PC.

Voilà, entre autres, mais elle est extrêmement importante. L'explication psychologique du vote du 10 mai et des législatives. Avec le souci de l'alternance, la majorité des Français a rejeté une forme de dogmatisme et d'aristocratie dans l'exercice du pouvoir. Droite française et Parti communiste étaient unis dans cette attitude. Et dans la défaite. On retrouvait ainsi le fameux mai 1968 qui, lui aussi, voulait une libéralisation de la politique et de la vie. Il fut battu par la droite et le PC unis. François Mitterrand y avait été vaincu. La roue tourne.

(à suivre)

RÉPUBLIQUE

Irak: la violence obstinée

par
Jean-Charles Chebat

L'auteur est professeur au département des sciences administratives à l'UQAM. Il réplique au texte de M. Thierry Hentsch paru dans notre édition du 22 juin.

Juifs sont des étrangers en Israël même. Étrangers parce nés ailleurs que sur cette terre, étrangers aussi parce que différents de la population environnante. On retrouve ici la trame des arguments les plus

écoulés de l'antisémitisme séculaire et on les traitera pour ce qu'ils valent. Mais M. Hentsch n'est pas de ceux qui, sobrement, inscrivent des graffiti dans le métro. Le style et l'homme sont quand même plus subtils: son reproche est qu'Israël ne s'est pas «assimilé à la culture de ses derniers» (les peuples conquis). Voilà le renouvellement du thème de l'étrangeté. Que l'on m'explique, je vous prie, pourquoi les Juifs auraient été en quête d'une patrie authentiquement à eux si l'entreprise devait justement mener à effacer cette spécificité juive. En quelque sorte un nationalisme dont, selon M. Hentsch, la finalité aurait dû être l'auto-destruction.

Enfin disons à M. Hentsch, qui semble l'ignorer: Israël s'est créé non pas avec, mais malgré et contre l'imperialisme. Malgré les Français et les Américains qui ne sont pas intervenus, contre les Britanniques qui ont armé et encadré les légions

arabes, mais avec l'aide de la Tchécoslovaquie qui lui fit seule à envoyer des armes à Israël.

Voilà donc pour le postulat de M. Hentsch, qui tricote à ravier le sophisme et le faux-semblant.

M. Hentsch s'émue des bombardements israéliens au Liban, mais ne dit pas si les bombardements syriens dans ce même malheureux pays lui arrachent des soupirs.

M. Hentsch, professeur de science politique, donc féru d'histoire, avance l'axiome que les conquérants finissent toujours par ressembler aux peuples conquis. Voilà qui reflète mal la réalité arabe: du Maroc à l'Afghanistan, les Arabes musulmans ont muselé les Kabyles, écrasé les Coptes, mis les Noirs en esclavage et pratiquement fait un génocide en Arménie et au Kurdistan. Tout cela pour passer sous silence le statut de Dhimmi fait aux chrétiens et aux juifs. Est-ce bien la culture à laquelle M. Hentsch suggère qu'Israël «s'assimile»?

Enfin M. Hentsch nous exprime son regret pour la destruction de la centrale nucléaire de Tammouz en Irak. Il s'agit là, selon lui, d'une «attaque préméditée» SANS «provocation».

Je plains sincèrement M. Hentsch de devoir se porter à la défense d'un tel programme nucléaire, lui qui, en bon écologiste, s'oppose d'ordinaire fermement à cette forme d'énergie. Sans doute le fait qu'une centrale nucléaire soit aux mains des Irakiens lui confère une vertu insoupçonnée jusque-là.

Non certes, selon M. Hentsch, il n'y avait ni danger ni provocation. Pour ce qui est du danger, le journal *Le Monde* publiait récemment un article indiquant que l'Irak devrait parvenir à fabriquer sa bombe atomique. De plus les exemples sont fréquents et récents du non respect d'accords internationaux sur la non-utilisation militaire de centrales nucléaires. Qu'on se souvienne de l'Inde: le Canada lui vend de la technologie nucléaire avec la classe spécifique de non-utilisation militaire. Quelques années plus tard, l'Inde fait exploser sa première bombe atomique.

Ce que l'Inde, pays pauvre, a pu faire en peu d'années et avec peu de moyens, l'Irak aux caisses pleines de pétrodollars peut le faire en moins de temps encore en achetant des cerveaux étrangers. Voilà pour le danger.

Pour ce qui est de la provocation: l'Irak se dit toujours en état de guerre avec

Israël depuis 1949; dans ces circonstances, il ne peut donc être question d'«attaques préméditées» ou de «provocations» entre ennemis déclarés. L'Irak a attaqué l'Iran SANS déclaration de guerre et cela n'a pas provoqué la juste colère de M. Hentsch. Pourquoi?

Pour ce qui est encore de la «provocation», l'Irak fait partie du camp des irréductibles qui refusent obstinément et depuis toujours l'existence de l'État d'Israël: l'Irak est avec l'Algérie, la Libye et l'OLP dans le «camp du refus».

Si l'Irak n'a pas réussi, avec ses alliés arabes, à détruire Israël, ce n'est pas faute d'avoir essayé: cinq guerres viciaient ouvertement à l'annihiler.

Nous suggérons à M. Hentsch de modérer son jusqu'au-boutisme de salon. La nation arabe qui a le plus sacrifié d'hommes à la lutte contre Israël, l'Égypte lui reconnaît le droit de vivre. Qu'il en fasse donc de même.

La coopération nucléaire israélo-sud-africaine

par
Abdelkader Benabdallah

L É récent bombardement israélien de la centrale nucléaire Tammouz, dans la banlieue de Bagdad a, en Occident, amené certaines personnes à soulever le problème de la prolifération des armes atomiques. Pour généreuse qu'elle se veut, cette attitude devient «suspecte» lorsque l'on sait que pareilles préoccupations ne se sont jamais manifestées face à l'acquisition de l'arme nucléaire par Israël et à l'aide que ce pays fournit à l'Afrique du Sud pour doter celle-ci d'un important arsenal nucléaire.

Nous savons pourtant qu'Israël s'est lancé très tôt dans le nucléaire: dès les années 50, soit quelques années à peine après sa création. En 1957, suite à la signature d'un accord avec la France, l'État d'Israël obtint même la coopération de ce pays pour la construction d'une bombe atomique.

Mais ce n'est qu'en 1959 que le monde découvrit, grâce à des «fuites» dans la presse internationale, qu'Israël préparait sa bombe atomique dans une centrale nucléaire située près de Dimona, dans le désert du Néguev. Moins de dix ans plus tard, en 1966, ce pays possédait une quantité de plutonium suffisante à la fabrication de plusieurs bombes nucléaires de la puissance de celle d'Hiroshima. Et dès le 18 juillet 1970, le *New York Times*, se référant à un rapport d'experts américains qui venaient de visiter les installations nucléaires israéliennes, rapportait que «les experts ne pouvaient pas donner l'assurance qu'on ne se livrait à aucune activité militaire dans la centrale nucléaire de Dimona». Lors de la guerre d'octobre 1973, cette information fut confirmée puisqu'il a été publiquement reconnu par le gouvernement israélien et par les services de la CIA qu'Israël avait déployé son dispositif atomique pour parer à un éventuel effondrement de l'armée israélienne.

La coopération nucléaire israélo-sud-africaine n'avait pas, quant à elle, attendu 1973 pour voir le jour. Elle fut mise sur pied dès les années 60, époque où l'on assista à la décolonisation quasi totale du monde arabe et de l'Afrique et où fut amorcée sur le plan international une lutte arabe et africaine contre l'État d'Israël et contre l'apartheid sud-africain. Elle se manifesta de la manière suivante: l'Afrique du Sud fournit des matériaux nécessaires à la fabrication d'armes nucléaires israéliennes, en échange l'assistance scientifique israélienne permet à l'Afrique du Sud de développer rapide-

ment sa capacité de production d'armes de ce type. Ce qui explique notamment la création d'une branche sud-africaine à l'Institut des sciences Weizmann, qui est un institut israélien s'occupant de physique nucléaire, et l'envoi de nombreux spécialistes israéliens de l'énergie nucléaire à l'université sud-africaine de Witwatersrand pour initier les Sud-Africains (exclusivement) blancs à cette technologie de pointe.

Cette coopération nucléaire israélo-sud-africaine fut, cependant, maintenue dans le secret jusqu'en 1976. Cette année-là, lors de sa visite en Israël, M.B.J. Vorster, alors premier ministre d'Afrique du Sud, avait déclaré que son pays et Israël étaient convenus d'échanger de l'uranium sud-africain contre une assistance technique israélienne en matière nucléaire (*The Middle East*, Londres, juin 1980). De plus, lors du Séminaire international sur la collaboration avec l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire, qui s'est tenu à Londres les 23 et 24 février 1979 sous les auspices du Comité spécial contre l'apartheid de l'ONU, il a été révélé, preuves à l'appui, qu'Israël était le pays qui collaborait le plus activement au programme nucléaire de l'Afrique du Sud dans ses aspects militaires.

Plus qu'une coopération, il s'agit là, en fait, d'une véritable coordination israélo-sud-africaine en matière nucléaire. Certains parlent même d'«alliance nucléaire israélo-sud-africaine». Les faits semblent leur donner raison: la bombe atomique que l'Afrique du Sud se proposait de faire exploser en août 1977 avait été fabriquée par Israël. Cet essai nucléaire israélo-sud-africain n'eut pas lieu du fait des protestations dans le tiers-monde. En fait, ce ne fut là qu'un test des réactions internationales et de leur mise en conditionnement puisque deux ans plus tard, le 22 septembre 1979, l'essai de la bombe atomique israélienne eut lieu au large des côtes sud-africaines, protégé par un groupement tactique de navires de guerre sud-africains. Ceci fut confirmé par des représentants de la Central Intelligence Agency (CIA) devant un comité du Congrès des États-Unis (*The Daily Telegraph*, Londres, 3 février 1980).

La chaîne de télévision américaine CBS a, de son côté, signalé le 22 février 1980 qu'«Israël a fait exploser une bombe atomique en septembre 1979 dans l'océan Atlantique au large des côtes de l'Afrique du Sud... et a bénéficié à cet égard de l'aide et de la collaboration du gouvernement sud-africain» (*Washington Post*, 22 février 1980). Elle a aussi révélé avoir obtenu «de très larges extraits» d'un ouvrage qui doit être publié en hébreu par deux journalistes israéliens, Eli

Teicher et Ami Dor-On, qui ont affirmé qu'Israël fabriquait des armes nucléaires depuis longtemps et que l'Afrique du Sud avait offert à Israël la possibilité de procéder à un essai nucléaire sur son territoire.

Depuis la fin 1979, la coopération nucléaire israélo-sud-africaine semble même se renforcer encore plus comme l'a fort bien indiqué le général Amos Horov, ex-chef du ministère israélien de la Défense et actuel responsable du programme nucléaire israélien, lorsqu'il s'est fait rendu en Afrique du Sud en 1979. «Ma présence ici, avait-il déclaré, s'explique par la volonté de nos deux pays de renforcer encore plus leur coopération au niveau nucléaire.» Au cours de son séjour au pays de l'apartheid, il s'était ainsi rendu au Centre national de recherche atomique de Pelindaba, aux installations nucléaires de Valindaba, au complexe nucléaire de Koeberg et à la base navale de Simonstown. Commentant cet événement, le *Times of Zambia* soulignait le 14 novembre 1979 que «cette visite marque le début d'une phase plus active de coopération entre le régime sioniste d'Israël et le régime d'apartheid d'Afrique du Sud dans le domaine militaire en particulier pour la mise au point d'armes nucléaires».

Ce qu'il importe néanmoins de retenir de cette coopération nucléaire israélo-sud-africaine c'est qu'elle constitue une menace dangereuse contre les peuples arabes et africains hostiles au colonialisme, au sionisme et à l'apartheid. Et en invoquant l'argument grotesque de «légitime défense» pour justifier leur acquisition d'arsenaux nucléaires, Israël et l'Afrique du Sud visent, en réalité, à masquer le fait qu'ils sont les deux seuls États dans le monde arabe et en Afrique à contribuer à la prolifération des armes nucléaires. Il est temps, pour les «anti-nucléaires», de s'attaquer au mal là où il se trouve réellement.



**Au Québec,
faut se tenir...
en santé**

Montréal
ON Y REVIENT
TOUJOURS.

C'est à Montréal, ville de qualité, que 3 500 industriels ont choisi d'établir leur entreprise. Les faits suivants ne sont sans doute pas étrangers à leur décision:

- De toutes les villes de stature internationale d'Amérique du Nord, Montréal est celle qui présente les coûts de construction industrielle les plus bas.
- Montréal assure le recrutement facile du personnel par
 - un vaste bassin de main-d'oeuvre;
 - une vie culturelle, sociale et sportive qui attire les cadres et les professionnels;
 - la présence de techniciens qualifiés dans tous les domaines.

- Montréal possède un réseau de transport public hors de pair éliminant les coûts élevés de stationnement et imité par plusieurs autres grandes villes du monde.
- Montréal, en plus d'être en soi un marché important, permet d'accéder rapidement aux marchés extérieurs grâce à son excellent réseau routier, à son port et à ses aéroports internationaux.
- Montréal offre une concentration unique de services professionnels et techniques de qualité, favorisant ainsi le développement industriel.
- Montréal offre, à des prix plus que concurrentiels, des terrains industriels de choix près

du centre-ville aussi bien qu'en périphérie.

- Montréal constitue le réseau d'industries le plus important du Québec, offrant un potentiel de sous-traitance, d'approvisionnement et de services inégalé.

Si vous voulez encore d'autres raisons pour vous établir à Montréal ou pour étendre votre champ d'action, le comptoir unique de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) est à votre disposition. Vous n'avez qu'à téléphoner au (514) 872-6010 ou à remplir le bon ci-dessous.

Monsieur Claude Godbout
Centre d'accueil et de renseignements
CIDEM
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec)
H2Y 1B5

Nom

Titre

Société

Adresse

Code postal

Téléphone



Montréal
CIDEM
Industrie

9

Di Cioccio est élu à la mairie de Saint-Léonard

par Rodolphe Morissette

Me Antonio Di Cioccio a succédé hier à Me Michel Bissonnet à la mairie de la Cité de Saint-Léonard, l'emportant par 228 voix sur son plus proche adversaire, Me Robert Benoit, du Parti de l'alliance municipale (PAM).

Me Cioccio, qui dirige maintenant l'équipe du renouveau de son prédécesseur à la mairie et associé en affaires, M. Bissonnet, reste minoritaire au conseil de ville, où le PAM a sept conseillers et l'équipe du renouveau, deux seulement, en plus du maire. Les électeurs ont également remplacé hier le conseiller Cosmo Maciocia, devenu député le 13 avril, par M. Tommaso Nanci, du nouveau parti dit du Progrès civique, qui l'a emporté par 187 voix sur son plus proche adversaire, du PAM, M. Vincent Biello.

À la mairie, les 52.381 inscrits ont participé à l'élection à raison de 24%.

Le 13 avril dernier, lors de l'élection générale provinciale, Me Michel Bissonnet, maire de Saint-Léonard et chef de son parti municipal, l'Équipe du renouveau, se faisait élire comme député libéral du comté de Jeanne-Mance. De même, M. Cosmo Maciocia, conseiller municipal au siège no 2 de Saint-Léonard et membre de la même équipe que M. Bissonnet, était élu simultanément député libéral du comté voisin de Viger. Les circonscriptions de Viger et de Jeanne-Mance, à forte proportion italienne et couvrant en gros la cité de Saint-Léonard, sont les seules de la moitié est de Montréal, qui, avec le comté de Vau et pour les mêmes raisons, sont passées au Parti libéral à la dernière élection générale.

Deux sièges étaient vacants au conseil municipal de Saint-Léonard. Lors de l'élection municipale de novembre 1978, M. Bissonnet l'emportait, avec quatre des candidats conseillers de son équipe, tandis que le Parti de l'alliance municipale (PAM), son rival, obtenait néanmoins la majorité au conseil, avec sept conseillers. Le douzième conseiller, M. Joseph Andreani, y était le seul représentant du Parti civique de Saint-Léonard.

Aux élections partielles d'hier, trois candidats briguaient les suffrages à la mairie et trois autres au poste de conseiller du siège no. 2. À la mairie, le PAM avait pour candidat Me Robert Benoit, qui s'était fait élire comme conseiller (du PAM) en 1978. Son rival du Renouveau, Me Antonio Di Cioccio, est nul autre que l'associé de M. Bissonnet: ils ont leur bureau d'avocats rue Jean-Talon. Il y a un

an, Me Cioccio se faisait élire commissaire, puis président de la commission scolaire Jérôme-LeRoyer. Un troisième avocat de l'étude Bissonnet, Di Cioccio et De Michele, Me Antonio De Michele, était l'an dernier, l'un des aspirants à la candidature libérale dans le comté de Viger, contre M. Cosmo Maciocia.

Il va sans dire que M. Di Cioccio avait cette semaine l'appui officiel de Me Bissonnet comme candidat à la mairie. Les efforts récents du bureau d'avocats de la rue Jean-Talon visent à contrôler, dans le secteur, les trois paliers de représentation: scolaire, municipal et provincial.

Troisième candidat à la mairie, M. Jacques Di Blazio. Lui aussi avait été élu comme conseiller municipal de Saint-Léonard en 1978, plus précisément comme membre de l'équipe Bissonnet du Renouveau. Il a cependant rompu entre-temps avec le maire pour former un nouveau parti, qui a nom Progrès municipal.

Il n'est pas évident que la loi permette à des conseillers municipaux de briguer les suffrages à la mairie, comme l'ont fait hier et M. Robert Benoit du PAM et M. Di Blazio, sans démissionner au préalable comme conseiller. Le greffier de la ville ne pouvait prédire hier si les conseillers défaits à la mairie auraient le droit de conserver leur siège.

Au poste de conseiller du district no 2, trois candidats se présentaient pour succéder à M. Maciocia: MM. Vincent Biello, du PAM, Pari Montanaro, du Renouveau, et Tommaso Nanci, de la nouvelle équipe Di Blazio, du Progrès municipal.

Une autre élection partielle avait lieu hier à Saint-Lambert, sur la rive-sud immédiate de Montréal. Le maire élu en 1978, Me André Bourbeau, avait démissionné pour se porter candidat libéral du comté de Laporte à la générale du 13 avril. Il fut élu. Lui a succédé M. Michel Gratton, qui était déjà conseiller municipal. Celui-ci fut proclamé maire le 14 juin; il n'avait pas d'adversaire.

Contrairement à ce qui s'est passé à Saint-Léonard, M. Gratton avait démissionné comme conseiller, ce qui a amené les citoyens à retourner aux urnes hier pour élire son remplaçant. Deux candidats étaient en lice, M. Michel Lancôt, un chirurgien-dentiste qui en était hier à sa troisième tentative pour se faire élire, et Mme Michèle Lortie, recherchiste. C'est Mme Lortie qui l'a emporté par 905 voix contre 379 (majorité de 526 voix). A peine 9% des électeurs inscrits se sont présentés aux urnes.

Suite de la première page

taires, la veste et le képi bleu-marine pour les policiers et les miliciens — les femmes se distinguent en revanche par des chemisiers blancs et de couleurs, des coupe-vent clairs avec foulards assortis, des coiffures sobres et élégantes et, de plus en plus, un maquillage discret. À l'été, elles vont troquer le pantalon sévère contre la jupe légère, comme à Canton et à Shanghai.

Sur bicyclette, comme partout ailleurs, les couleurs les plus vives, les plus beaux agencements, les meilleurs tissus sont réservés aux enfants, ces «fleurs de la patrie» comme on les appelle affectueusement, beaux, joulus, objets de toutes les sollicitudes, habillés comme les héros des livres de contes, souriant volontiers et toujours prêts à faire la bise. Les petits Chinois d'aujourd'hui ne sont plus à vendre comme ceux de la Sainte-Enfance des années trente. Précisément parce qu'ils sont moins nombreux déjà, du moins dans les villes où la famille idéale ne comptera désormais qu'un seul enfant, ils font la joie et l'orgueil de la collectivité. Ces petits princes et ces bambines épanouies incarnent en outre l'espoir d'une Chine qui entend s'affranchir de toute pauvreté au tournant du siècle.

Le soleil d'avril, après l'après et long hiver de Pékin, réchauffe les corps et les coeurs ce matin. Pourtant, le vent du nord balayant la vaste plaine du Hubei conserve sa vigueur et transporte encore jusqu'ici les poussières du désert et des montagnes érodées; elles restent souvent en suspension dans le ciel de la capitale.

Le directeur exécutif de la section Colombie-Britannique-Yukon de la Société canadienne contre le cancer, M. Blair MacKenzie, a déclaré de son côté qu'il ne fallait pas freiner le grand élan que Terry Fox avait donné à cette lutte contre le cancer. Son Marathon de l'espoir, rappelés-le, avait permis d'accumuler plus de \$23 millions pour la recherche contre cette maladie.

«En retour de ce que Terry Fox nous a donné, nous devons lui accorder notre dévouement. Son rêve de conquérir le cancer doit lui survivre.»

Au mois de février, Terry Fox avait presque succombé à un traitement expérimental à l'interféron. Il avait été opéré d'urgence le 23 février pour drainer un épanchement de fluide au péricarde. L'intervention avait été réussie et le jeune homme avait pu rentrer chez lui en mars.

À partir de cette date, il était resté à la maison, lisant, recevant des amis. Son traitement à l'interféron lui était administré chez ses parents. C'est le 7 juin que les médecins ont décidé d'interrompre ce traitement pour lui permettre un peu de repos. On savait déjà en février que son cancer était terminal.

Ces derniers jours, à l'hôpital, on lui administrait des antibiotiques pour guérir son infection pulmonaire, et de la morphine pour calmer sa douleur.

C'est après avoir été amputé de la jambe droite en 1977 que Terry Fox, qui rêvait d'une carrière dans le sport, avait conçu son projet de courir 8.320 kilomètres à travers le Canada pour amasser des fonds pour la recherche contre le cancer.

Farouchement déterminé à réaliser son rêve, il avait commencé à s'entraîner à cette course en février 1979, parcourant plus de 5.000 kilomètres durant cette période difficile d'adaptation à sa prothèse.

Après avoir convaincu la section de la Colombie-Britannique de la Société canadienne contre le cancer du bien-fondé de son projet, et après avoir lui-même amassé les fonds devant lui permettre de le réaliser, Terry Fox s'était rendu à Saint-Jean, à Terre-Neuve, où, le 12 avril 1980, après avoir trempé sa prothèse dans l'Atlantique, il avait entrepris son marathon, prenant le départ devant à peine une soixantaine de personnes.

Quelques mois plus tard, en Ontario, des milliers de personnes devaient l'encourager chaque jour dans sa course vers le Pacifique. Les contributions versées à la lutte contre le cancer devaient prendre à chaque jour des proportions plus importantes. Son premier objectif avait été d'amasser un million de dollars. Il devait se fixer en cours de route un autre objectif, plus ambitieux, celui de recueillir un dollar de chacun des 24 millions de Canadiens.

Tout au long de son marathon, il avait répété à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas être l'objet d'éloges, qui devaient être réservées au marathon lui-même. «Que dire des cancéreux qui n'ont jamais été applaudis», devait-il demander à plusieurs milliers de personnes qui l'avaient accueilli à Toronto. «Ils font preuve de beaucoup plus de courage que moi. Ma lutte contre le cancer jusqu'à maintenant a été beaucoup plus pénible que ce que je fais maintenant.»

Courant le long de la Transcanadienne, il avait dû éviter des camions, endurer un soleil de plomb, une humidité étouffante, des grêlons gros comme des balles de golf et la constante douleur de sa prothèse sur son moignon. En quatre mois, il a réussi à parcourir 5.324 kilomètres. Il s'était fixé chaque jour un objectif: la distance d'un marathon, 26 milles.

Le 1er septembre 1980, près de Thunder Bay, en Ontario, il devait éprouver de violentes douleurs à la poitrine. Conduit à l'hôpital, on devait y constater que le cancer s'était propagé à ses poumons.

Terry Fox mit donc fin à son marathon pour rentrer en Colombie-Britannique y subir des traitements. Il avait exprimé ce jour-là l'espoir de pouvoir terminer un jour ce marathon qu'il avait entrepris.

Ce coup dur devait lui mériter encore une plus grande admiration de ses compatriotes qui délaissent généralement leurs bousses pour contribuer à sa cause. Une émission de télévision de 24 heures diffusée sur les ondes du réseau CTV devait un peu plus tard résulter en d'importantes contributions à la lutte contre le cancer.

Après son retour chez ses parents, et tout au long de son traitement, Terry Fox a cherché à demeurer dans l'ombre, n'accordant que peu d'entrevues et se laissant voir rarement dans des endroits publics. Ses amis ont relaté qu'il avait toujours été très intéressé aux sports, particulièrement le hockey. Au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne au mois de décembre, il avait révélé que la religion occupait également une place importante dans sa vie.

Terry Fox a de son vivant reçu plusieurs honneurs. Le gouverneur général du Canada, M. Schreyer, l'a décoré de la médaille de Compagnon de l'Ordre du

déjà obscurci certains jours par les poussières de la ville. Née de la sécheresse saisonnière, cette brume étrange est une source d'inconfort qui gêne les voies respiratoires. (Aussi les autorités municipales ont-elles entrepris ces dernières années des programmes de reforestation et de lutte contre la poussière.)

Ce n'est pas la poussière ou le vent frais d'avril toutefois qui empêcheront des milliers d'hommes et de femmes de pratiquer le tai-chi dans les ruelles et les jardins, aux abords des temples, autour des parcs publics et sur les places, jusqu'à la plus impressionnante de toutes, Tian An Men (place de la Porte de la paix céleste), témoin de l'histoire contemporaine.

Voici donc une autre secousse culturelle pour le visiteur venu de loin: contre l'un des murs de la Cité interdite, tout à côté d'un immense portrait de Mao Tse-toung, un homme seul, dans la soixantaine, visage buriné, regard perdu dans l'infini, exécuté avec assurance les mouvements très lents du Tai qui quan, étrange ballet sans musique, pantomime abstraite et tonifiante à laquelle les Chinois s'adonnent depuis des siècles, seuls ou en groupes, parfois même sous la direction d'un maître. Délassement des muscles et détente de l'esprit, exercice spirituel et physique qu'on appelle aussi la boxe chinoise, le tai-chi est aussi répandu que la gymnastique traditionnelle bien qu'il ait été interdit durant la Révolution culturelle, son origine lointaine étant religieuse. Pour les taoïstes, en effet, le corps de l'homme meurt quand les souffles de l'esprit le quittent. Or ces exercices doivent justement contribuer à

retenir les souffles, à les ordonner de telle sorte que soit assurée l'harmonie du corps et de l'âme, de l'ombre et de la lumière, de l'être et du néant, de la santé mentale et du bien-être physique.

Le choc culturel, c'est aussi le foisonnement d'affiches, d'enseignes, d'écriteaux, de placards publicitaires et d'indications en chinois. Dans la foule d'une rue commerciale ou d'un marché populaire, l'immersion est totale. L'étranger qui s'y rend seul, sans interprète, éprouvera par moments une singulière sensation d'isolement. Il faut savoir cependant que les Chinois, en particulier depuis l'avènement du régime communiste, s'emploient à simplifier les caractères afin de faciliter l'accès à la langue par la majorité et d'en assurer une meilleure diffusion. Lire un texte chinois, c'est se rappeler, pour chaque caractère, le monème qui lui est attaché par convention. Même en simplifiant davantage les caractères, l'apprentissage de la langue exigera toujours un effort de mémoire sensiblement plus important que n'en demandent les écritures phonétiques, ordinairement régies par quelques règles d'application très générales. Non seulement le nombre des caractères est-il considérable, mais encore est-il extrêmement difficile de les classer de manière systématique. Dans nos langues alphabétiques, les mots ne sont jamais que des combinaisons à partir d'un nombre limité de lettres. Utiliser un caractère chinois, c'est le choisir correctement parmi des milliers d'autres. On conçoit que le travail des imprimeries et des services postaux soit extrêmement complexe.

Pour faciliter les rapports avec l'étran-

Canada, et le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il émettra un timbre en son honneur. Le 13 septembre, dans toutes les provinces du Canada se déroulera la journée du Marathon de l'espoir Terry Fox.

Déjà, la Colombie-Britannique et l'Ontario se sont engagés à verser \$1 million chacune au Marathon de l'espoir. Sa province natale de Colombie-Britannique l'a décoré de l'Ordre du cornouiller (Order of the Dogwood), et mis sur pied la Fondation médicale Terry Fox.

Vendredi, le secrétaire d'État, M. Francis Fox, a annoncé d'autre part qu'un centre d'hébergement pour jeunes gens qui doit être construit prochainement à Ottawa portera le nom de Centre Terry Fox pour la jeunesse canadienne.

Le chef de l'opposition aux Communes, M. Joe Clark, a adressé lui aussi un télégramme de condoléances à la famille du jeune homme, dans lequel il rappelle que Terry est devenu un symbole de courage pour le monde entier.

Sa famille doit le pleurer, écrit M. Clark, mais elle doit aussi être fière de l'espoir et de la force qu'il a su insuffler à ses millions d'admirateurs.

«Nous partageons aujourd'hui votre chagrin, et nous vous remercions d'avoir élevé un fils si extraordinaire».

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a pour sa part qualifié Terry Fox de «Canadien remarquable». Sa vie, écrit-il, représente un triomphe sur la mort. Il a lutté magnifiquement jusqu'à la fin pour lui et pour les autres.

◆ Israël

ne permettraient pas le retour de soldats étrangers en Cisjordanie occupée ou sur les hauteurs du Golan.

«Mais nous devons donner sa chance à la paix», a-t-il dit, «non parce que nous sommes faibles mais parce que nous sommes forts et que les Arabes ont besoin de paix autant que nous».

Dans une intervention publicitaire, M. Begin, rappelant qu'avant les élections de 1977, les travaillistes avaient prédit une nouvelle guerre en cas de victoire du Likoud, a dit: «Quatre ans ont passé, et nous avons apporté la paix».

Il a également nié que son parti représente un danger pour la démocratie israélienne: «Au cours des quatre dernières années, nous avons respecté les règles de la démocratie plus qu'aucun gouvernement précédent».

L'enquête publiée par le «Jerusalem Post» hier indiquait que le Likoud, la coalition politique de droite présidée par M. Begin, et le parti travailliste d'opposition, sont désormais au coude à coude, chacun de ces groupements devant s'emparer de 42 sièges sur un total de 120 à la Knesset. Un sondage publié il y a quelques jours a peine donnait 49 sièges au Likoud contre 37 aux travaillistes.

Ces chiffres sont d'autant plus encourageants pour l'alignement travailliste qu'ils sont le résultat d'une enquête effectuée avant deux événements qui paraissent être de nature à accentuer encore plus le rebondissement travailliste, à savoir le duel télévisé Begin-Péres de jeudi, dont le leader travailliste paraît être sorti vainqueur, et la réconciliation entre M. Péres et Itzhak Rabin, ancien chef du gouvernement et chef d'état-major pendant la guerre des Six jours en 1967.

M. Rabin a été désigné d'avance comme ministre de la Défense dans le gouvernement qui serait formé en cas de victoire travailliste. La popularité de M. Rabin, au charisme incontestablement plus développée que celui de M. Péres, fait espérer, du côté travailliste, qu'il contribuera à rallier les indécis, voire à mordre dans les rangs de la clientèle électorale traditionnelle de M. Begin, rassemblant la grande partie des Juifs sépharades originaires des pays arabes, constituant désormais la majorité de la population d'Israël.

Mais même en cas de victoire, il n'est pas dit que les travaillistes parviendraient à former un gouvernement: s'il est vrai que le chef de l'État est tenu d'inviter le leader de la formation qui a obtenu le plus de suffrages à tenter le premier sa chance, rien ne prouve qu'il y parviendra. Et M. Begin, s'il était battu, pourrait bien se trouver dans une meilleure position pour constituer une coalition avec l'aide des partis religieux, jamais absents des corridors du pouvoir depuis la fondation de l'État il y a 33 ans.

La formation d'un gouvernement est d'autant plus difficile, et les crises politiques risquent d'être d'autant plus prolongées, que le système de représentation proportionnelle sous sa forme la plus pure, pratiquée en Israël, favorise le fonctionnement parlementaire. 31 listes se disputent les suffrages des 2,5 millions d'électeurs, et le quorum est fixé à 1 pour cent seulement.

Dans un discours prononcé samedi soir pour sa dernière apparition à Jérusalem dans le cadre de la campagne, M. Begin a

qualifié le ralliement de M. Rabin de «comble du cynisme et de l'hypocrisie». Un des stratagèmes favoris du premier ministre, au cours de la campagne, a précisément été de lire à ses auditeurs des extraits de l'autobiographie de l'ex-chef du gouvernement, dans laquelle il poudrait l'actuel leader travailliste.

La baisse du crédit du Likoud fait suite à une campagne énergique des travaillistes attribuant personnellement à M. Begin et à son style oratoire enflammé la responsabilité des incidents qui ont troublé la campagne électorale, la plus violente qu'il ait connue Israël.

Les hommes du Likoud reconnaissent que les nombreuses scènes, retransmises à la télévision, de partisans de M. Begin proférant des menaces contre M. Péres ou attaquant des travaillistes, ont causé du tort à leur cause. Ils vont jusqu'à laisser entendre que ces désordres ont été secrètement provoqués par des agents du parti travailliste.

Les incidents, combinés à la crise des missiles syriens au Liban et à la destruction du réacteur nucléaire irakien par l'aviation israélienne, ont détourné l'attention de l'opinion de ce qui était supposé être les sujets principaux de la campagne, en d'autres termes la situation économique caractérisée par une inflation annuelle de 135 pour cent, et le problème palestinien.

Mais oubliés ou non, ces deux problèmes refont surface dès le lendemain du scrutin. Le parti travailliste estime que de sévères mesures d'austérité seront nécessaires pour rétablir la situation économique, cyniquement aggravée à ses yeux par le gouvernement Begin pour obtenir les suffrages de l'électorat, par l'adoption de décisions qui auraient dilapidé les fonds de l'État.

En ce qui concerne le problème palestinien, les travaillistes jugent, contrairement au Likoud, qu'il convient de restituer aux Arabes une grande partie de la Cisjordanie.

Dans les milieux diplomatiques étrangers, on ne croit certes pas qu'une victoire travailliste permettrait de régler le conflit israélo-arabe du jour au lendemain. Mais du moins, estiment-ils, certains progrès pourraient être réalisés dans les négociations sur l'autonomie palestinienne menées avec l'Égypte et les États-Unis, paralysées depuis un an.

Ces élections se ramènent à un affrontement entre deux blocs, le Likoud au pouvoir et les travaillistes dirigés par M. Shimon Péres, en dépit de la présence de 31 listes en compétition pour les 120 sièges de la Knesset.

À l'exception de la coalition gouvernementale formée il y a quatre ans par le premier ministre Menahem Begin sous l'égide du Likoud, avec l'appui du parti centriste Dash, les dix-huit cabinets israéliens précédents ont tous été dominés par le parti travailliste. Ce règne a été partagé presque constamment par le parti national religieux, fort de son capital fixe d'une dizaine de sièges.

Après l'échec de l'expérience centriste et l'éclatement du parti national religieux, les deux grands fronts de droite et de gauche se retrouvent face à face. A deux jours des élections, les plus récents sondages indiquent qu'ils sont au coude à coude, alors qu'il y a quelques mois encore, les travaillistes étaient donnés grands vainqueurs des dixième législature israélienne.

Ce phénomène s'explique par la combativité et les talents oratoires de M. Begin durant la campagne électorale, par les erreurs commises du côté travailliste, mais avant tout par un bouleversement des données fondamentales sur la scène politique israélienne.

L'arrivée au pouvoir du Likoud en 1977 ne peut plus être considérée comme une aberration historique. Éternel challenger pendant 29 ans, il apparaît à présent comme une alternative institutionnalisée, effective et permanente.

Le parti travailliste, identifié aux pères fondateurs de l'État, a longtemps représenté les idéaux d'Israël. C'est lui qui a jeté les bases économiques du pays et permis l'intégration des différentes vagues d'immigrants. Formation dominante et centralisatrice, il est devenu progressivement moins réceptif aux changements démographiques et sociaux. On lui reproche de s'être cantonné à un électoral traditionnel, les «ashkénazes» (Juifs d'origine européenne), qui occupent la plupart des postes de responsabilité en Israël. «C'est le parti des vieilles dames», affirmait par dérision ses adversaires.

Aux dernières élections de la grande centrale syndicale Histadrout, les travaillistes ont encore emporté trois suffrages sur quatre. Mais le temps semble jouer contre eux. La population israélienne est à présent composée de soixante pour cent de «sépharades» (Juifs d'origine méditerranéenne et orientale) plutôt favorables au Likoud. Un Israélien sur deux est natif du pays, et, comme tel, ne se sent pas déviable aux travaillistes pour son intégration.

ger, dès le 17e siècle, on fit des tentatives de transcription alphabétique du chinois. À la fin du 19e siècle et au début du 20e s'affirme un courant en faveur d'une écriture phonétique, notamment chez les intellectuels qui voyaient dans l'écriture chinoise l'une des principales causes de l'analphabétisme des masses, des faiblesses de la société et des retards de l'économie. On vit naître divers systèmes de notation des dialectes et du mandarin. En 1918, on adoptait officiellement un premier alphabet pour transcrire les sons. Après la Libération, en 1949, les communistes ont repris et amplifié cette effort qui devait aboutir en 1958, après de longs et difficiles travaux, à l'adoption du *Hanyu pinyin fang'an* (projet de système d'écriture du chinois) communément appelé *pinyin* aujourd'hui. Il utilise l'alphabet latin, ce qui élimine beaucoup de problèmes dans les contacts avec l'étranger et les minorités nationales de Chine, celles-ci employant l'alphabet latin dans leurs écritures.

Pour regagner l'hôtel après cette longue promenade matinale dans Pékin, on reconnaît donc sans peine les noms des rues et des avenues puisque les écriteaux, outre les caractères chinois, portent la transcription officielle en *pinyin*. Il en va de même de certains établissements et commerces dont les enseignes reproduisent les noms dans l'alphabet latin.

Mao avait un jour écrit que la Chine se devait de suivre la tendance mondiale à la romanisation. L'entreprise se révèle d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la République populaire s'ouvre au monde plus que jamais depuis 30 ans.

(à suivre)

Or, il y a aura cette année plus de 250.000 nouveaux électeurs. Aux législatives de 1977, chiffre révélateur, le Likoud avait emporté 51 pour cent des suffrages chez les jeunes recrues de l'armée.

Parallèlement à ces changements structurels de l'électorat israélien, l'apparition d'un nouveau leadership, celui de la «jeune garde» de la troisième génération politique, se dessine au sein de tous les partis israéliens et M. Begin apparaît comme l'ultime grande figure historique.

Les préoccupations des Israéliens se sont, elles aussi, considérablement modifiées. Le thème de la sécurité est passé au second plan depuis la signature du traité de paix israélo-égyptien. Pour 70 pour cent de l'électorat, ce sont les problèmes de l'économie et de la disparité sociale qui priment. M. Yoram Aridor, l'actuel ministre des Finances, l'a bien compris en adoptant depuis plusieurs mois une politique économique que ses adversaires qualifient de démagogique et d'électorale.

L'ère de la domination absolue du parti travailliste semble révolue. La vie politique israélienne est à présent marquée par une bipolarité. De leur côté, les petits partis, notamment les religieux, la formation de M. Moshe Dayan et un rassemblement séparé, feront peut-être la décision en s'alliant au plus offrant, le résultat s'annonçant serré.

◆ Téhéran

Khorassan (est de l'Iran). Tous cinq étaient députés, comme seize autres des victimes citées par l'agence PARS.

La déflagration a été entendue à 21h locales, à plus d'un kilomètre à la ronde et, selon PARS, plusieurs bombes explosant simultanément auraient provoqué l'effondrement du toit du siège du parti.

Des dizaines d'ambulances ont transporté des blessés dans les hôpitaux et, cinq heures après l'explosion, elles continuaient leur ronde près de l'immeuble réduit à un tas de gravats que les sauveteurs fouillaient encore à la lumière de puissants projecteurs. Radio-Téhéran a de son côté lancé un appel aux donateurs de sang.

Les accès du siège du PRI étaient bloqués par les forces islamiques de sécurité qui interdisaient également tout mouvement dans ce quartier du centre de Téhéran.

L'attentat, dirigé contre le tout puissant parti qui contrôle le parlement et l'appareil judiciaire et bénéficie des sympathies du gouvernement, survient une semaine après la destitution du président Banisadr qui en avait été un des principaux adversaires.

Après les affrontements meurtriers du 20 juin entre partisans et adversaires de M. Banisadr, et la cinquantaine d'exécutions de militants de gauche favorables à l'ex-président, un attentat avait été commis samedi contre un des dirigeants du PRI, l'adjoint à Seyyed Ali Khamenei. Blessé par l'explosion d'une bombe, ce dignitaire religieux considéré comme l'un des plus influents d'Iran, a pu être sauvé à la suite de deux interventions chirurgicales.

Ni cet attentat, ni celui contre le PRI n'avaient été revendiqués hier soir. Ces deux actions, estiment les observateurs, ne sauraient être liées à un autre attentat qui a provoqué des dégâts matériels, hier soir également, au siège de la compagnie aérienne suisse «Swissair» à Téhéran.

Cet acte a été revendiqué par une «organisation du 9 juin», selon une source proche de l'ambassade helvétique à Téhéran. Il pourrait s'agir d'un groupe armé.

Pour l'ayatollah Hossein Ali Montazeri, l'attentat qui a tué le numéro deux iranien peut être «sans aucun doute» attribué «aux groupuscules décadents et déviants inspirés par les États-Unis qui ont récemment menacé le régime».

Les termes de cette accusation sont semblables à ceux qui qualifient les partisans de l'ex-président Banisadr, et notamment les membres de l'extrême-gauche iranienne traqués sans relâche depuis les affrontements de la semaine dernière.

Hier, cinq «feddayine du peuple» ont été exécutés dans le nord de l'Iran et la presse continue à annoncer des arrestations.

Ces événements ne doivent pas être analysés en termes d'«instabilité ou de chaos», estime le quotidien «Kayhan». À l'inverse, note le journal, «la destitution de M. Banisadr et les mesures décisives contre les groupes entrés en guerre contre la république témoignent de la volonté de la nation iranienne de réaliser les objectifs de la révolution, selon des critères véritablement islamiques».

L'adjoint à Khamenei, comme les autres dirigeants religieux, s'était attaché vendredi à présenter la destitution du président Abolhasan BaniSadr comme une affaire classée.



Symbole de courage dans la lutte de l'homme contre le cancer, le coureur unijambiste Terry Fox est décédé hier à New Westminster, en Colombie-Britannique. Les drapeaux canadiens sont en berne partout au pays, en hommage à ce jeune homme de 22 ans dont le combat ne fut pas vain.

(Photolaser CP)

AUJOURD'HUI

Jusqu'au 3 juillet, à la maison du Christ-Roi, 250, avenue du Christ-Roi à Châteauguay, le père Jean-Yves Garneau animera une session liturgique ayant pour thème: «Une liturgie des temps nouveaux». Pour inf.: 277-0857.

M. Louis Mathieu de l'Institut de futurologie appliquée du Canada animera une soirée d'information publique intitulée «La famille: cellule fondamentale ou cellule se modifiant parallèlement à l'évolution humaine». Rendez-vous à 20 h, au 6507, de Châteaubriand. Entrée libre. Pour inf.: 274-6471.

Ballet jazz, yoga, tennis, natation, gymnastique et bien d'autres activités sont offertes durant l'été par le centre communautaire YMCA International, 5550, avenue du Parc, angle Saint-Viateur. Toutes les activités débutent cette semaine et deux courtes sessions de cinq semaines chacune sont prévues: l'une en juillet, l'autre en août. Pour inf.: 271-2548.

À partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 28 août, le centre permanent des donneurs de sang, boulevard Dorchester, est fermé. Il y a une clinique itinérante au 13e étage de l'édifice CIL, 630 ouest, boul. Dorchester, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h; au sous-sol de l'église Sainte-Famille, 175 rue Craig à Richmond, de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; et à l'ACHIGNA, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

Pour paraître sous cette rubrique, toute demande d'insertion doit nous parvenir, par écrit, au plus tard huit jours avant l'événement à annoncer. Nous regrettons de ne pouvoir accepter aucune demande par téléphone. Indiquez si l'entrée est libre ou non; le cas échéant, mentionnez le prix. Ce service est gratuit. Les envois doivent être faits à: Rubrique «Aujourd'hui», LE DEVOIR, 211 rue Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1.



◆ Terry Fox

nous célébrons sa vie et nous en sommes reconnaissants. Le seul monument digne de la vie et du courage de Terry Fox, de conclure M. Trudeau, sera de conquérir le cancer.

Toute la famille de Terry Fox se pressait à son chevet hier matin quand il a rendu son dernier soupir: son père, sa mère, ses deux frères, sa sœur, la fiancée d'un de ses frères et sa grand-mère.

La famille est rentrée ensuite à la maison de Port Coquitlam, où le père du jeune homme, M. Roland Fox, s'est contenté de dire que tout allait bien.

La directrice adjointe du nursing de l'hôpital, Mme Sinson, qui rendait visite quotidiennement à Terry Fox depuis son hospitalisation, a expliqué qu'elle avait senti que le jeune homme sentait sa fin prochaine.

«Je pense qu'il le savait. Il n'en a pas parlé, ni directement ni indirectement. Nous avions tous une très forte impression qu'il savait ses jours comptés».

Mme Sinson a ajouté que Terry Fox avait laissé derrière lui un héritage qui était celui du Canada tout entier. «C'était un ami, il me manquera beaucoup».

Le directeur des services médicaux, le Dr Ladislav Antonik,



A sa descente d'avion, samedi, de retour de son périple à Paris, Bonn et Londres, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a été accueilli par ses trois fils, Justin, Sacha et Michel. (photolaser CP)

Le PLQ doit trancher: une permanence substantielle ou des coupures de postes

par Rodolphe Morissette

Faut-il réduire à sa plus simple expression la permanence du Parti libéral du Québec et faire de ceux qui échapperont au couperet les organisateurs d'une prochaine campagne de financement — ou, au contraire, maintenir une permanence substantielle et la relancer dans l'animation politique à l'échelle des comités?

Le comité exécutif du Parti libéral aura à trancher, lors de sa réunion du 7 juillet, entre ces deux points de vue de ses commissions permanentes. La commission des finances propose, elle, des coupures dramatiques, afin de redresser au plus tôt la situation financière du parti, laquelle laisse à désirer. De son côté, la commission d'organisation favorise le maintien d'une bonne équipe de permanents afin de raviver la réflexion et l'action politique dans les 122 comités du Québec.

Entre les rapports des diverses commissions permanentes du parti, qui ont été préparés après la défaite d'avril et remis il y a quelques semaines, et les décisions que l'exécutif doit prendre dans dix jours, un comité des priorités joue le rôle de filtre, qui analyse et partage les vœux des commissions et prépare des re-

commandations qu'il soumettra à l'exécutif. Le comité des priorités rédigera son rapport le 2 juillet. Il est présidé par M. Yvan Allaire, déjà président de la commission politique du PLQ; en font également partie les députés libéraux de Saint-Laurent et de Mont-Royal, MM. Claude Forget et John Ciaccia, les deux vice-présidents du parti, M. George Holland et Mme Monique Lehoucq; le chef du parti, M. Claude Ryan, et le président de la formation, M. Larry Wilson, y siègent d'office.

La commission des finances exprime de son côté le vœu que l'on réduise le nombre des permanents de quelque 40 (aujourd'hui) à cinq. Une annexe au document précise cependant que ce chiffre de cinq est un peu arbitraire et qu'il pourrait y en avoir davantage. Il semble que la commission des finances fasse du nombre des permanents une question relative au nombre d'employés devant travailler à une éventuelle campagne de financement.

Cette commission émet le vœu qu'une nouvelle campagne de financement populaire soit lancée cet automne afin de reconstituer un fonds de réserve que la parti n'a plus (il reste quelque \$750,000 en caisse). Les auteurs de ce premier rapport laissent cependant ouverte à

une décision de la direction du parti la question de la saison d'une telle campagne: celle-ci pourrait être plus opportune au printemps qu'à l'automne. Autre facteur qui doit être considéré au sujet du moment de la campagne de financement, les conditions politiques de l'heure: l'automne politique sera-t-il d'un calme plat ou, au contraire, sera-t-il le moment d'un débat agité entre Québec et Ottawa au sujet du rapatriement de la constitution?

Bref, les perspectives de la commission des finances sont, en ce qui a trait à la structure de la permanence, rigoristes: il s'agit d'en réduire tout de suite les coûts.

D'autre part, la commission permanente de l'organisation propose de ne point sabrer si abondamment dans la permanence du Parti libéral. Elle exprime le souci de reprendre l'action politique à l'échelle des comités et mise sur une permanence substantielle pour le faire.

Un certain nombre des permanents à l'action politique examinaient la semaine dernière la possibilité pour eux de préparer aussi un rapport de leur cru et dans lequel ils feront valoir l'importance de reprendre l'animation politique en collaboration avec les associations de comité.

Trudeau rentre fatigué de sa rapide tournée de trois capitales européennes

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, est rentré samedi d'une tournée éclair de quatre jours qui l'a conduit en France, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne.

Ses trois fils — Justin, Sacha et Michel — se sont précipités dans les bras de leur père à sa descente d'avion.

M. Trudeau paraissait fatigué au bout de ce voyage effectué dans le cadre des préparatifs au sommet des sept pays industrialisés qui se déroulera au Château Montebello, au Québec, les 20 et 21 juillet.

Les proches de M. Trudeau ne se souviennent pas d'une autre fois où le premier ministre a rencontré autant de chefs d'État dans un si court laps de temps.

En l'espace de 28 heures, il

s'est entretenu avec le nouveau président français, M. François Mitterrand, à Paris; le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt à Bonn; et finalement, à Londres, avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

Le 10 juillet, il se rendra à Washington prendre le déjeuner avec le président américain, M. Ronald Reagan. De plus, M. Schmidt effectuera

une visite officielle au Canada quelques jours avant le début du sommet.

Au cours de la dernière étape de son voyage, M. Trudeau a également abordé la question du statut de son projet constitutionnel lors d'un déjeuner au 10 Downing Street, à Londres, vendredi, avec Mme Thatcher.

M. Trudeau a déclaré aux journalistes après son entre-

tien qu'il croyait que le Parlement britannique allait donner le feu vert à ses propositions constitutionnelles le plus tôt possible, si elles sont jugées légales par la Cour suprême du Canada.

Mme Thatcher n'aurait pas fait longtemps traîner les choses, a-t-il suggéré, en faisant sans doute allusion aux nombreuses pressions diplomatiques des hommes politi-

ques provinciaux que le gouvernement britannique subira.

Cependant, M. Trudeau, qui aurait souhaité que le tout soit réglé pour le 1er juillet, a refusé de spéculer sur la date d'un éventuel rapatriement. Tout dépend du moment où la Cour rendra son jugement, a-t-il expliqué.

Et advenant une décision au début de juillet et favorable à Ottawa, M. Trudeau a expli-

qué qu'il ne pouvait s'attendre à ce que Mme Thatcher force l'adoption en Chambre des propositions avant le congé d'été de la fin-juillet.

A Westminster, les travaux ne reprendront qu'en septembre ou en octobre ce qui signifie que la nouvelle constitution, si elle est approuvée au Canada, ne serait peut-être pas rapatriée avant la fin de l'année.

Dans l'ouest du Vieux-Montréal...
(angle St-Paul O. et St-François-Xavier)

**SOLDE
vacances
jusqu'à**

50% **VIRILIS**

importation exclusive • vêtements pour hommes
363 St-François-Xavier, Vieux-Mtl tél.: 842-0425

Météorites venues de Mars?

WASHINGTON (AP) — Quatre météorites qui présentent un aspect inhabituel pourraient provenir de la planète Mars dont elles se seraient détachées à la suite d'une gigantesque collision.

Telle est la théorie, «peut-être la plus excitante de ces dernières années», qu'expose un géologue de l'Université du Tennessee, M. Harry McSweeney, dans un article destiné à la Fondation nationale américaine des sciences.

M. McSweeney explique que ces météorites, appelées shergottites et dont deux ont été découvertes récemment dans l'Antarctique, semblent s'être cristallisées à partir de la lave à une date située entre 600 millions d'années et 1,2 milliard d'années, soit bien plus tard que tous les autres météorites découverts sur la terre.

La plupart des météorites connues ont quelque 4,5 millions d'années. On pense qu'elles datent de la formation du système solaire et qu'elles proviennent de la ceinture d'astéroïdes qui gravite autour du soleil entre les orbites de Mars et de Jupiter.

D'après le géologue du Tennessee, il est possible qu'une météorite géante se soit écrasée sur Mars à l'époque où la planète était encore volcaniquement active. Cette météorite aurait provoqué des «éclats» sur la planète Mars. La puissance explosive de cette collision aurait dû être exceptionnellement forte pour que ces morceaux de la croûte martienne puissent se libérer de la force d'attraction de la planète.

Une autre possibilité serait que ces météorites proviennent de Vénus, qui est également volcanique. Mais M. McSweeney écarte cette idée en faisant remarquer qu'il s'agit d'une planète beaucoup plus grosse.



TEXACO CANADA INC.
PAIEMENT DE DIVIDENDE
Dividende d'Actions
Privilégées de Premier Rang,
Série A, No. 13

Le conseil d'administration de Texaco Canada Inc., a déclaré un dividende trimestriel de \$1.50 par action sur les actions privilégiées de Premier Rang, Série A, de la corporation rachetables et convertibles, à dividende cumulé de \$6.00. Le dividende devient payable le 20 juillet, 1981 aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 6 juillet, 1981.

Par ordre du conseil
E. J. Little
secrétaire

Don Mills, Ontario
Le 19 juin, 1981

ACTION DUO

DEUX C'EST MIEUX.

**BANQUE
NATIONALE**

**Le côté pratique:
compte chèques sans frais**

La Banque Nationale est la seule à vous offrir, dans toutes ses succursales, un compte chèques sans frais et sans solde minimum. Faites autant de chèques que vous le voulez pour régler les choses courantes. C'est toujours gratuit.

**Le côté payant:
comptes d'épargne**

Pour vos épargnes, il vous faut obtenir le maximum de rendement. Nous vous offrons donc deux comptes: un **compte épargne à intérêt quotidien**: un intérêt quotidien très alléchant calculé sur votre solde de chaque jour, un **compte épargne**: c'est le compte qui vous offre le plus haut taux d'intérêt. Il comporte aussi une **assurance-vie gratuite**: nous sommes la seule banque à l'offrir.

Jumelez notre compte chèques sans frais à notre compte épargne ou à notre compte épargne à intérêt quotidien. C'est le côté pratique et le côté payant. Deux c'est mieux. Profitez-en pendant Action Duo, prenez deux minutes pour passer à l'une de nos succursales. On veut vous en parler.

Avis légaux - Avis publics

LA VILLE DE MONTRÉAL
AVIS PUBLIC

La Ville désire se libérer des restrictions attachées à son titre d'acquisition, aux fins de rues des lots 137-1550, -1562, -1579, -1580, -1592, -1593, -1602, -1613, -1632, -1636, -1649, -1655, -1671, -1678, -1679, -1687, -1695, -1703, -1711, -1744 et -1761 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés à l'ouest de l'avenue Copernic, entre la rue Jean-Sicard et le boulevard Perras.

Les cédants desdits terrains ou leurs ayant droit ou successeurs, prétendant avoir droit à quelque indemnité, devront exercer leur recours devant le tribunal compétent dans les douze (12) mois du présent avis, à défaut de quoi la Ville sera libérée.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 29 juin 1981.

Le greffier de la Ville,
Marc Boyer.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 500-12-05285-794
GUIDO SEMINO, Requéant,

CHRISTINA INAMINE, -vs- Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est, par les présentes, signifié à l'intimée CHRISTINA INAMINE, que le jugement conditionnel de divorce a été prononcé le 6 octobre 1980, après enquête et audition par défaut, par l'honorable juge CLAUDE BENOIT.

Avis est également donné à l'intimée que, à défaut par elle d'en appeler de ce jugement conditionnel ou de demander qu'il soit révoqué dans les 30 jours de la publication du présent avis, le réquerant demandera que le jugement conditionnel devienne irrévocable sans autre avis ni délai.

MONTRÉAL, le 23 juin 1981
GUY MATHIEU, J.C.S.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 15710 du Code civil, que PISCINES & FOYERS PROVINCIAL INC., dont la principale place d'affaires est située à St-Eustache, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futur à BANQUE NATIONALE DU CANADA par acte daté du 16 avril 1980 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes sous le numéro 206676.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS de demande d'abandon de charte
LES ENTREPRISES PHIDIMUS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie LES ENTREPRISES PHIDIMUS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Terrebonne, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Terrebonne, ce 15ème jour de juin 1981.
Mme Madeline Lincourt
secrétaire



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal,
aux dates indiquées

ECP-81-1908
le mardi 28 juillet 1981
Poste Chibougamau
Territoire de la Baie James
CONSTRUCTION DE
DEUX (2) BÂTIMENTS,
INSTALLATION
ÉLECTRIQUE INITIALE
ET TRAVAUX CONNEXES
DE GÉNIE CIVIL
Garantie de soumission:
200 000 \$
Principale place d'affaires
au Québec

EPE-81-19108
le mardi 22 septembre 1981
TRAVAUX DE GÉNIE
CIVIL FOURNITURE
ET INSTALLATION
D'UNE LIAISON
HERTZIENNE ENTRE
LES POSTES
CHIBOUGAMAU ET
SAGUENAY
(SOUMISSION PARTIELLE
ACCEPTABLE)
Garantie de soumission:
200 000 \$
Principale place d'affaires
au Québec

ECP-81-19173
le mardi 21 juillet 1981
Campement Chapais
Territoire de la Baie James
CONCESSION POUR
L'EXPLOITATION
DU CAMPEMENT ET
DE LA CAFÉTÉRIA
Garantie de soumission:
150 000 \$
Principale place d'affaires
au Québec

ECP-81-19182
le mardi 21 juillet 1981
Poste Terrebonne
Comté de Terrebonne
INSTALLATION
ÉLECTRIQUE ET
TRAVAUX CONNEXES
DE GÉNIE CIVIL
(ADDITION 1981)
Garantie de soumission:
8 000 \$
Principale place d'affaires
au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1.000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus. Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général Approvisionnement
Roger A. Labrie



APPEL D'OFFRES

EPE-81-19157
pour 10h30
heure de Montréal
le mardi 28 juillet 1981

Divers endroits

FOURNITURE ET
INSTALLATION
D'AUTOCOMMUNICATEURS
TÉLÉPHONIQUE
ÉLECTRONIQUES À
COMMUNICATION TRANSIT

Garantie de soumission:
200 000 \$

Principale place d'affaires
au Canada

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Direction Contrats
Bureau 809
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général
Approvisionnement

Roger A. Labrie

Pour renseignements:
Téléphone: (514) 289-2895

ARTS ET SPECTACLES

Le pianiste André Laplante honoré dans le cadre du Festival d'été de Lanaudière

par Marie Laurier

JOLIETTE — Le pianiste virtuose André Laplante a donné le coup d'envoi en fin de semaine du Festival d'été de Lanaudière 1981 dans un concert de «musique romantique», selon le thème choisi cette saison par les organisateurs de cet événement.

Plus de 600 personnes parmi lesquelles on remarquait M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles du Québec, s'étaient massées au Cégep de Joliette pour ovationner l'artiste, un enfant chéri de cette région laurentienne qui l'a vu grandir. C'est à Repentigny, en effet, qu'il commençait à cinq ans des études musicales qui l'ont conduit depuis à une impressionnante maîtrise de l'art pianistique, reconnue par les plus grandes capitales du monde.

Au programme de cette soi-

rée mémorable, des oeuvres de Chopin, Ravel, Liszt, avec comme pièce de résistance la sonate l'Appassionata de Beethoven, le tout interprété avec un brio soutenu qui témoigne du talent remarquable de l'artiste québécois, lauréat de plusieurs prix internationaux. On se rappelle que c'est à Joliette que le jeune André Laplante donnait son premier concert à son retour de l'Union Soviétique, à l'été 1979, où il venait de remporter le premier Prix international de Moscou avec l'interprétation d'un concerto de Rachmaninov.

À l'issue du concert, la Société nationale des Québécois de Lanaudière a voulu s'associer à cette reconnaissance en décernant à André Laplante le Prix d'art Maximilien-Boucher, du nom d'un peintre-sculpteur de la région dont plusieurs oeuvres font



Le pianiste André Laplante, récipiendaire du Prix Maximilien-Boucher, à Joliette.

partie de l'exposition permanente du Musée d'art de Joliette. Une réception offerte par cet organisme qui soulignait en même temps la semaine des festivités de la Saint-Jean, a ensuite réuni un grand nombre d'invités au Musée d'art. Ces derniers ont pu admirer, en première, quelques tableaux de la collection de M. Antonio Barrette, ancien premier ministre du Québec et député de Joliette, grand amateur d'art.

M. Clément Richard a profité de l'occasion pour annoncer officiellement que le gouvernement du Québec venait de se porter acquiescent de ces tableaux — dont un Marc-Aurèle Fortin et un Suzor-Côté — au nom du Musée du Québec, qui en fait un prêt indéfini au Musée d'art de Joliette.

«Dans la région de Lanaudière, il se fait beaucoup de musique et d'art», a rappelé

un des animateurs du festival, le père Fernand Lindsay, c.s.v., aussi président du jury du Prix Maximilien-Boucher, en faisant l'éloge du pianiste André Laplante. Voilà donc une raison de plus pour se rendre dans cette belle région des Laurentides qui bouillonne tout l'été de nombreuses activités culturelles, et cela jusqu'au 18 août.

Depuis quatre ans, le Festival d'été de Lanaudière présidé par M. Marcel Masse et animé par un groupe de bénévoles, offre une série de concerts et de récitals à Joliette, dans les églises de la région et au camp musical de Lanaudière, à Saint-Côme.

Le prochain grand concert a lieu le jeudi 2 juillet, au Cégep de Joliette, avec l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de son chef attitré, Charles Dutoit. Renseignements et réservations: 514-759-7636.

◆ Pédalos

Suite de la page 11

sans culpabiliser, sans chercher à mentir, sans plus se dégonfler face à la violence et à l'agressivité que nous devons sans cesse subir. Au bout du compte, c'est une sorte d'appel à la tolérance que nous lançons aux gens.»

Considérée comme un fléau social au même titre que la prostitution ou l'alcoolisme, l'homosexualité n'a pas toujours eu la vie facile en France, où 2% des homosexuels vivent leur sexualité ouvertement tandis que 10% se cachent encore. Pendant longtemps les homosexuels français ont passé leurs fins de semaine à Amsterdam pour fraterniser en toute liberté avec leurs confrères. Depuis deux ans, ils peuvent se rencontrer à Paris dans des bars ouverts qui donnent sur la rue. En avril dernier, 100.000 d'entre eux ont marché sur Paris en revendiquant leurs droits et leurs libertés. La partie n'est pas gagnée pour autant. Les trois acteurs d'Essayez nos pédalos avouent volontiers que ce n'est pas toujours facile ni toujours très «gai» de

jouer sa peau tous les soirs pendant deux ans. «On n'a pas la distance habituelle des acteurs. On subit presque personnellement les rires gênés, les sarcasmes et les plaisanteries. C'est épuisant à la longue.»

Les gens comprennent de plus en plus mais parfois aussi ils comprennent de travers. À Paris dans les milieux chics, les homosexuels sont devenus le prétexte idéal pour montrer qu'on est à la mode. «C'est le sectarisme de l'antiracisme, disent-ils. Les gens croient qu'ils sont libérés alors qu'ils continuent à nous définir selon notre choix sexuel et non pas en tant qu'êtres humains.» Les coups durs viennent aussi parfois de l'autre côté. Plusieurs homosexuels parisiens n'ont ainsi pas apprécié le spectacle des pédalos parce qu'ils trouvaient qu'ils en disaient trop. «Ils voulaient être les seuls à être dans le secret et n'aimaient pas le fait qu'on se confie aussi ouvertement aux hétérosexuels.»

L'intolérance au bout du compte vient de tous les côtés et n'a pas de préférence sexuelle. Elle vient sans doute de cette bonne vieille peur dont parle Bukowski et du fait qu'il est plus facile de rire des pédalos que de les comprendre et d'accepter.

Les portes de l'échec...

LOS ANGELES (AP) — Les Portes Du Paradis (Heaven's Gates), le film américain qui décrit et critique le mythe des pionniers du Far-West, pourraient atteindre un déficit commercial record de \$44 millions, a indiqué la société de production de ce long métrage, une filiale de la United Artists.

Si le film atteint ce déficit — il a coûté \$36 millions en frais de tournage et \$8 millions en frais de montage et de promotion — il battra le record de l'histoire du cinéma sur le plan des échecs commerciaux.

Décès du chansonnier Yves Albert

Le chansonnier Yves Albert est décédé la semaine dernière dans un accident de la route. Il avait 39 ans.

Il semble qu'il se soit endormi au volant de sa voiture alors qu'il circulait dans le parc des Laurentides, mercredi matin.

Yves Albert poursuivait depuis 15 ans une carrière dans la chanson au Québec et en France, où il a séjourné plusieurs années.

LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS
LE DEVOIR
CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU TIRAGE

844-3361

Canada

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

ÉGOUT:

391ème RUE, de la 241ème avenue au boulevard Pie IX

Égout et conduite d'eau:

Boulevard MAURICE-DUPLESSIS, côté nord, de la 191ème avenue à la 151ème avenue

Égout, drain et conduite d'eau

Rue 140-376 (21ème rue), de la 181ème avenue à la 171ème avenue

Reconstruction de trottoirs:

Rue THÉODORE, 2/c là où requis, d'un point au nord de la rue Notre-Dame à la rue Ontario

GROUPE 31: Avenue de l'ESPLANADE, 2/c, là où requis, de la rue Sauriol au boulevard Henri-Bourassa
Rue MEUNIER, 2/c là où requis, du boulevard Henri-Bourassa vers le nord
Rue MICHEL-SARRAZIN, 2/c, de la rue Dudemaine à la rue Grenet

La date d'ouverture des plis ■ 8 juillet 1981
Les conditions et les exigences sont contenues ■ Module Voirie
dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

■ Sise au 700 est, rue St-Antoine, Suite 250. Tél.: 872-3280
Égout \$25,00
Égout et eau \$35,00 chacun
Égout et eau \$35,00 chacun
■ Trottoir \$25,00
Groupe 31 \$50,00
■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Service des travaux publics, usine de filtration Atwater, pose de garde-corps

Index: B-2143

La date d'ouverture des plis ■ 12 août 1981
Les conditions et les exigences sont contenues ■ Module Bâtiment
dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

Contre un dépôt remboursable de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission de \$3 000,00 doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 29 JUIN 1981

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.



Consommation
et Corporations
Canada

Consumer and
Corporate Affairs
Canada

Mousse
Isolante
Urée
Formaldéhyde
Information

Suite aux plaintes et aux demandes de renseignements des propriétaires de maison isolée avec de la mousse d'urée formaldéhyde, le gouvernement fédéral a mis sur pied un **centre d'information et de coordination** pour vérifier l'ampleur du problème.

Les propriétaires souhaitant obtenir de plus amples renseignements sur cette mousse isolante sont invités à communiquer avec le centre d'information et de coordination sur l'urée formaldéhyde en composant sans frais le numéro ci-dessous entre 9h00 et 17h00, heure locale, ou en écrivant à l'adresse suivante:

Centre d'information et de coordination MIUF
200, Promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Composez sans frais:

1-800-567-6870

ARTS ET SPECTACLES

Le Gai-savoir des Pédalos

par Nathalie Petrowski

Ils portent des collets hauts, des chemises empesées et des smoking à rebord satiné. Ils portent aussi des collants roses, des tutus et des souliers de ballerine. Ils sont moitié homme, moitié femme, moitié acteur, moitié homosexuel. On dit que les essayer, c'est les adopter. Pas surprenant donc qu'ils aient intitulé leur spectacle *Essayez donc nos pédalos*.

Mais ne vous méprenez surtout pas sur le titre un peu rigolo. Il ne vous garantira pas l'habituelle séance de grand guignol où défilent les folles et les travestis. Car ces trois messieurs venus expressément de Paris France sont très sérieux. Depuis deux ans déjà, ils labourent les planches des cafés-théâtres et des théâtres parisiens. A travers 44 personnages et 50 costumes, ils racontent le vécu drôle et dramatique, sérieux et cynique des homosexuels, et nous proposent un show de théâtre et de musique sur la condition homosexuelle.

Pourquoi le thème de l'homosexualité plutôt qu'un autre thème? «Parce que c'est un thème qui a été mal traité, exploité pour faire rire et pour rassurer les bourgeois à coups de lieux communs et de clichés», répond l'auteur-acteur



Alain Marcel, Michel Dussarat et Jean-Paul Muel: «Nous sommes des acteurs avant d'être des homosexuels.»

Alain Marcel. Mais encore. «Parce que nous sommes tous les trois des homosexuels et que nous n'avons aucune raison de le cacher.»

Dans les *Mémoires d'un vieux dégueulasse*, Charles Bukowski a déjà écrit: «Tout

le monde a peur d'être pédé. Ça me fatigue un peu. Peut-être qu'on devrait tous devenir pédés et se détendre. Il y a trop de gens qui ont peur de dire du mal des pédés. Tout comme il y a trop de gens qui ont peur de dire du mal de la

gauche. Je me fous de quel côté on est. Je sais seulement qu'il y a trop de gens qui ont peur.»

Alain Marcel et ses deux acolytes, Michel Dussarat et Jean-Paul Muel, sont tout à fait d'accord. «Il y a autour de ceux qui se drapent dans la morale, ceux qui bouffent du pédé à toutes les sauces, ou qui rigolent à bon compte, et ceux qui comprennent, qu'on dit libérés, qui acceptent ou qui tolèrent. Passée la haine des premiers à qui il faut expliquer que ce n'est pas si anormal, on rencontre la bonne volonté des autres à qui il faut montrer que ce n'est malheureusement pas si normal», disent-ils.

Pas plus militants qu'il ne le faut, ils prétendent que leur spectacle présente cette semaine à la Comédie nationale et à partir du 21 juillet au Petit Champs de Québec, s'adresse à tout le monde et pas juste aux initiés de la culture homosexuelle. «Nous sommes des acteurs avant d'être des homosexuels, nous ne voulons pas nous enfermer dans un ghetto. Ceci dit, on reste différents par rapport aux critères de la société phallique et patriarcale. Les gens nous renvoient sans cesse notre différence. Nous avons donc choisi d'affirmer notre différence.

Suite à la page 10

Le Quatuor à cordes de Prague à Orford

Une lecture brillante d'une oeuvre géniale de Janacek

par Gilles Potvin

Quatuor à cordes de Prague: Bretislav Novotny et Karen Pribyl, violons; Lubomir Maly, alto; Jan Sirc, violoncelle. Programme: Quatuor en si bémol majeur, op. 76, no 4 (Haydn); Quatuor no 2 «Lettres intimes» (Janacek); Quatuor en fa majeur, op. 96 «Américain» (Dvorak). Présentation du Festival international d'Orford 81, à la salle Gilles-Lefebvre, du samedi 27 et dimanche 28 juin, 19 h 30.

Le premier concert du samedi soir de la 30e saison du Centre d'arts d'Orford JMC était dévolu à un ensemble prestigieux qui séjourne au camp durant la première session, donnant des «master classes» en musique de chambre. La réputation du quatuor, le Quatuor à cordes de Prague, est solidement établie depuis sa fondation en 1955, grâce à ses nombreux disques et ses tournées à travers le

monde. La musique de compositeurs tchèques occupe une place importante dans son répertoire et le programme de samedi comptait en effet deux quatuors tchèques (Janacek et Dvorak) sur les trois qui composaient le programme.

Les Janacek est probablement l'un des compositeurs les plus injustement ignorés de notre époque, du moins au Canada où ses oeuvres figurent rarement aux programmes symphoniques ou autres. Son opéra le plus célèbre, *Jenufa*, fut toutefois présenté ici en 1967 par l'Opéra de Hambourg et ses deux quatuors ont été précédemment exécutés à Pro Musica. L'ensemble pragoise avait choisi le deuxième qui porte en sous-titre «Lettres intimes» sans que l'on sache trop pourquoi. Ce que l'on sait cependant, c'est qu'il s'agit de l'une des toutes dernières oeuvres de l'immense production de ce musicien et qu'il l'écrivit en 20 jours, trois mois avant sa mort en août 1928.

Tel que joué par le Quatuor de Prague, ce *Quatuor no 2*, de Janacek, a pris des proportions d'authentique chef-d'oeuvre, dont on s'explique mal la négligence par les quatuors internationaux, car il se compare certainement à ceux de Bartok, par exemple, avec lesquels il partage certaines similitudes. Mais Janacek parle une langue musicale des plus personnelles, comparable en réalité à aucune. Il est l'un des seuls compositeurs à écrire d'une manière que je qualifie de cinématographique. Il nous propose un discours musical des plus fragmentés où les thèmes les plus divers surgissent puis disparaissent sans que le compositeur se préoccupe de les développer ou de les rappeler.

Ce qui séduit cependant l'auditeur, c'est l'incroyable

richesse harmonique de l'écriture et l'étonnissant traitement instrumental auxquels le compositeur s'adonne. Le *Quatuor no 2* est une musique qui à la fois intime et extrêmement chaleureuse, romantique même. Il n'est pas de moment de véritable détente dans cette oeuvre tendue parfois jusqu'à paroxysme. L'ingéniosité sonore est proprement terrifiante par cette amalgamation de quatre instruments qui conservent chacun leur personnalité et arrivent parfois à tour de rôle sur un ton totalement en désaccord avec celui de leur collègues.

L'oeuvre pose d'énormes problèmes d'exécution mais un ensemble aussi aguerri que le Quatuor de Prague en donne une lecture que l'on doit certainement qualifier d'authentique au premier degré. Comme l'a sans doute voulu Janacek, l'auditeur de samedi a tenu l'auditoire sous une emprise totale, déchirante et exaltante à la fois.

Côté d'une oeuvre aussi dense que celle de Janacek, les quatuors de Haydn et Dvorak ont paru plutôt inoffensifs en vérité, mais l'exécution absolument exceptionnelle qu'en ont donné les instrumentistes tchèques mérite les plus grands éloges.

Samedi prochain, 4 juillet, le Quatuor à cordes de Prague jouera les quatuors de Debussy et Ravel à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac à 16 heures. C'est évidemment un concert à ne pas manquer. En soirée, la flûtiste Suzanne Shulman et le pianiste Claude Sainval donneront un récital conjoint. A Orford, il faut aussi signaler le récital de la jeune violoncelliste Ofra Harnoy (mercredi 1er juillet) et le concert de l'OSM, direction Charles Dutoit à l'église Saint-Patrice de Magog (vendredi 3 juillet).

SUR SCÈNE

CAFE MOULIER, 1200 St-Hubert (844-7000) — «Les extravagances et voluptueuses aventures du Baron de Crac» de Henri-Pierre Gaudy, réalisé et interprété par René Wagner. Mer à 11 h. 20 h 30. Jusqu'à 30 août.

CAFE NELLAND, 550 St-Denis (286-9555) — «Le roi Dagobert» d'Alfred Jarry. Avec Réjean Duro, Ghislain Gagnon, Claude Paquette et Richard Jean. Du mar. au dim. 22 h 30. Jusqu'à 2 sept.

CAFE THEATRE QUARTIER-LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — «Toujours et toujours» comédie dramatique d'Eric Westphal. Mise en scène: Claire Ifrane. 20 h 00. Variétés. Les Lovers. 22 h 30.

EGISE NOTRE-DAME, 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — Festival Brahms-Mozart. Avec l'Orchestre Symphonique de Montréal. Mar. à 19 h. Soliste: Cho-Liang Lin. Programme: Concerto pour violon no 5, K.219 (Mozart); Symphonie no 2 (Brahms).

L'EXASSE, 816 est, Ontario (525-3396) — «Un montage» extrait de trois pièces et «Projeté» comédie de Tennessee Williams. Mar. à 19 h. Dim. à 15 h 00. Jusqu'à 5 juillet. Suzanne Jeanson. Dim. lun. mar. 20 h 00. Jeu. ven. sam. 22 h 30. Jusqu'à 7 juillet.

LA POUQUETTE, 116 St-Hélène (526-0621) — «Un roi qui a des malheurs» de Benoît Foran. Mise en scène: Jean Faucher. Avec François Faucher, Léo Lill, Dorothée Berryman, Léo Scott, Michel Girard, Jacques Zouvi, France Lavender. Jusqu'à 25 juillet à 20 h 30. Relâche dim.

LA COMEDIE NATIONALE, 1450 est, Sainte-Catherine (523-1131) — «Essayez donc nos pédalos» écrit et mis en musique par Alain Marcel. Avec Michel Dussarat, Alain Marcel, Jean-Paul Muel. Mar. à dim. 20 h 30. Du 30 juin au 19 juillet.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — «Dancin'» comédie musicale de Bob Fosse. Jusqu'à 4 juillet. Sem. 19 h 00. Ven. sam. 18 h 30. 22 h 00.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5563) — «J'aime mes p'tits p'tits p'tits en tournée» adaptation de Michel Tremblay. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Avec Marc Grégoire, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Gilles Valiquette. Jusqu'à 25 juillet.

AU FIL DES MOTS

Delicatessen: une culture

par Louis-Paul Béguin

Un lecteur de cette chronique, M. Philippe Troillet, de Montréal, me donne des précisions sur le mot délicatessen, dont j'ai parlé le 6 avril dernier. Il dit très justement que délicatessen vient de l'allemand, essen (manger) et du français délicat. Ce gallicisme hybride voyagea avec la diaspora juive et est passé dans l'anglais à un certain moment donné. «Delicatessen» était, au début, une épicerie fine, mais aux États-Unis cette épicerie spécialisée s'adjoignit un restaurant où l'on pouvait acheter de la charcuterie, des sandwichs, des pâtisseries, des produits divers. Si aux États-Unis les «delicatessens» sont partout, il y en a peu à Montréal. On y voit la représentation de la grande culture juive.

Il est peut-être bon de signaler que le petit restaurant désigné sous le nom de délicatessen était aussi un traiteur, puisqu'on pouvait en emporter des plats cuisinés et des sandwichs cachères, des viandes fumées ou marinées, des cornichons de toutes sortes. J'ai dégusté dans les «delicatessens» d'Amérique les délicieux mets de la cuisine juive, depuis le sandwich au boeuf mariné (smoke meat) jusqu'à l'«gefite fish» (boulettes de poissons cuites dans le bouillon de poulet). Traduire délicatessen pose un problème, car l'endroit est typique: ce n'est pas un restaurant semblable aux autres. Au comptoir, des quantités de viandes, de fromages, de crème sure en pots, de pains de seigle, de pains blancs et noirs. Qui n'a mangé avec plaisir les «blintzes» au fromage (crêpes garnies de fromage blanc et nappées de crème sure) dans un de ces restaurants de New York ou de Montréal? Ce sont les immigrants juifs d'Europe centrale qui ont ouvert en Amérique les délicatessens. Ces endroits permirent aux Israélites de manger des aliments préparés selon la tradition cachère de leur religion. Rendons hommage aussi au gâteau au fromage, moelleux, crémeux, fondant dans la bouche, comme ceux que préparait Molly Goldberg à la télévision dans les années cinquante.

Mais qui se souvient de la série Molly? Je n'en manquais pas une émission.



Le violoniste Cho-Liang Lin, soliste invité lors du 4e concert du Festival Mozart/Brahms à l'église Notre-Dame demain soir, à 19 h 30.

(Publicité)

TELEVISION

CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 Grapallo et Perito
10.35 Dessins animés
10.45 Mon ami Guignol
11.00 Magazine-express
11.30 L'odyssée de Scott Hunter
12.00 Les exclus
12.30 Bravo
13.00 Jeu questionnaire
13.05 Téléjournal
13.10 Reflets d'un pays
14.00 Au fil de la semaine
14.30 Cinéma
14.35 «Le fou»
16.00 A l'ère d'Alie
16.05 Abolition
16.10 Dessins animés
16.30 Quelle famille
17.30 La vie secrète des animaux
18.00 Ce soir

Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales

18.25 Nouvelles du sport
18.30 Propos et confidences
18.35 La fine cuisine d'Henri Bernard
19.30 L'âge de l'énergie
20.00 Du tac au tac
Téléroman écrit par André Dubois en collaboration avec Raymond Plante
21.00 Sélections
«O 8 7» (de Léon Ury et Ben Gazzara, Juliette Mills, Les Remick et Leslie Caron)
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Portraits de femmes
«The 15th anniversary» Des femmes de Québec racontent leurs quinze dernières années
24.20 Cinéma
«Les oeufs brouillés»

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-université
«Lettres et la grande entreprise»
«Le Québec et ses régions»
18.30 Atchum
Série de dessins animés à l'intention des enfants
19.00 «Deuxième année de vie» Série consacrée à l'évolution et à la croissance de l'enfant au cours de la deuxième année de vie
19.30 Écoute donc que j'ai parlé
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans
20.00 «L'été de la jeunesse» Une émission où se croisent le divertissement, les informations sur l'actualité et les chroniques sur la qualité de vie. Ce soir, quelques réflexions de Jacques Dufréne sur le thème de l'été
21.00 Gérer et paraître
Inspire du roman célèbre de Léon Tolstoï, deuxième épisode d'un drame d'époque sur la Russie du 19e siècle. Produite par la télévision canadienne en 1973, cette série met en vedette Jonathan David et M. Hood

AMÉRIQUE

La crête de haute pression qui a maintenu la plupart de nos ciels sans nuages se retire graduellement vers l'est. Un creux frontal qui affecte déjà les régions de la Baie James envahira peu à peu tout le Québec et y laissera des averse ou des orages en certains endroits aujourd'hui. Mardi verra la province encore sous la domination de cette perturbation.

MONTRÉAL

Ennuagement suivi d'averses ou d'orages surtout en fin de journée. Vents modérés. Maximum de 27 à 30. Apercü pour mardi: averse ou orages.

Le lever du soleil: 5 h 09
Coucher: 20 h 47

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: nuageux avec averse ou orages, maximum 27. Apercü pour mardi: averse ou orages.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, Lévis: nuageux avec averse et vents modérés, maximum 27. Apercü pour mardi: averse ou orages.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ennuagement suivi d'averses ou d'orages, maximum 30. Apercü pour mardi: averse ou orages.

Lac-Saint-Jean, Mauricie: ennuagement suivi d'averses ou d'orages, maximum 27. Apercü pour mardi: averse ou orages.

Québec, Saguenay, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Matane: ennuagement graduel suivi d'averses, maximum 29. Apercü pour mardi: averse ou orages.

Montagnaise de l'Estrie, Beauce: ennuagement au cœur de la journée, averse en soirée, maximum 30. Apercü pour mardi: averse ou orages.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Sept-Îles: ennuage avec passages nuageux ennuagement en fin de journée, maximum 26. Apercü pour mardi: nuageux avec averse.

Gaspé, Basse Côte-Nord, Anticosti: généralement ensoleillé, maximum 26. Apercü pour mardi: nuageux avec averse.

Données fournies
par le Centre de prévision
du Québec,
Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP.	MIN	MAX
Vancouver	—	—
Victoria	—	—
Edmonton	—	—
Calgary	—	—
Winnipeg	—	—
Regina	—	—
Winnipeg	—	—
Toronto	—	—
Ottawa	—	—
Québec	—	—
Halifax	—	—
Fredericton	—	—
Charlottetown	—	—
St. John's	—	—

ÉTATS-UNIS

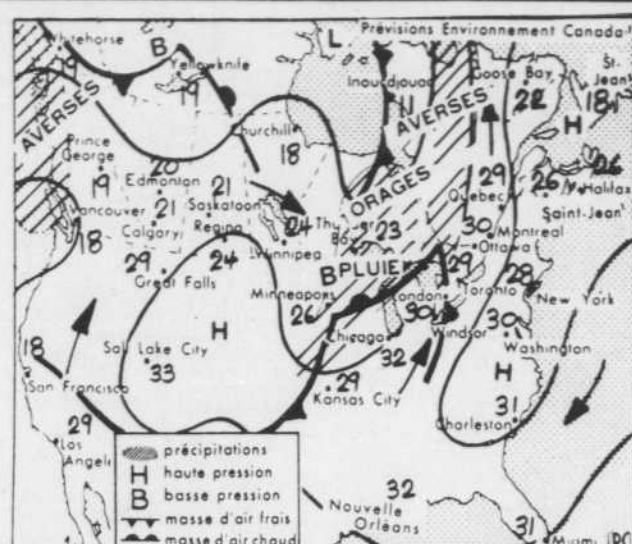
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Fahrenheit.)

TEMP.	MIN	MAX
Albany	48	87
Atlanta	60	86
Atlantic City	60	78
Boston	63	81
Buffalo	60	84
Burlington	62	86
Charleston WV	56	88
Charlotte NC	59	84
Chicago	71	90
Cleveland	—	—
Dallas	74	94
Denver	60	80
Detroit	55	88
Hartford	55	88
Honolulu	74	88
Houston	74	93
Kansas City	73	86
Las Vegas	82	106
Los Angeles	68	82
Miami Beach	76	88
Minn. St. Paul	65	81
New Orleans	74	92
New York	—	—
Norfolk Va	64	82
Oklahoma City	72	92
Orlando	72	89
Philadelphia	60	84
Phoenix	82	106
Pittsburgh	58	84
Portland Me	54	81
Portland Or	53	77
Reno	50	96
Tampa	73	90
Salt Lake City	59	89
San Diego	69	79
San Francisco	—	—
Seattle	54	71
Sooke	49	81
Syracuse	55	88
Tulsa	73	93

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

TEMP.	MAX	MIN
Acapulco	33	24
Barbados	29	24
Bermudes	28	22



Prévisions de la carte du temps à midi aujourd'hui

Rome	nuageux	26	13 h
Sofia	clair	30	14 h
Stockholm	nuageux	19	13 h
Sydney	—	—	—
Tokyo	nuageux	20	21 h
Tunis	nuageux	34	13 h
Vienne	clair	27	13 h
Varsovie	part. nuageux	22	13 h

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

TEMP.	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	nuageux	11 13 h
Amsterdam	brumeux	11 13 h
Ankara	clair	32 15 h
Athènes	—	—
Auckland	—	—
Beyrouth	clair	28 14 h
Berlin	clair	29 13 h
Birmingham	—	—
Bombay	nuageux	20 13 h
Bruxelles	brumeux	20 13 h
Le Caire	—	—
Casablanca	part. nuageux	22 13 h
Copenhague	pluie	18 13 h
Dublin	nuageux	13 13 h
Genève	pluie	17 13 h
Jérusalem	clair	23 14 h
Liège	nuageux	13 13 h
Madrid	nuageux	15 13 h
Manille	clair	29 13 h
Moscou	clair	32 15 h
New Delhi	nuageux	35 17 h
Oslo	nuageux	15 13 h
Paris	pluie	11 13 h

Au congrès NPD: les questions internationales puis l'économie

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Selon le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), M. Ed Broadbent, ce sont les questions internationales (situation politique) qui retiendront l'attention des militants néo-démocrates, qui se

réunissent en congrès cette semaine à Vancouver, du 2 au 5 juillet.

Bien sûr, ajoute-t-il, ceux qui s'opposent à la position constitutionnelle que nous avons défendue aux Communautés ne manqueront pas de soulever la question, mais il ne fait pas de doute que la majorité des délégués nous appuient.

Au cours d'une récente entrevue à la Presse Cana-

dienne, M. Broadbent a souligné que la plus grande délégation, le NPD de Colombie-Britannique avec M. Dave Barrett à sa tête, ainsi que les sections provinciales de l'Ontario et de toutes les provinces de l'Atlantique, sont derrière lui en matière constitutionnelle.

Il n'y a rien de neuf dans le fait que les sections provinciales en Saskatchewan ou au Québec ne soient pas d'accord avec nous, souligne le chef néo-démocrate.

Si aucune des résolutions inscrites au cahier des résolutions du congrès n'appuie la position constitutionnelle défendue par les néo-démocrates aux Communautés, c'est qu'il s'agit d'une question réglée que les militants qui partagent la même opinion n'ont pas cru bon de discuter à nouveau, dit M. Broadbent.

Parmi les résolutions qui condamnent la démarche constitutionnelle du gouvernement fédéral, qu'ont appuyée une majorité de députés néo-démocrates en Chambre, on remarque celle de l'association de Regina-Ouest, qui demande qu'on en revienne à la position clairement établie par le parti dès 1961, soit que «qu'un gouvernement NPD s'engage à élaborer, en collaboration avec les provinces, une formule d'amendement à la constitution».

Les députés de Saskatchewan Lorne Nystrom, Stan Hovdebo et Doug Angus ont été dissociés de la ligne de parti et ont voté contre le projet de résolution constitutionnelle du gouvernement Trudeau.

En 1975, après quatre ans et demi de consultations, le Conseil émettait des règlements en vue de régir la publicité et faire des stations de la bande FM une radio «unique, différente et complémentaire».

Aujourd'hui, souligne M. Lamé, «les objectifs ont été atteints en partie mais il existe certaines difficultés», notamment en ce qui a trait au pourcentage des émissions thématiques.

La réticence de certaines stations à se conformer aux directives de l'Agence fédérale a amené le Conseil à prendre des mesures «sévères» en particulier contre trois diffuseurs FM de Montréal. Après cette mise en garde, les propriétaires se sont empressés de satisfaire aux exigences du CRIC.

À l'une de ces trois stations, on a d'abord remplacé le directeur des émissions, puis on a modifié le style musical de la station qui, de l'avis même du nouveau directeur, sera à certaines heures «le même contenu musical» qu'une station concurrente très populaire de la bande AM.

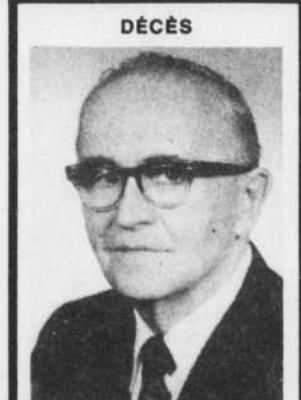
Le redressement apporté à la programmation de cette station et d'autres mesures prises par le CRIC illustrent bien, selon M. Lamé, le rôle important joué par l'organisme fédéral qui prenait, il y a six ans, trois mesures spéciales pour aider les stations de radio de langue française de Montréal: émission de trois nouveaux permis pour la bande FM, interdiction aux stations FM de langue anglaise de diffuser en français et incitation aux diffuseurs français à consacrer plus de ressources à leur programmation.

En ce qui concerne les questions internationales, M. Broadbent a, par ailleurs, indiqué que le chef du Parti social-démocrate et chef du front de l'opposition au Salvador, M. Guillermo Ungo, assistera au congrès.

A titre de vice-président de l'Internationale socialiste, M. Broadbent s'est rendu, à la fin de mai, dans quelques pays d'Amérique latine et aux États-Unis pour tenter de formuler une solution au conflit armé qui oppose la junte au pouvoir aux forces de gauche au Salvador.

Les délégués seront par ailleurs invités à se prononcer sur une série de questions relatives au dialogue Nord-Sud, notamment la restructuration des grandes institutions internationales (Fonds monétaire international et Banque mondiale) pour assurer une plus juste représentation, ainsi que l'établissement d'une politique commerciale visant à réduire la dépendance du tiers-monde à l'égard de l'exploitation des multinationales du Nord.

Au chapitre de la politique économique, il est à prévoir que le congrès reprendra le débat sur l'opportunité des nationalisations dans le cadre d'une stratégie industrielle.



Frère Amédée PATENAUDE, F.I.C.

Le vendredi 26 juin 1981 est décédé à la Maison principale des Frères de l'Instruction chrétienne, à La Prairie, Frère Amédée PATENAUDE (Albert Joseph), à l'âge de soixante-dix-sept ans et deux mois, dont cinquante-six de vie religieuse.

Fils de Félix Patenaude et de Delia Harbec, il est né à Sainte-Brigide le 5 avril 1904. Il entra au noviciat de La Prairie en 1924 et fit profession perpétuelle en 1930. Il consacra plus de 35 ans à l'enseignement et à l'éducation des jeunes: à Louiseville, Trois-Rivières, Grand-Mère, Shawinigan, Donnacona, Lac-Nord, Québec, St-Casimir, Ste-Croix, Plessisville, Pointe-du-Lac. Il fut adjoint au service d'imprimerie à St-Romuald et à La Prairie. Depuis 1971, il était retiré à la Maison principale de La Prairie.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil deux sœurs, Mme Antoinette Boulets et Mme Annette Samson, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Sa dépouille mortelle est exposée à la Maison provinciale, 870 chemin de Saint-Jean, à La Prairie; les funérailles auront lieu au même endroit le lundi 29 juin, à 11 heures.

En 7 ans, les radios ont fait du chemin

par Maurice Girard
de la Presse Canadienne

Jusqu'en 1974, la population de la deuxième grande ville française du monde écoutait de préférence la radio anglaise.

À la faveur d'une nouvelle politique adoptée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), les stations françaises FM surtout et, dans une moindre mesure, les stations AM ont connu à partir de 1975 des hausses sensibles de leur cote d'écoute au dépens de leurs concurrents de langue anglaise.

Pourtant, même si la réglementation du CRTC a pu rétablir «un certain équilibre» dans l'écoute des stations de radio, on évalue à près de la moitié le pourcentage de la population qui n'écoute pas ou plus la radio.

Pourquoi? «Parce que, répond M. Jean-Pierre Coallier, propriétaire de quatre stations FM à Montréal, les auditeurs de l'AM sont tannés de se faire dire n'importe quoi par n'importe qui et que les auditeurs de la FM ne trouvent peut-être pas ce qu'il recherchent sur cette bande.»

Selon cet homme de radio qu'on surnomme, à 43 ans, le «père du FM» à Montréal, le CRTC serait partiellement responsable de cette situation puisqu'il ne protège pas les créateurs et n'empêche pas la duplication, ce qui fait que «la radio tourne en rond».

«Des qu'on a une formule originale et que ça approche, on la copie. Le CRTC devrait être plus sévère à l'endroit de ceux qui ne créent pas et encore plus exigeants pour ceux qui font des sous-produits de choses existantes», a déclaré en entrevue M. Coallier qui faisait récemment ses 25 ans de métier derrière un micro.

À cette critique du travail du CRTC, le directeur de la région du Québec au Conseil, M. Paul-Émile Lamé, réplique: «Certes, il existe des ressemblances; mais, non, ce n'est pas partout la même chose.»

«Les genres se recoupent, mais il n'y a pas autant de style musical qu'on le croit. On ne peut tout de même pas imposer un genre musical

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DÉCÈS

LAVOIE, Jocelyn — À Québec, le 26 juin 1981 à l'âge de 36 ans, est décédé, Monsieur Jocelyn Lavoie, avocat. Époux de Marie Lavoie, il demeurait au 1140 avenue Vaughan, Sillery. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils René-Pierre ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 30 juin. Le convoi funéraire partira du funérarium Lépine Cloutier Inc. 3000 Chemin Ste-Foy à 13 heures 45, pour se rendre à l'église St-Martin ou le service sera célébré à 14 heures, et de là au cimetière Les Jardins Québec lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à la Fondation du Québec des malades du cœur 1455, rue Peel, Montréal 288-8141

Lalonde revoit Leitch et les producteurs patients

TORONTO (PC) — Les négociations sur le prix du pétrole entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta reprennent aujourd'hui et tout porte à croire que les promoteurs du vaste projet d'exploitation des sables bitumineux sont disposés à patienter encore un mois ou deux.

Les ministres fédéral et albertain de l'Énergie, MM.

Marc Lalonde et Mervin Leitch, leur ont fait savoir personnellement qu'ils ont confiance de s'entendre d'ici à septembre, que les négociations sont sérieuses.

Imperial Oil et le groupe Al-

Les deux groupes menaçaient de renoncer à leurs projets si l'impasse persistait après juillet.

Personne ne s'attend à un accord général, aujourd'hui sur les prix et le partage des revenus. Mais les deux ministres, qui se rencontrent pour la troisième fois depuis avril, devraient se réunir au moins une autre fois, et peut-être

deux, en juillet.

On pense aussi dans les milieux d'affaires et les milieux gouvernementaux que MM. Trudeau et Lougheed se rencontreront peut-être plus tard cet été pour sceller l'entente.

Les principaux points en litige sont le prix du pétrole brut ordinaire, actuellement la moitié du prix mondial de \$43.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque partition coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
• Minimum 2 partitions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la précision de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• 5¢ la ligne agée
• Minimum \$8.40
• Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

BUREAUX À LOUER

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Près Place Ville-Marie
— Service de réception, téléphoniste, photocopie.
— 5 espaces de 200 à 400 p.c., taux de base 5.95 le p.c.
866-0315
30-6-81

BUREAUX À LOUER

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Près Place Ville-Marie
— Service de réception, téléphoniste, photocopie.
— 5 espaces de 200 à 400 p.c., taux de base 5.95 le p.c.
866-0315
30-6-81

LOGEMENTS À LOUER

ADJACENT VILLE MONT-ROYAL, haut de duplex 6 1/2, chauffé, près autobus et train. \$420 par mois, 277-1608. 733-0945. 30-6-81

OUTREMONT, bas, 7 1/2, coin de rue, face au parc, libre 1er juillet. 273-8133 après 16h. 30-6-81

OUTREMONT PRES LAJOIE, 7 1/2, rénové, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, \$450/mois, non chauffé, libre 1er août, 279-1506 après 5h. 2-7-81

SNOWDON, Circle Road, studio (1 1/2), moderne, grand, air climatisé, chauff. individuel, taxe d'eau, élec. compris. Repeint. \$260. Références demandées. 935-7925, ou 488-8923. 2-7-81

N.D.G., bas duplex, grand 6 1/2, boiserie, garage, chauffé, 1er juillet, \$525. 461-5142 après 19h. 30-6-81

CARRE ST-LOUIS, luxueux 4 1/2 à louer pour 1er juillet, entièrement rénové, planchers de bois franc, mur briqué nat. au salon. Armoires de chêne, cuisinière, réfrigérateur, entrée lav-sèche, bien éclairé, vue sur joli jardin. \$500/mois. 489-2784. 2-7-81

ACCEPTERAIS TRAVAIL DE DACTYLO À LA MAISON: 683-5913. 30-6-81

PROMOTEUR! Cadre commercial, 38 ans, expérimenté, totalisant que des succès, secteur ASSURANCE-VIE (au Québec et en France), se réinstalle au pays et recherche un poste de HAUTE RESPONSABILITÉ COMMERCIALE.
ROBERT HERMAN
Tél.: 277-3356
6-7-81

DÉMÉNAGEMENTS À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENT. PAS DE SURPRISE, prix fixé par téléphone. 677-1606. J.N.O.

DIVERS
TROUVE JEUNE CHAT gris et blanc, tête allongée, yeux orange, le 23 juin sur Édouard Montpetit. 272-8661. 30-6-81

STEREO CASSETTES Pioneer, pour voiture à vendre. 735-5875, soir durant sem. 30-6-81

COLLECTION "100 idées" (85 numéros), mensuel Français d'ouvrage et de bricolage. 254-0894, 256-1549. 30-6-81

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER
ST-ZOTIQUE — Christophe Colomb, idéal pour boutique jeans, bijoux, cadeaux ou décoration, complètement restauré, 12 x 25 + Sous-sol. Plusieurs commodités incluses. Libre 878-1213. 30-6-81

GARDERIES
AVEZ-VOUS BESOIN de faire garder vos enfants, Outremont, téléphonez de 11h à 18h, au 273-5925. 30-6-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANO DROIT SCHUMANN, parfaite condition, à vendre. 273-8489. 3-7-81

LOGEMENTS À LOUER
CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O. 13-7-81

AHUNTSIC rez-de-chaussée, grand 5 1/2 avec car et garage, entrée privée, triplex semi-détaché face au parc des Hironnelles. Endroit tranquille, \$575 par mois. 325-7861, 389-3595. 3-7-81

AHUNTSIC, 5 1/2, haut duplex, propre, 1er juillet, \$380, 878-1213. 30-6-81

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb et St-Zotique, entièrement restauré, armoires, boiserie et planchers en chêne, climatisé central silencieux. Libre, 3 1/2 — \$380, 4 1/2 — \$480. 878-1213. 30-6-81

N.D.G., pour personne seule ou couple. Libre immédiatement. \$465. 484-2084. 2-7-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: Magnifique maison de ville, hypothèque \$36,000, à 11%, due 84 - 8 pièces, munie de plusieurs extras, face à la piscine, \$75,000. FRANÇOISE FALARDEAU 653-2496, 653-5607. MONTREAL TRUST, COURTIER 30-6-81

SNOWDON, duplex 5 1/2, 6 1/2, boiserie chêne fumé, foyer, garage, en face d'un parc, \$85,000. Immeubles PAL courtier 489-1260. 30-6-81

LONGUEUIL, Résidence très spacieuse dans le vieux Longueuil. Près métro, 1ère hypothèque env. 15%. Clairette Vincent 651-9381, 653-5308. TRUST GENERAL, COURTIER 30-6-81

LONGUEUIL Triplex 3-5 1/2, chauffage électrique individuel. Près CTCUM. Bonne construction. Hypothèque 7 1/2%. À voir. Clairette Vincent 651-9381, 653-5308. TRUST GENERAL COURTIER 30-6-81

ST-BRUNO: \$115,000, modèle "Chateau" 10 pièces, électrique, piscine creusée. Berthe Caron, FRI, 653-1576, 653-7063. TRUST ROYAL COURTIER. 30-6-81

RIVE SUD: 25 milles de Montréal, cottage de pierre 1890, 7 grandes pièces, chauff., élec., garage, grand terrain de 210 x 350. Seulement \$65,000.00. Denis Raymond 672-6450, 632-3773. 30-6-81

RIVE SUD: 20 milles de Montréal, cottage canadien, façade en pierre, grandes pièces, garage, \$64,900.00. Denis Raymond 672-6450, 632-3773 MONTREAL TRUST COURTIER 30-6-81

CHOMEDEY: près Pont Cartierville, luxueux cottage 8 pièces, 1980, salle à dîner, 4 chambres, garage double, hypothèque à 13%, secteur de choix. Pierre Langlois 663-8790, 661-5220. LE PERMANENT COURTIER. 30-6-81

Une idée de Me Paul-André Crépeau, artisan de la réforme du Code civil

La Cour d'appel transformée en Cour suprême du Québec?

par Rodolphe Morissette

L'un des principaux artisans de la réforme du Code civil du Québec et directeur de l'Institut de droit comparé de l'Université McGill, Me Paul-André Crépeau, préconise la transformation de la Cour d'appel en Cour suprême du Québec, avec mission d'assurer l'interprétation définitive du droit québécois.

Voilà qui permettrait, proposait récemment le professeur Crépeau devant la Société royale du Canada, de résoudre au mieux le problème de la composition de la Cour suprême du Canada et de la faible représentation, au sein du plus haut tribunal du pays, de juges spécialistes en droit civil en provenance du Québec.

On sait que la Cour suprême du Canada est composée de neuf magistrats, dont trois seulement doivent être du Québec. Les pourvois en provenance du Québec sont entendus généralement par une formation collégiale d'au moins cinq juges, dont trois (au plus — mais pas nécessairement trois) du Québec. Il paraît «tout à fait inadmissi-

ble» au professeur Crépeau qu'une affaire de droit civil soit entendue en Cour suprême du Canada par une formation de cinq, sept ou neuf juges, au sein de laquelle pourraient ne se retrouver que trois, voire un seul civiliste du Québec.

Le système judiciaire actuel permet, de ce fait, à une majorité de magistrats de Common Law de décider de l'interprétation définitive d'une règle juridique de droit civil, système qui n'est pas familier aux premiers, dit Me Crépeau.

Aussi juge-t-il inadmissible que l'interprétation d'une institution civiliste «puisse être décidée par une personne, si éminente soit-elle, dont la formation juridique et la carrière professionnelle se sont entièrement déroulées dans le cadre d'un système juridique étranger à celui au sein duquel le litige a pris naissance et dont les connaissances de la langue véhiculaire peuvent laisser fort à désirer».

Pour résoudre ce problème, Me Crépeau a longtemps pensé qu'il serait opportun de créer, au sein de la Cour suprême du Canada, une Chambre civile, composée d'au

moins cinq juges de formation civiliste et chargée d'entendre les pourvois dans les affaires de droit civil en provenance du Québec. La Commission Pépin-Robarts, en 1979, avait fait cette recommandation au gouvernement Trudeau.

Me Crépeau a, à la réflexion, changé d'avis. Il préconise maintenant la transformation de la Cour d'appel en Cour suprême du Québec, laquelle offrirait «une interprétation définitive du droit québécois, laissant à la Cour suprême du Canada sa juridiction ultime en matière de

droit fédéral et de droit constitutionnel».

Me Crépeau dit avoir modifié son opinion à ce sujet principalement en raison de la transformation radicale — et récente (depuis la Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, en 1975) — du régime des pourvois en Cour suprême du Canada. Ce changement de régime fait de l'appel (en Cour suprême) non plus un droit, «mais une grâce accordée, en fait, en fonction de la capacité de rendement du tribunal». En effet, la nouvelle Loi de 1975 précise les limites des

pourvois admissibles en Cour suprême: celle-ci n'entend une affaire «que lorsqu'elle estime, étant donné l'importance de l'affaire pour le public, l'importance des questions de droit ou des questions mixtes de droit ou de fait qu'elle comporte, etc... qu'elle devrait en être saisie et qu'elle accorde dès lors l'autorisation d'interjeter appel de ce jugement».

Me Crépeau note l'importance et le nombre grandissants des affaires constitutionnelles, de celles qui relèvent du droit fédéral et de celles,

de Common Law, qui proviennent des provinces anglaises; ainsi, «les affaires de droit civil (issues du Québec) n'auront, somme toute, au regard des magistrats, qu'une importance secondaire, ne justifiant pas l'autorisation de former un pourvoi».

Me Crépeau rappelle que la Cour suprême du Canada n'a accepté récemment d'entendre qu'un nombre très limité d'affaires de droit civil du Québec: neuf (sur 115 en tout) en 1978; deux (sur 107) en 1979; quatre (sur 113) en 1980 et, à la première session de

1981, six (sur 44). Voilà, conclut Me Crépeau, qui est loin d'être suffisant. De telles interventions «sporadiques, épisodiques, au hasard de litiges sélectionnés pour des motifs qui ne font l'objet d'aucune publication... ne sauraient plus suffire à faire jouer à la Cour suprême le rôle d'interprète ultime du droit civil».

Le fait de transformer ainsi la Cour d'appel en Cour suprême du Québec n'est pas original: aux États-Unis, chaque Etat a une Cour suprême chargée d'interpréter, dit Me Crépeau, le droit local. D'autre part, la solution qui consisterait à augmenter le nombre des juges de la Cour suprême du Canada, et à cinq sur onze ceux qui proviennent du Québec, paraîtrait donner au Québec une importance exagérée en regard de sa population (moins de 30% de la population canadienne).

Me Crépeau a présidé de 1965 à 1977 la Commission de révision du Code civil du Québec. Les travaux de cette commission ont abouti aux réformes qui le gouvernement a commencé d'appliquer, par étapes, depuis l'an dernier.

La loi 125: une complémentarité urbaine et rurale

par Alain Duhamel

A mesure que les administrations municipales rurales et urbaines progressent sous le nouveau régime de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (loi 125), elles découvrent plus d'éléments de complémentarité entre elles que de motifs d'affrontement.

«La complémentarité entre le monde rural et le monde urbain s'est vérifiée», nous dit le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, qui dirige l'application de la loi, après avoir piloté sa préparation et son adoption en sa qualité de ministre d'État à l'Aménagement. «Nous comptons beaucoup plus sur la négociation et le compromis, dit-il. Or l'aménagement est une question sur laquelle on peut s'entendre. Les maires ruraux et urbains se parlent pour la première fois et ils sont prêts à élaborer des perspectives d'avenir ensemble».

Un peu plus d'un an après la proclamation de la loi 125 (en avril 1980), une douzaine de municipalités régionales de comté sont officiellement constituées. Au bout du processus de consultation engagé depuis 15 mois, le Québec devrait compter environ 90 municipalités régionales de comté découpées, en principe, selon les régions d'appartenance des communautés.

La définition des territoires des municipalités régionales de comté, ou MRC comme on les appelle couramment, ne posent plus, d'une manière générale, de difficultés insurmontables. «Les territoires sont à peu près tous délimités maintenant. C'est le mode de représentation qui fait le plus jaser», constate le ministre des Affaires municipales.

Peu de MRC ont adopté un mode de représentation fondé sur «une municipalité, un vote». Elles ont plutôt élaboré diverses formules de vote proportionnel en allant même parfois jusqu'à diviser les votes en proportions égales entre le milieu urbain et le milieu rural. «En général, les municipalités rurales ne sont pas desservies puisqu'elles ont plus de votes». Les villes, croit le ministre, conservent une influence certaine avec leur poids démographique et le rôle moteur qu'elles tiennent dans le développement écono-

mique et comme pôle d'attraction de toute la région.

Aucune des MRC constituées n'a, à ce jour, entrepris à proprement parler la préparation d'un schéma d'aménagement bien que, selon M. Léonard, le fait que les municipalités aient parlé entre elles de leur territoire et de leurs perspectives d'avenir constitue déjà une démarche politique d'aménagement. Le ministre des Affaires municipales souhaiterait qu'elles puissent se mettre à la tâche à partir de janvier 1982 de manière à assurer une transition aussi souple que possible. Les MRC succéderont aux anciens conseils de comté et devraient profiter du reste de l'année pour préparer la succession.

En principe, les conseils des MRC ont jusqu'à trois ans après la proclamation de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour entreprendre l'élaboration d'un schéma d'aménagement et jusqu'à sept ans pour l'adopter. Une résolution du conseil d'une MRC enclenche le processus d'élaboration et doit, normalement, être suivie de dispositions intermédiaires et d'une espèce de gel du territoire. Tous ces gestes à poser nécessitent une bonne préparation et les MRC n'auront pas trop de temps. Aussi, le rythme de progression de la nouvelle loi paraît-il au ministre satisfaisant jusqu'à ce jour.

Le processus de consultation en vue de la constitution d'une municipalité régionale de comté laissait place à une participation des groupes de citoyens et des institutions en dehors du monde municipal. «Lorsque les enjeux devenaient clairs, la participation populaire s'est manifestée», signale M. Léonard. Il y a même eu des référendums dans certaines régions. A priori, les gens ne se sont pas intéressés à cette première étape. L'intérêt va grandir lorsque l'on commencera le schéma d'aménagement.

La loi a défini une procédure d'information et d'assemblées publiques aux principales étapes de préparation et d'adoption du schéma d'aménagement qui ne devrait laisser dans l'indifférence que les citoyens négligents.

Le 1^{er} juillet qu'est-ce que vous faites? faites la Fête!



ben... la Fête!



moi... comme on dirait chez nous, j'vois aux folies!



Ya des courses de moto!



Je chante à la chorale, j'aime le folklore.



Le 1^{er} juillet pour toute la famille c'est un grand jour!



J'ai au feu d'artifice!

Ville Municipali-té	Coordonnées	Détails	Contact Téléphone	Ville Municipali-té	Coordonnées	Détails	Contact Téléphone	
MONTREAL	Terrasse des Hommes Place de la Joie 1 ^{er} juillet 14:00	Cérémonie d'assermentation avec chorale.	CCAP (514) 844-2551		7720 Hutchison/ Maison Slovaque, Salle royale 30 juin 19:30	Héritage slovaque: présentation du Canada chansons et danses folkloriques, chœur, costumes nationaux	John Dvorsky (514) 285-5385	
	15:00-17:00	Conseil des arts populaires ethniques du Québec: troupes folkloriques	Peter Marunczak (514) 681-0859 Winston Roberts (514) 822-9831		9071, boul. Pie-IX 1 ^{er} juillet 14:00-18:00	Folklore et dégustation de mets traditionnels présentés par l'Association Trinacria	Giuseppe Cicirello (514) 279-6377	
	17:00	Carnaval caribéen avec danses, costumes et musique	André-Luc Gallego (514) 845-2957		Centre de loisirs St-Mathieu, 7110, 8 ^e ave., Rosemont 30 juin 19:00	"Les Chanteux"	Guy Grégoire (514) 725-6479 Dr. Raul Khalid (514) 288-8090 poste 1621	
	Village d'autrefois 1 ^{er} juillet journée	Animation sur le vieux métier de potier	Normand Rondeau (514) 937-3275 Louise Pommerville (514) 272-0848		7445 Chester Ave. NDG 16:00-22:00	Folklore et musique pakistanaise, turque, grecque et autre	Ken McDonald (514) 487-1583	
	Jardin du Petit Prince - 1 ^{er} juillet 13:00	Spectacle de la marionnette géante "Pitavou"	Michel Marchand (514) 321-0729		Montréal Children's Library 30 juin 14:00	Défilé, danse, jeux, pique-nique, feux d'artifice	T.M. Roman 288-3061 A. Maris (514) 849-5617	
B)	Terrasse des Hommes Kiosque International 30 juin - 19:30	Ensemble folklorique Moromaguay Inc.		MONTREAL	15:00-24:00	Groupe de danseurs helléniques	Richard Forest (514) 289-5348	
	La Ronde et piste du Grand Prix de Terre des Hommes 1 ^{er} juillet 11:45	Ouverture à la Ronde			15:00-20:00	Orchestre folklorique Tradi-Son	William Dejean (514) 285-1201	
	12:00-12:30	Cérémonie d'ouverture de la Fête du Canada			1 ^{er} juillet 19:30-23:00	Troupe folklorique Rada de Mtl et celle de Mtl-nord, chants et danses haitiens et québécois	Pierre Briebeles (514) 737-1141	
	12:30-13:30	Pique-nique avec animation et spectacles		MONTREAL-NORD	1 ^{er} juillet 18:00-22:00	Défilé, concours, activités sportives, danses, feu d'artifice		
	12:30-20:30	Animations			2:00-10:00	Concert donné par le Choeur Allegro de Montréal	Marcel Deslauriers (514) 457-9053	
	14:00-18:00	Jeux populaires avec distribution de nombreux prix		VILLE MONT-ROYAL	1 ^{er} juillet 2:00-10:00	Carnaval populaire de Ste-Anne de Bellevue	Jean-Paul Paquette (514) 761-4543	
	Théâtre Lanterna Magica 14:00-19:00	Spectacles variés		OUTREMONT	1 ^{er} juillet 19:30-23:00	Pique-nique, spectacle, défilé, troupes folkloriques Schuplatzer Alpenland, Aloha, fanfare Blackwatch, spectacle Michel Louvain, feux d'artifice	E. Phillips (514) 632-6341	
	Piste du Grand Prix 14:30-16:30	Grand prix de la Fête du Canada: Course cycliste en circuit fermé sur la piste du Grand Prix	André Latour (514) 365-7231 (bur.) 738-7345 (rés.)	STE-ANNE DE BELLEVUE	1 ^{er} juillet 13:00-23:00	Stadium municipal ou auditorium en cas de pluie	Nadine Ozene (514) 691-7105	
	20:00-21:00	Spectacle avec le "Vic Vogel Band"			11:00-22:30	Danses et musique folklorique	Pearl Bierbrier (514) 489-9771	
	21:00-21:30	Spectacle avec trois finalistes du concours "Québec en chansons"		CAUGHNAWAGA	1 ^{er} juillet 9:00-24:00	Troupe folklorique Aventino, Phillipine et l'Ensemble Ukrainien	Steve L. Horvath (514) 877-3451	
	21:30-22:30	Deuxième partie du spectacle du Vic Vogel			1 ^{er} juillet 9:00-24:00	Groupe de danse folklorique Hunor de Montréal	Bob Gentleman (514) 672-3374	
	22:30	Feux d'artifice de la Fête du Canada		CHATEAUGUAY	1 ^{er} juillet 21:00-24:00	Trois troupes folkloriques	Yves Pelletier (514) 561-9919	
	Montréal 30 juin 18:00-21:00	Fédération des Agriculteurs: soirée d'animation sur le patrimoine canadien	Germaine Latreindre (514) 288-8090	CÔTE ST-LUC	1 ^{er} juillet 9:00-24:00	Troupe folklorique "Loup-garou"	Dorothée Black (514) 636-5466	
	5177 avec du Parc 1 ^{er} juillet 15:00-21:00	Danses, cuisine, chants africains	Kodi Sordzi (514) 279-7105	DORVAL	1 ^{er} juillet 9:00-24:00	Activités dansantes, concert de l'Harmonie de Lachine et autres	Vincent Quinchon (514) 622-2723	
	1179 de Bleury 30 juin 6:30-21:00	Groupe de danses folkloriques chinois de Montréal	Ruth Koo Lam (514) 678-7774	GREENFIELD PARK	1 ^{er} juillet 11:00-24:00	Hôtel de Ville ou Carré Laval 30 juin 8:00-18:00	Cyclistes — Tour de Laval à Ottawa	
	Parc (à déterminer) 1 ^{er} juillet 10:00-20:00	Danseurs égyptiens et mets traditionnels, présentés par Cleopatra Club of Canada	Naim Antonious (514) 334-5463	ILE-DES-SOEURS	1 ^{er} juillet 19:00-22:00	Soirée folklorique	Michel Paradis (514) 661-9550 poste 373 Gilles Richer (514) 661-7786 poste 307	
	Parc Angrignon 1 ^{er} juillet 10:00-18:00	Pique-nique en plein air avec mets traditionnels turcs, danses folkloriques et musique turque, présentés par l'Association culturelle turque	Erdem Altunturk (514) 739-6243	LACHINE	1 ^{er} juillet 14:00-22:00	Place La Cité (Av. du Parc) 1 ^{er} juillet 12:00	Troupe folklorique de l'Amérique Latine du Québec	Maria Oliveira (514) 843-6230
	3900 rue Dupuis 1 ^{er} juillet 19:30	Costumes traditionnels vietnamiens des différentes régions du Vietnam	Dr. Nguyen Tan Hong (514) 620-2074	LAVAL	19:00-1:00	Soirée de danses folkloriques avec artistes portugais et cuisine traditionnelle	Ken McDonald (514) 934-4811 ext. 577	
	Théâtre de la Verdure Parc Lafontaine 1 ^{er} juillet 15:00-17:00	Introduction aux rythmes et danses africaines par la Tribu Ma' Duguen (Danses de la Côte d'Ivoire et du Sénégal)	Jean-Marie Bastey (514) 272-7430	LAVAL	200 rue Bedford 1 ^{er} juillet après-midi 1 ^{er} juillet 10:00-20:00	Danseurs folkloriques Highland		
	5480 Westbury, Snowdon 1 ^{er} juillet 16:30	Ensemble folklorique Carmel Montreal Society for Chinese Performing Arts	Hilda Smolash (514) 342-0441 William Lau (514) 284-0410	VERDUN		Activités sportives, danse et fête populaire		
	Parc Lafontaine 1 ^{er} juillet 12:00-18:00	Fête populaire avec danseurs multiculturels: "Apanman"	Louise Matte					
	5550, avec du Parc 30 juin 16:00-1:00	Festival de danses et de musique folkloriques avec plats traditionnels et artisanat	Kilby Dewitt (514) 270-8855					
	Résidence Angélica boul. Gouin 1 ^{er} juillet 8:00	Choeur "Les Deux Montagnes"	Guy Huard (514) 473-6590					
	Hôpital Hypocrite Lafontaine et Résidence "L'Amitié" 1 ^{er} juillet 10:00-13:00	Fête du Canada en musique canadienne	Louis Lanthier (514) 669-4263					
	20:00-23:00	Association culturelle Citrus: Émission de télévision produite avec des enfants d'origine française et anglaise qui donnent un spectacle de danses de l'Inde aux canaux 9-20-28	Iranie Goolnar (514) 484-8864					
	rue St-Urbain 30 juin 19:00	Groupe folklorique portugais et dégustation de mets portugais	Duarte Raposo (514) 389-9022					

Ô Canada

Le Comité national de la Fête du Canada

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AIR CANADA AVOCAT(E)

bilingue pour un poste de conseiller juridique à son siège social à Montréal.

Le(la) candidat(e) devrait avoir de cinq (5) à huit (8) ans d'expérience en droit commercial principalement dans le domaine des contrats et être membre en règle du Barreau de la Province de Québec.

Adresser son curriculum vitae qui sera traité confidentiellement au:

**BUREAU D'EMPLOI
AIR CANADA
1 Place Ville Marie
37^e étage
Montréal, Québec
H3B 3P7**

en indiquant la référence HRP-30



Vince Ferragamo et David Overstreet s'imposent

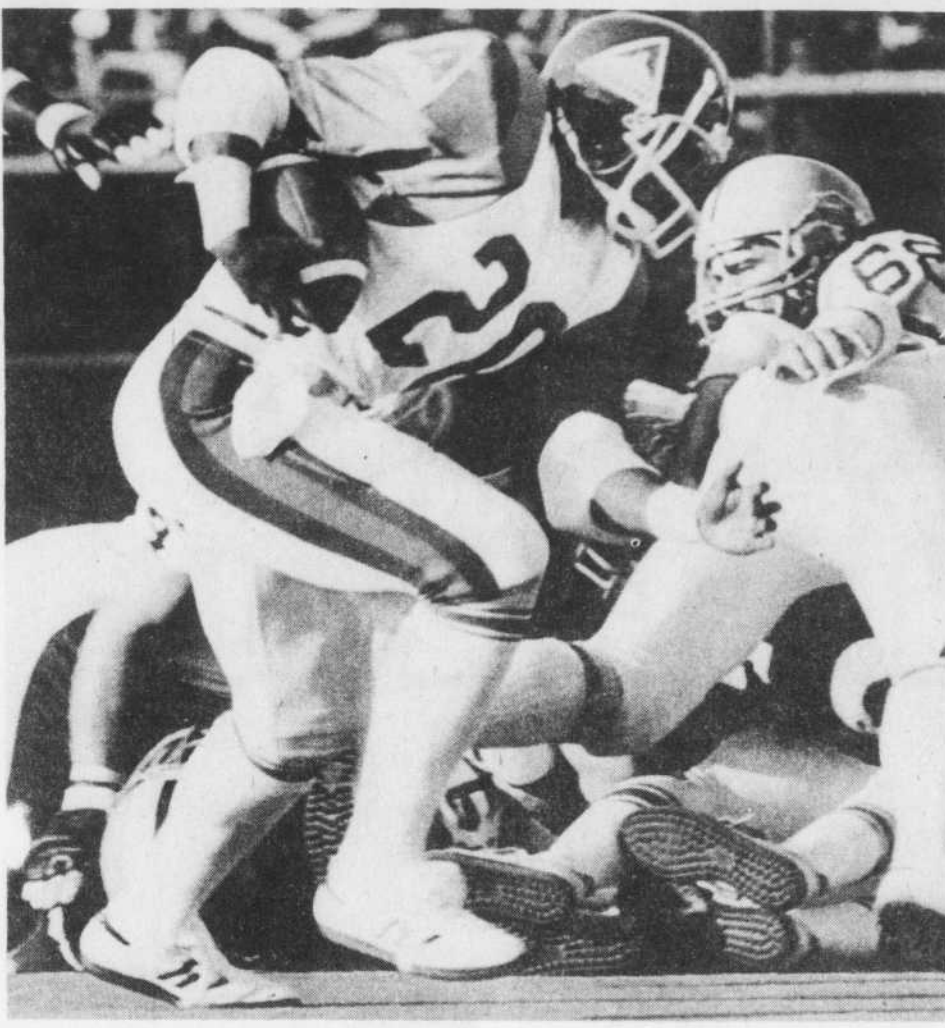
Les Alouettes jouent leur meilleur match pré-saison et battent les Tiger-Cats 38-24

HAMILTON — Les Alouettes de Montréal ont mis fin à leur série de matches pré-saison de brillante façon samedi soir, prenant la mesure des Tiger-Cats de Hamilton par la marque de 38-24.

L'offensive montréalaise, dirigée de main de maître par Vince Ferragamo pendant les 40 premières minutes de jeu, à l'issue desquelles elle avait marqué tous ses points, a su profiter au maximum des revirements causés par l'étonnante performance de la défense des Alouettes. Celle-ci a récupéré trois échappés des Tiger-Cats en plus d'y aller de quatre interceptions pour offrir sa meilleure performance depuis le début des matches hors-concours, qui se soldent pour la formation de Joe Scannella par une fiche de deux victoires et deux défaites. Les Alouettes entreprennent leur saison régulière samedi prochain à Vancouver où ils rendront visite aux Lions de la Colombie-Britannique.

Après seulement quatre séances d'entraînement avec sa nouvelle équipe, David Overstreet disputait son premier match professionnel et il n'a pas manqué d'impressionner la galerie. Il a porté le ballon 11 fois pour des gains de 35 verges et deux touchés et capté deux passes bonnes pour 31 verges. Overstreet, un choix de première ronde lors du dernier repêchage de la Ligue nationale de football qui a préféré se joindre aux Alouettes plutôt qu'aux Dolphins de Miami, ne devait jouer qu'au premier quart. Il est revenu quelques minutes au second quart et pour un seule séquence au troisième quart.

«J'ai demandé à Scannella de me renvoyer dans la mêlée après le premier quart. Je me



Grâce à une course hors bloqueur d'une verge, David Overstreet enregistre le premier de ses deux touchés samedi soir à Hamilton, où il a aidé les Alouettes à vaincre les Tiger-Cats, 38-24.

sentais bien et je voulais encore jouer. C'est bon de se retrouver dans l'action. J'ai fait des erreurs mais j'ai l'impression d'avoir amélioré ma pré-

paration en vue du match de la semaine prochaine», a dit Overstreet, qui a jugé embêtant le fait d'évoluer derrière un quart-arrière et une ligne

offensive de qualité. Ferragamo, qui a complété 13 de ses 18 passes pour 169 verges de gains aériens et un touché, a pour sa part laissé

entendre que la défensive des Alouettes lui avait permis d'être en excellente position sur le terrain à chaque fois qu'il s'y amenait.

«Sans aucun doute notre meilleure performance depuis le début du camp d'entraînement. Non seulement l'attaque a fait preuve d'opportunisme, mais la défensive et les unités spéciales se sont surpassées», a expliqué Ferragamo qui a bien hâte maintenant que la saison débute.

Les Alouettes ont frappé vite et fort au début du match en marquant deux touchés lors des huit premières minutes de jeu. C'est le second Wally Buono qui a tout mis en branle en interceptant une passe du quart Tom Clements. Il aurait marqué le touché lui-même s'il avait été plus rapide, mais il a été plaqué à la ligne de 10 des Tiger-Cats après un retour de 38 verges. Deux jeux plus tard, Overstreet franchissait la ligne des buts après des courses de neuf et une verge.

Montréal repart ensuite possession du ballon au 39 du Hamilton après un retour de botté de dégagement de 20 verges de Gregg Butler. Cinq jeux plus tard, Jo Hawco courait neuf verges au centre de la ligne de mêlée pour porter le compte 14-0.

Les Alouettes inscrivirent leur troisième touché, le second d'Overstreet, au tout début du deuxième quart, après que Jim Heighton eût recouvert un échappé d'Obie Graves à la ligne de trois du Hamilton. La victoire était déjà hors de portée des Tiger-Cats.

La défensive des Alouettes a ensuite ajouté un touché quand Steve Gellay a bloqué un botté de dégagement recouvert dans la zone des buts du Hamilton par Junior Ah You. Puis Ferragamo a finalement repéré Joe Taylor pour marquer les derniers points du Montréal dans la 39e minute de jeu.

Hamilton n'a marqué qu'un touché contre la défensive régulière des Alouettes, qui s'est même permis des blitz depuis la ligne tertiaire qui ont donné lieu à cinq plaques des quarts-arrières adverses, Clements et Mickey Wright. Ce touché est survenu au deuxième quart quand Clements a atteint Keith Baker, auteur des trois majeurs des perdants.

Baker, un ex-Alouette que l'équipe montréalaise a dû céder aux Tiger-Cats en même temps que David Green pour obtenir les droits de négociation avec Ferragamo, a été le meilleur receveur de passes du match avec des gains de 160 verges en sept réceptions. Il a par contre amassé la majeure partie de ses gains au quatrième quart, alors que Scannella avait envoyé ses réserves dans la mêlée. Quant à Green, il a gagné 47 verges au sol en sept portées.

Gerry Dattilio a relevé Ferragamo alors que le score était de 38-8 en faveur des Alouettes. En six séquences, Dattilio a été incapable de produire quoi que ce soit. Il n'a complété que trois de ses huit passes pour 16 verges de gain. À sa décharge, il faut cependant préciser que de nombreux réserves étaient alors sur le terrain.

C'est aujourd'hui que Scannella et ses adjoints devront effectuer les coupures de per-

sonnel pour se conformer à la limite de 34 joueurs réguliers plus quatre réservistes (le taxi squad). Des surprises et des grincements de dents sont prévus. Quelques vétérans pourraient alors perdre leur job.

ÉCHOS — Outre Buono, Woodrow Wilson, Scott Montana et Butler ont réussi des interceptions pour les Alouettes. David Shaw a réussi la seule au dépens de Ferragamo... Heighton pourrait bien avoir mérité un poste avec les Alouettes suite à sa performance contre les Tiger-Cats. Ce vétéran de 12 saisons dans la Ligue canadienne de football a récupéré le quart-arrière du Hamilton derrière sa ligne de mêlée à deux reprises... Les Alouettes ont reçu une fois de plus d'avantage que leur part raisonnable de pénalités: 14 pour 126 verges de perte. C'est beaucoup trop... La ville de Los Angeles n'a pas oublié Ferragamo. Le *Los Angeles Times* a même mis sur pied un concours qui vaudra au gagnant un voyage toutes dépenses payées pour assister au match que les Alouettes livreront au Stade olympique aux Argonauts de Toronto, le 10 juillet... Les Alouettes auront donc perdu 27-21 contre Hamilton et 18-17 contre les Rough Riders d'Ottawa et remporté des victoires contre Hamilton et Ottawa (21-17) en quatre matches pré-saison. L'année dernière, Montréal avait remporté ses quatre parties hors-concours...

Alouettes 38, Hamilton 24	
Premier quart	
MONTRÉAL Touché d'Overstreet. Course d'une verge.	
Converti de McGrath.	4:04
MONTRÉAL Touché de Hawco. Course de neuf verges.	
Converti de McGrath.	8:23
Deuxième quart	
MONTRÉAL Touché d'Overstreet. Course de deux verges.	
Converti de McGrath.	11:15
MONTRÉAL Placement de 17 verges.	
Converti de McGrath.	11:42
HAMILTON Touché de Baker. Passe de 34 verges de Clements. Converti de deux points.	
Passe de Clements à Graves.	12:41
MONTRÉAL Touché de Ah You après recouvrement d'un dégagement bloqué.	
Converti de McGrath.	14:47
Troisième quart	
MONTRÉAL Touché de Taylor. Passe de 15 verges de Ferragamo.	
Converti de McGrath.	9:57
Quatrième quart	
HAMILTON Touché de Baker. Passe de 28 verges de Clements. Converti de deux points.	
Passe de Clements à Clark.	6:18
HAMILTON Touché de Baker. Passe de 29 verges de Clements. Converti de deux points.	
Passe de Clements à Clark.	15:00
Montréal	14 17 7 0-38
Hamilton	8 0 0 16-24
Assistance	16 604
	Mon. Ham.
Premiers jeux	19 19
Gains au sol	95 124
Gains aériens	185 253
Offensive nette	280 322
Passes réussies	—
Interceptions	16-26 18-28
Dégagements	4 1
moyenne	8-42 7-37
Echappés-perdus	0-0 3-3
Pénalités-verges	14-126 6-64

Au sol: Mon.-Overstreet 11-35, Walker 7-44; Ham.-Green 7-47, Graves 9-45.

Receveurs: Mon.-Walker 3-26, Overstreet 2-31, Johnson 2-29, Taylor 2-29; Ham.-Baker 7-160, Clark 4-36, Petterson 4-36.

Passes: Mon.-Ferragamo 13-18, 169 verges, une passe de touché, une interception, Dattilio, 3-8, 16 verges; Ham.-Clements 18-24, 253 verges, trois passes de touché, deux interceptions, Wright 0-3, Petterson 0-1.

LE BRIDGE

Craignez les impasses

par Charles-A. Durand

Donneur: Nord
Vulnérables: Tous

Nord
♦ A D 6 4
♥ A R D 10
♦ R D
♠ 9 5 2

Ouest
♦ 8 5
♥ V 5 2
♦ V 8 5 2
♠ R D 10 8

Est
♦ R
♥ 9 8 7 3
♦ A 10 9 6 3
♠ V 6 4

Sud
♦ V 10 9 7 3 2
♥ 6 4
♦ 7 4
♠ A 7 3

Les enchères:
Nord Est Sud Ouest
1 ♠ passe 1 ♠ passe
3 ♠ passe 3 ♠ passe
4 ♠ passe passe passe

Entame: Roi de trèfle par Ouest.

La déclaration normale est bien de 1 trèfle par l'équipe Nord-Sud qui n'ouvre pas ses majeures à 4 cartes en première ou en deuxième position. L'entame du Roi de trèfle fut capturée par l'As du déclarant. Comptant ses perdantes, celui-ci se voyait bien exposé à perdre son contrat si l'impasse vers le Roi d'atout ne réussissait pas.

Réfléchissant bien, le joueur mûr de ne pas tenter cette impasse quoiqu'il joua le Valet de pique comme perche tendue dans le but de voir apparaître le Roi. Ouest ne plaça pas le Roi et le mort joua l'As sur lequel le Roi tomba.

Des spectateurs trouverent

le joueur Sud fantaisiste et d'autres indécis. La Dame de pique fut jouée qui enleva le dernier atout des adversaires. Alors l'As, le Roi et la Dame de coeur furent joués dans le but d'écarter un trèfle perdant et comme sur la Dame de coeur le Valet d'Ouest fut fourni, le déclarant défaussa sa deuxième perdante de trèfle. Ainsi il prit 12 levées de jeu avec cette main qui malgré son grand nombre de points pouvait faillir à donner le contrat de 4 piques.

En effet Sud avait toutes les raisons de ne pas vouloir passer par l'impasse pour capturer le Roi de pique. Si cette impasse n'avait pas réussi le déclarant aurait perdu 1 pique, 2 trèfles et l'As de carreau.

En réalité, en jouant de la sorte, même si les deux adversaires avaient fourni un atout, le Roi serait resté seul en dehors comme carte maîtresse. Le joueur en agissant ainsi diminuait les chances d'une coupe d'un troisième coeur sur lequel il était nécessaire d'écartier un trèfle.

Dame chance récompensa Sud d'avoir bien joué, c'était la seule manière rationnelle de triompher... Trop souvent dans le jeu des cartes les passes sont exploitées pour la pure perte des déclarants: la main d'aujourd'hui est d'une évidence à toute épreuve, où l'As devait être joué à la première carte d'atout. Le raisonnement était d'une mathématique des plus simples, la difficulté était pour le déclarant de bien s'astreindre à faire un plan de jeu dès la première carte.

FOOTBALL

Ligue Canadienne
Vendredi
Ottawa 35, Toronto 25
Edmonton 26, C.-Britannique 2
Winnipeg 16, Calgary 0
Samedi
Montréal 38, Hamilton 24
(Fin des matches pré-saison.)

Jeu
Saskatchewan à Toronto
Vendredi
Edmonton à Ottawa
Samedi
Montréal à C.-Britannique
Dimanche
Hamilton à Winnipeg

LIGUE CANADIENNE

Classement pré-saison									
Section Est					Section Ouest				
OTAWA	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
OTTAWA	4	3	1	0	100	75	6		
MONTRÉAL	4	2	2	0	97	86	4		
HAMILTON	4	2	2	0	77	90	4		
TORONTO	4	1	3	0	68	81	2		
Section Ouest									
EDMONTON	4	4	0	0	80	30	8		
C.-BRITANNIQUE	4	3	1	0	58	58	6		
SASKATCHEWAN	4	2	2	0	65	67	2		
WINNIPEG	4	1	3	0	60	86	2		
CALGARY	4	0	4	0	49	69	0		

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Samedi
Portland 2, Montréal 1, confrontation
Vancouver 3, Edmonton 2
Atlanta 1, San Diego 0, confrontation
Californie 3, Tampa Bay 2
Minnesota 4, Dallas 0
Fort Lauderdale 2, Jacksonville 1
confrontation
Portland 1, Tulsa 0, confrontation
Los Angeles 2, San Jose 1, prolongation
Mardi
Chicago 6, New York 5
confrontation
Mardi
Portland à Edmonton
Dallas à Calgary
Mercredi
San Diego à Washington
Californie à Seattle
Vendredi
Vancouver à San Jose
Edmonton à Dallas

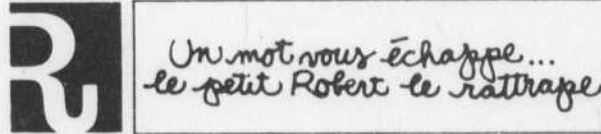


	b	a	pts
Gordon Hill	9	6	24
Andrew Parkinson	5	3	13
Andy Lynch	3	2	8
Thompson Usliyan	2	4	8
Frank O'Brien	3	0	6
Tony Towers	2	1	5
Bob Vosmaer	1	3	5
John Askew	1	3	5
Michel Corre	1	1	3
Alan Willey	1	0	2
C. Marcantonio	0	2	2
Chris Chueden	0	1	1
Bob Smith	0	1	1
Barney Boyce	0	0	0
Nick Albanis	0	0	0
Radin Martinovic	0	0	0
Damis Sutevski	0	0	0
Pat Fidella	0	0	0

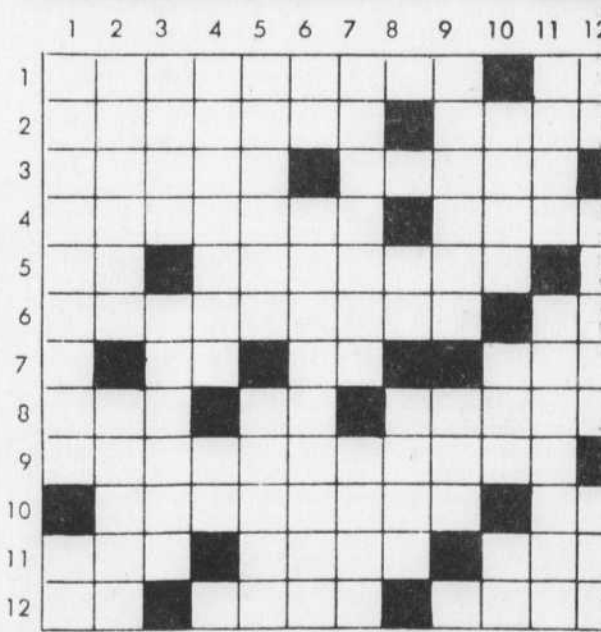
LIGUE NORD-AMÉRICAIN

Section Est									
NEW YORK	pj	g	p	bp	bc	pb	pts		
NEW YORK	21	16	5	27	30	46	142		
WASHINGTON	18	9	9	30	29	26	76		
MONTRÉAL	18	8	10	29	29	25	71		
TORONTO	18	4	14	23	44	23	47		
Section Sud									
ATLANTA	19	11	8	40	33	33	97		
FORT LAUDERDALE	20	12	8	27	21	22	88		
TAMPA BAY	21	9	12	34	45	30	80		
JACKSONVILLE	19	10	9	27	26	23	77		
Section centrale									
CHICAGO	19	12	7	42	28	32	102		
MINNESOTA	18	11	7	35	31	30	89		
TULSA	18	10	8	33	25	28	86		
DALLAS	19	2	17	12	45	11	21		
Section Ouest									
LOS ANGELES	20	11	9	28	34	25	89		
SAN DIEGO	19	10	9	32	29	26	80		
CALIFORNIA	19	8	11	31	34	25	73		
SAN JOSE	19	8	11	25	40	24	72		
Section Nord-Ouest									
VANCOUVER	19	13	6	40	22	35	114		
SEATTLE	21	11	10	42	37	36	98		
PORTLAND	18	10	8	27	24	25	83		
CALGARY	19	9	10	31	28	26	78		
EDMONTON	18	6	12	34	46	28	64		

Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, mais seulement quatre points pour une partie qui a nécessité une confrontation. Un point boni (pb) est alloué pour chaque but marqué en temps régulier jusqu'à un maximum de trois par équipe.



LES MOTS CROISÉS



- Horizontalement**
- 1—Que l'on peut endurer. — Du verbe pouvoir.
 - 2—Personne qui favorise, qui excite (péjor.). — Salubre.
 - 3—Arrête la marche d'une machine. — Vaste.
 - 4—Résidu de porc que l'on a fait fondre pour en avoir la graisse. — Apre au toucher.
 - 5—Quatre saisons. — Qui est d'ivoire.
 - 6—Proprement. — Cuivre.
 - 7—Hélium. — Métal précieux. — Point cardinal.
 - 8—Roi d'Israël. — Astate. — Singe-araignée.
 - 9—Diminution de tension.
 - 10—Commerce des glaces et cristaux. — Conifère.
 - 11—Est ouvert. — Individu. — Ornement en forme d'oeuf.
 - 12—Iridium. — Orateur grec. — Conspuer.
- Verticalement**
- 1—Découper un tissu en franges sur les bords. — Bismuth.
 - 2—Ouverture du nez. — Qui ne pèse guère.
 - 3—Combat entre deux adversaires. — Appareil végétatif des végétaux inférieurs.
 - 4—Service que rend une chose. — Fleuve de France.
- Solution de samedi**
- 1 TRANSYLVAINIE
2 OUTIL AIGRÉ
3 LITEAU RUSAL
4 LE VRAIMENT
5 TEL OEUIL STE
6 REINTE B U
7 ARC E GENER
8 TI HERMINE
9 ASSOCIATIONS
10 XTROTTE NOX
11 ELU PEINE IX
12 ROCHE NEUTRE

Le Manic perd 2-1 à Seattle

Eddie Firmani fustige l'arbitre

par Francis Millien

Le Manic a baissé pavillon, une fois de plus en confrontation, face aux Sounders de Seattle, samedi soir devant 14 324 spectateurs, sur le compte de 2-1.

Cette rencontre a pris l'allure d'un véritable marathon car il aura fallu, en plus des 90 minutes réglementaires et des 15 minutes de prolongation, tirer 11 séries de tirs de décision pour finalement arriver à déterminer le vainqueur.

L'entraîneur Eddie Firmani fulminait après le match, lorsque rejoint par LE DEVOIR, Firmani s'est montré loquace pour commenter une décision de l'arbitre, qui a accordé un lancer de punition aux Sounders à la 90e minute du match créant ainsi l'égalisation et envoyant les deux équipes en période de temps supplémentaires.

«C'est du vol pur et simple, j'ai déjà dit que les arbitres se laissent influencer par le public local, mais là c'est le bouquet, clamait-il à la ronde. Nous n'avons jamais bénéficié d'autant de largesses et si les Sounders ont été lésés à Los Angeles par un arbitre qui leur a refusé deux buts, ce soir c'est nous qui avons fait les frais de la décision douteuse de l'officiel», a-t-il ajouté.

Le match paraissait à portée de main du Manic qui, à la 85e minute, avait pris les devants quand Allan Willey, reprenant une passe de Andy Parkinson, marquait son premier but dans l'uniforme montréalais.

La décision de l'officiel de donner un lancer de punition, que tous s'accordent à qualifier de généreuse, a permis à Kevin Bond de créer l'égalité pour Seattle seulement quelques secondes avant le coup de sifflet final.

Les deux équipes n'ont pu prendre le dessus durant les 15 minutes de prolongation et les tirs de confrontation ont une fois de plus eu raison du Manic.

Bob Rigby a excellé, arrêtant sept tirs des avant des Sounders, mais s'est incliné sur un tir de Kevin Bond, encore lui, lors du 11e tir de confrontation.

Son vis-à-vis, Jack Brand, en a bloqué seulement cinq et a profité d'un tir anodin de Gordon Hill pour effectuer l'arrêt qui donnait la victoire aux siens.

Néanmoins, Eddie Firmani s'est dit satisfait de la performance de ses joueurs, à l'exception de sa ligne d'attaque qui a manqué beaucoup trop d'occasions.

«Les attaquants n'ont peut-être pas eu de chance dans leurs tirs, mais il faut savoir se la créer cette chance. Elle ne vous tombe pas tout cuit dans le bec», a-t-il dit. Si nous ne marquons pas plus de buts, comment voulez-vous remporter des victoires? Plus que jamais nous devons trouver rapidement un complément prolifique à cette ligne d'attaque. J'ai encore bon espoir de pouvoir le faire rapidement», a-t-il dit en tapotant son carnet de notes.

«Ce qui m'inquiète le plus



Kevin Bond, des Sounders de Seattle, et Andrew Parkinson, du Manic de Montréal, tentent en même temps une passe de la tête, lors d'un jeu serré qui est à l'image du match gagné 2-1 par les Sounders, samedi soir à Seattle.

actuellement par contre, c'est la blessure subie par Bob Rigby qui risque de le maintenir hors du terrain pour plusieurs matches. Dès le retour à Montréal nous en saurons plus long, mais je crains que John Vanoostveen, son substitut, ne soit pas encore prêt à être lancé dans le grand bain.

La satisfaction de la soirée est venue, une fois de plus, de la défense, où Michel Corre a joué comme libero pour la première fois.

«Michel s'est bien défendu et forme une bonne paire avec Carmine Marcantonio comme stoppeur a dit Firmani. Bobby Smith comme arrière droit et surtout Andy Lynch, au poste d'arrière latéral gauche, ont également joué un très fort match.

«Au milieu du terrain, je pense avoir trouvé l'alignement idéal avec Tony Towers, qui a beaucoup mieux joué que mardi à Calgary, en l'entourant de Fran O'Brien et Andy Parkinson.»

La joie de l'entraîneur du Manic a disparu quand il a commenté la performance de sa ligne d'attaque.

«Thomson Usliyan à l'aile droite, Allan Willey au centre et Gordon Hill à l'aile gauche forment un ensemble dangereux mais il semble y manquer un peu de cohésion, ce qui amène toutes ces occasions manquées. Cette semaine à Montréal nous aurons peut-être l'occasion de travailler comme nous l'avons fait avant de battre Washington».

a-t-il conclu. De son côté, Michel Corre le nouveau libero, se félicitait de sa performance défensive mais regrettait ce système de pointage unique à la Ligue nord-américaine de soccer qui prive le Manic de quelques points pourtant mérités.

«Le système actuel ne rend pas hommage à une équipe qui tient tête à son adversaire pendant plus de 105 minutes, puisque nous ne récoltons pas plus de points au classement ce soir dans un match nul de 1 à 1 que dans la débâcle de mardi à Calgary où nous avons essuyé un cinglant revers de 4 à 1», a-t-il souligné.

Les quatre équipes qui ont baissé pavillon en confrontation cette fin de semaine lors des huit rencontres au calendrier de la ligue seront certainement de cet avis et il y a fort à parier que ce règlement sera débattu lors de la prochaine rencontre entre les responsables des clubs et le commis-

saire de la ligue, Phil Woosnam.

Dans leur désir d'amener les clubs à marquer le plus de buts possibles, les autorités de la ligue ont néanmoins oublié de récompenser ceux qui luttent de toute leur force pour disputer la victoire à leur adversaire, présentant par la même occasion un spectacle tout aussi apprécié par le public.

C'est donc avec une fiche de huit victoires et dix défaites que le Manic recevra les Kicks du Minnesota dimanche prochain au Stade olympique.

Les hommes de Firmani n'ont plus le choix maintenant et devront, s'ils désirent participer aux séries de fin de saison, gagner tous leurs matches à domicile, en commençant par celui de dimanche prochain les opposants aux Kicks, pour lesquels évolue le gardien de but montréalais, titulaire de l'équipe canadienne professionnelle, Tino Lettieri.

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

en bref...

■ Pate gagne et plonge

MEMPHIS (AP) — Jerry Pate était tellement heureux qu'il a plongé dans un lac hier après avoir mis fin à une disette de trois ans en remportant la classique de golf de Memphis par la marge de deux coups. «Ce fut une longue disette, a mentionné Pate. Je n'avais pas gagné depuis si longtemps, qu'il fallait que je m'assure de ne pas rêver. Je voulais être certain de me rappeler comment c'était formidable de gagner. Je pense que je devrais gagner plus souvent. C'était très important pour moi». Pate, ancien vainqueur de l'Omni des États-Unis, a atteint deux importants buts grâce à cette victoire. À 27 ans, il est devenu le plus jeune joueur à atteindre le cap du \$1 million en gain et il s'est assuré une place au sein de l'équipe américaine de la coupe Ryder. Il a terminé avec un total de 274, 14 coups sous la normale du club Colonial, long de 7.249 verges. Pate a récolté \$54.000 pour sa victoire. Tom Kite et Bruce Lietzke, qui ont talonné Pate tout au long de la dernière journée, ont terminé à égalité au deuxième rang à 276. Lietzke, qui est le beau-frère de Pate, a perdu toutes chances en logant son coup de départ dans le lac au 18e trou.

■ Al Arbour sera de retour

NEW YORK (AP) — Le directeur général des Islanders de New York, Bill Torrey, a annoncé samedi que le pilote Al Arbour sera de retour à son poste lors de la prochaine saison de la Ligue nationale de hockey. Il a précisé que Arbour avait signé un contrat de longue durée lui assurant un poste au sein de la direction, lorsqu'il décidera de cesser de piloter le club. Il deviendra alors vice-président et s'occupera du développement des joueurs. «L'entente conclue avec Al est la suivante: nous voulons qu'il demeure avec nous jusqu'à sa retraite, a déclaré Torrey. Présentement, il rend de fiers services à l'équipe en tant qu'instructeur. «Une fois la prochaine saison complétée, nous réviserons la situation et nous verrons s'il désire rester derrière le bang», a ajouté Torrey.

● Victoire de Mark Laskin

SAINT-ADÈLE (CP) — Mark Laskin, d'Edmonton, sur Ksarim, a remporté hier les honneurs du Grand Prix du Concours hippique de Sainte-Adèle. Laskin, membre de l'équipe olympique canadienne qui a remporté la médaille d'or du prestigieux Prix des Nations de Rotterdam, en 1980, l'a emporté grâce à un meilleur temps lors d'une manche éliminatoire devant Barney Ward, de Bedford Village, New York, sur Luger, et Sue McNamara, de Cheltenham, Ontario, sur Ely. Samedi, Kim Kirton, d'Inglewood, Ontario, sur Hold The Phone, avait remporté le grand slalom devant Cace Younger, sur French Clover, et Jim Elder, d'Aurora, Ontario, sur Arnika. Trente-six chevaux ont pris part à cette première de quatre épreuves du circuit estival équestre du Québec.

■ Encore Freddy Maertens

NARBONNE (AFP) — Le Belge Freddy Maertens, après une longue éclipse que même ses plus fidèles partisans crurent définitive, refait étonnamment surface en ce début de Tour de France. Hier à Narbonne-Plage, terme de la 4e étape, il l'a emporté au sprint devant le Suisse Urs Freuler et son compatriote Jos Jacobs. Freddy Maertens (29 ans), déjà vainqueur surprise de la 1ère étape du Tour, vendredi matin sur la promenade des Anglais, a d'ailleurs été l'homme de la journée puisque, à la faveur des punitions d'arrivée et de celles accordées dans les cinq «rush» entre Martigues et Narbonne-Plage, il s'est hissé à la 3e place du classement général, à 15 secondes du maillot jaune, le Néerlandais Gerrie Knetemann. Celui-ci est maintenant talonné à une seconde par son coéquipier, le Belge Ludo Peeters.

Le grand favori de l'épreuve, le Français Bernard Hinault, occupe le huitième rang à 33 secondes du meneur. Samedi, le Néerlandais Johan van de Velde avait remporté la troisième étape, qui menait les coureurs de Nice à Martigues, devant le Luxembourgeois Lucien Didier et le Danois Kim Anderson.

■ En deux mots

Nancy Lopez-Melton a remporté hier le tournoi de l'Association des golfeuses professionnelles, dont les membres se déplacent maintenant vers Montréal où aura lieu le prochain tournoi le week-end prochain... Un très agressif Aaron Pryor a conservé samedi après-midi son titre mondial des boxeurs super-légers face au Guyanais Lennox Blackmoore... Kevin Cook, de Midland, Michigan, a défait hier le Torontois Derek Segal en finale du premier tournoi du Circuit canadien de tennis, à Ottawa... Bjorn Anderson et Doug Ort ont conduit leur Toyota Corolla à la victoire hier lors du rallye de la Baie-des-Chaleurs, la 5e épreuve du Championnat interprovincial... Angela Taylor a devancé Angela Bailey, 22.70 secondes contre 23.17, lors de la finale du 200 mètres d'une rencontre d'athlétisme à Toronto, hier... Le Montréalais Pierre Champagne a remporté samedi le 4e Marathon beauceron en deux heures 37.44 minutes... Stan Johathan a signé un contrat de deux ans avec les Bruins de Boston... Le vétéran Luis Tiant a porté sa fiche à 11 gains et quatre défaites samedi soir lors d'un match des ligues mineures de baseball. Le Tchecoslovaque Ota Zaremba, champion olympique, a battu le record du monde de l'arraché dans la catégorie des poids lourds (100 kilos) en levant 187.5 kilos, au cours des championnats de la Tchecoslovaquie d'haltérophilie...

Au Championnat de l'Association canadienne des golfeurs professionnels

Talbot termine deuxième derrière Floyd

KITCHENER, Ontario (CP) — Poursuivant sa domination du club de golf Westmount, Ray Floyd a prudemment inscrit une ronde finale de 71, un coup sous la normale du parcours de 6.755 verges, et il a remporté hier une victoire par six coups devant le surprenant Daniel Talbot, lors du Tournoi international Labatt, doté d'une bourse globale de \$100,000.

Agé de 28 ans, Talbot, professionnel du club Candiac, en banlieue de Montréal, a joué comme un vétéran en compagnie de Floyd et David Graham, vainqueur de l'Omni des États-Unis 1981, dans le dernier trio du tournoi de 72 trous comptant pour le Championnat de l'Association canadienne des golfeurs professionnels.

Floyd, deuxième boursier de l'Association américaine des golfeurs professionnels avec des gains de \$324,000, a récolté le premier prix de \$20,000 grâce à une fiche globale de 277,11 coups sous la normale. Quant à Talbot, il a gagné la bourse la plus importante de sa carrière, soit \$11,800 pour sa deuxième place, plus \$2,000 comme meilleur Canadien, ce qui lui a également valu la Coupe Labatt. Talbot avait aussi gagné un prix de \$3,500 vendredi lorsqu'il a réussi un trou d'un coup sur 17e trou à normale trois de 146 verges. Il a ainsi remporté \$17,300 lors de ce tournoi.

Talbot, qui a joué 74 hier, a devancé par deux coups David Graham, qui s'est écroulé hier avec une dernière ronde de 76. Don Allman, un professionnel à temps partiel de Brantford, Ontario, qui n'avait pas joué quatre rondes consécutives depuis deux ans, ainsi que



Ray Floyd (à gauche) et Daniel Talbot tiennent le trophée du Championnat de l'Association canadienne des golfeurs professionnels après la dernière ronde hier. Floyd l'a emporté grâce à une fiche de 11 sous la normale, cinq coups de mieux que Talbot.

Moe Norman, de Gifford, Ontario, champion senior de l'Association canadienne des golfeurs professionnels. Allman, 33 ans, a joué une dernière ronde de 74, un coup de mieux que Norman.

Jim Nelford, un joueur régulier du circuit américain de Burnaby, C.B., a terminé au

sixième rang, ex aequo avec Dave Barr, de Kelowna, C.B., et le Sud-Africain Mark McNulty. Tous trois totalisent 286, deux sous la normale. Barr a joué 70 hier, tandis que McNulty et Nelford présentaient une dernière carte de 71.

Talbot, qui n'avait jamais

joué un tournoi de quatre jours d'affilée, a dit que le fait de jouer avec Floyd et Graham hier avait couronné une semaine déjà fructueuse. Le golfeur québécois fut la révélation de l'épreuve d'autant plus qu'il n'avait jamais empoché plus de \$1,900 lors d'un tournoi.

Même s'il a eu quelques ennuis lors des premiers trous, Talbot est resté près de Floyd, qui détenait une avance de trois coups avant la dernière ronde. Il s'est approché à deux coups du meneur grâce à un birdie au 10e trou, mais il a commis un double-bogey au 11e en envoyant son

coup de départ dans le bois et il s'est retrouvé à quatre coups de Floyd. Talbot a aussi commis un double-bogey au 18e trou.

«J'ai fait quatre coups comme ceux-là en quatre jours et j'ai été pénalisé quatre fois», a-t-il commenté.

Le professionnel du club Candiac a d'autre part dit avoir vécu une expérience tonifiante en jouant avec un joueur comme Ray Floyd, qui ne lui a pas ménagé les conseils. «Monsieur Floyd est dans une classe à part, a-t-il dit à propos de son compagnon de jeu. Il aurait pu terminer avec une fiche de moins de 20 s'il avait voulu.»

Talbot voue une admiration illimitée pour Ray Floyd. Tout au long de l'épreuve il n'a cessé de l'appeler M. Floyd. «Peut-être que si je gagne demain je l'appellerai par son prénom», avait dit Talbot au terme de la troisième ronde, samedi.

Quoiqu'il en soit, les 18 derniers trous ont été joués sous un ciel ensoleillé et avec un vent tourbillonnant qui a mis Floyd en confiance avant de commencer.

«Je savais que je pouvais jouer 70 ou 72 et gagner, a-t-il dit. C'est ce que j'ai fait. Je sais que je joue bien du départ au vert. Dix-sept fois j'ai atteint le vert en coups réglementaires. Mais je me sentais très confiant que, quels que soient les conditions, je pourrais gagner, car mon jeu est à point. Le vent fut un facteur positif. Je savais qu'avec un tel vent il n'y aurait pas de 66 ou de 67.»

Floyd a d'autre part dit avoir réalisé que Graham avait des difficultés lorsqu'il a joué trois coups sur le 5e vert.

Le tournoi de Wimbledon

Gerulaitis perd contre Borg pour une 18e fois

LONDRES (AFP) — Un Européen, toujours le même, Bjorn Borg, trois Américains, deux Australiens, un Sud-Africain et un Indien: telle est la «coloration» des quarts-de-finale du simple messieurs du tournoi de tennis de Wimbledon qui réuniront, demain, quatre «têtes de série» et quatre «non classés».

Borg s'est montré une nouvelle fois souverain, pour obtenir samedi sa qualification aux dépens de son camarade d'entraînement, l'Américain Vitas Gerulaitis. Ce dernier a pourtant fort bien joué, mais il s'est heurté à un joueur fabuleux qui s'est assuré une victoire de 7-6, 7-5 et 7-6, sa 18e en 18 matches contre Gerulaitis, avec une sûreté vraiment impressionnante.

Vainqueur des cinq derniers titres décernés depuis 1976, Borg a ainsi enregistré son 39e succès d'affilée, améliorant ainsi son propre record à Wimbledon. En outre, depuis le début de présent tournoi, il n'a toujours pas perdu un set.

L'Australien de 26 ans, Peter McNamara (no. 12), sera le prochain adversaire du Suédois. Ce joueur, qui se révèle quelque peu sur le tard, a triomphé samedi de l'Américain Jeff Borowiak, par 7-6, 6-0 et 7-6, en affichant une très belle forme. Mais il ne devrait pas être en mesure d'inquiéter le tenant du titre.

Jimmy Connors est lui aussi en forme. L'Américain (no. 3), dans un tournoi qu'il rêve de gagner sept ans après son unique succès, en 1974, n'a pas fait de détail contre le Polonais Wojtek Fibak (no. 14), en trois manches de 6-3, 6-2 et 6-4.

Comme Borg, il n'a toujours pas perdu un set dans ce Wimbledon 81.

Le prochain adversaire de Connors sera l'Indien Vijay Amritraj, qui depuis des années réussit toujours bien sur le gazon de Wimbledon. Comme en 1973, ce joueur élégant et particulièrement doué à la volée a éliminé sans le moindre problème l'Australien Paul Kronk par 6-3, 6-3 et 6-2. Il est certain qu'il peut donner du fil à retordre à Connors.

Pour sa part, John McEnroe, le numéro 2 du tournoi, l'inoubliable finaliste de l'an passé, a dû concéder un set à son compatriote Stanley Smith, l'ancien champion de Wimbledon en 1972, avant de gagner avec un certain brio, par 7-5, 3-6, 6-1 et 6-2. Le jeune Américain a assurément été convaincant dans ce match, notamment au niveau du retour de service, un domaine si capital pour le jeu sur herbe.

Le Sud-Africain de 23 ans, Johan Kriek, véritable petite boule de muscles, doué d'une étonnante vélocité, sera le prochain rival de McEnroe. Ce résident américain s'est qualifié devant le Portoricain Francisco Gonzales, après un match de très haut niveau.

Enfin, tandis que le champion universitaire des États-Unis, Tim Mayotte, se qualifie contre son compatriote Sandy Mayer (6-3, 6-4 et 7-6), l'Australien de 28 ans, Rod Frawley, accédera lui aussi aux quarts-de-finale en battant également un compatriote, le jeune John Fitzgerald (6-4, 6-3 et 7-6).

Ce match a été marqué par un incident qui a nécessité l'intervention d'un représentant du juge arbitre du tournoi, comme d'ailleurs dans la partie entre Kriek et Gonzales (incidents occasionnés par des erreurs d'arbitrage). Le ton monte entre les joueurs et les arbitres, ce qui pourrait bien déboucher, à plus ou moins long terme, sur un affrontement encore plus grave.

En simple dames, les quatre premières têtes de série se sont qualifiées pour les quarts-de-finale: les Américaines Chris Evert-Lloyd (no. 1) et Tracy Austin (no. 3), la Tchecoslovaque Hana Mandlikova (no. 2) et l'Américaine d'origine tchecoslovaque Martina Navratilova (no. 4).

L'Américaine de 16 ans, Andrea Jaeger (no. 5), manque à l'appel. Elle a été éliminée par la championne de Roland-Garros en 1979, la Yougoslave Mima Jausovec, tête de série no. 10, victorieuse en deux manches de 6-4 et 7-6.

Une journée de repos a été observée hier. Le tournoi reprend aujourd'hui avec les quarts-de-finale du simple dames. Le simple messieurs se poursuivra demain.

La grève des joueurs

211 matches de baseball ont été annulés jusqu'ici

NEW YORK (AP) — La plus longue grève de l'histoire du baseball majeur est entrée hier dans sa 17e journée, 14 autres matches ayant été annulés, ce qui porte à 211 le nombre de rencontres contremandées depuis le déclenchement de l'arrêt de travail, le 12 juin.

Aucune rencontre de négociations n'est inscrite à l'agenda des deux parties et à moins d'un règlement prochain très improbable, il est certain que les États-Unis connaîtront un week-end du 4 juillet sans baseball. Le week-end de la Fête de l'Indépendance du 4 juillet donne généralement lieu à un des plus hauts taux de fréquentation de la saison de baseball.

Avant le début de la grève, les joueurs ont dit qu'ils auraient besoin de deux jours et demi d'entraînement par semaine d'arrêt de travail avant de reprendre le collier. Comme la grève est maintenant vieille de plus de deux semaines, la période d'entraînement sera d'au moins cinq jours.

Un autre événement majeur de la saison de baseball est compromis. Il s'agit du match des étoiles du 14 juillet, qui doit avoir lieu au Stade municipal de Cleveland. Bob Witz, un porte-parole du commissaire Bowie Kuhn, a laissé entendre que le commanditaire Gillette distribuait toujours les bulletins de votation dans les stades du baseball mineur ainsi que chez les commerçants et que la compilation du vote se poursuivait.

Witz a nié que si au moins six millions de bulletins n'étaient pas remplis, soit environ la moitié du total de l'année dernière, un groupe de gérants et de dirigeants du

baseball choisirait les deux équipes partantes pour le match des étoiles.

«Aucune décision finale n'a été prise, a dit Witz. Nous avons élaboré plusieurs solutions car nous ne pouvions prédire le nombre de bulletins de vote recueillis. Nous avons étudié une série de solutions qui pourraient être mises de l'avant si nous n'obtenons pas assez de bulletins.»

D'autre part, un sondage effectué auprès de 65 joueurs, 10% du nombre total, montre que 95% d'entre eux continuent d'approuver la grève. Seulement trois joueurs interrogés par le *New York Daily News* sont opposés au débrayage. Il s'agit du lanceur Mark Bombardier, des Blue Jays de Toronto, du voltigeur Reggie Walton, des Mariners de Seattle, et du voltigeur Clint Hurdle, des Royals de Kansas City.

À Philadelphie, l'Association des arbitres du baseball majeur interjettera appel aujourd'hui de la décision du juge Donald Van Arsdalen, qui a rejeté une demande d'injonction visant à empêcher les propriétaires d'équipe de toucher de la compagnie d'assurances Lloyd's \$100,000 par match annulé jusqu'à concurrence de \$50 millions. L'avocat de l'association, Richie Phillips, soutient que cette demande d'injonction est du ressort d'une cour d'état et non pas d'une cour fédérale. Phillips veut donc retourner devant Stanley Greenberg, de la «Common Pleas Court», qui avait accordé une injonction temporaire mercredi. Selon l'Association des arbitres, l'assurance de \$50 millions des propriétaires ne les incite pas à mettre fin à la grève.

Voyez à l'oeuvre les meilleures golfeuses au monde!

La Classique Peter Jackson

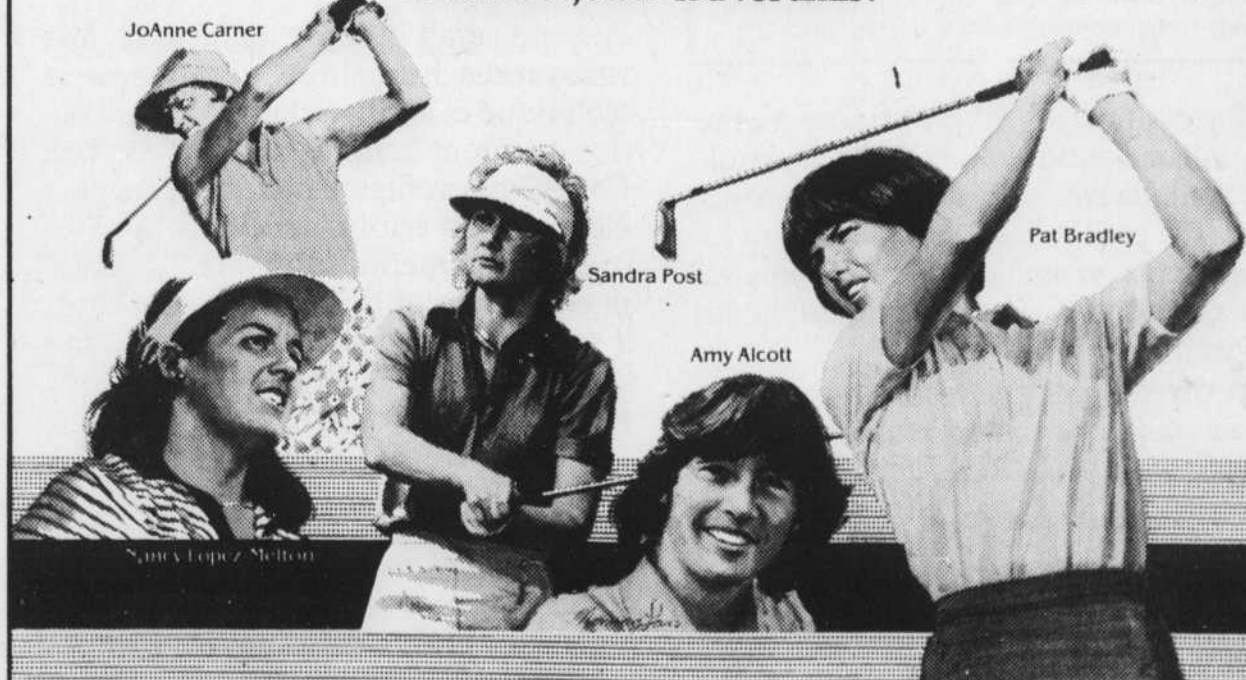
du 29 juin au 5 juillet

au Club de golf Summerlea

A l'enjeu: une bourse record de \$200,000 et le prestigieux trophée Peter Jackson.

En vedette: les super-vedettes du circuit de la LPGA, telles Sandra Post, Nancy Lopez-Melton, JoAnne Carner, Amy Alcott et la tenante du titre, Pat Bradley.

Ne manquez pas ce tournoi rempli d'action et d'émotion! Et surtout, dites-le à vos amis!



Billets et renseignements
Billets en vente dans tous les magasins Eaton et au Club de golf Summerlea, C.P. 68, Dorion (Québec) J7V 5V8 Tel.: (514) 455-6155

le DEVOIR

publiera son

cahier spécial

sur

l'éducation

le 28 août prochain

thème

L'éducation des adultes

à l'heure de la Commission Jean

Publicité

FRANCINE GINGRAS

844-3361

Vu la grève possible des postes, si vous désirez nous faire parvenir vos textes d'annonces avant de partir en vacances, nous les accepterons exceptionnellement par téléphone.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes

LONGPRÉ

MARCHAND

Montréal - 842-1401

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892

Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tel.: (514) 934-0272
Téléc. 05-268656 Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

samson.
BELAIR
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER
RIMOUSKI TROIS-RIVIÈRES SHELBROOKE SAINT-HYACINTHE KITCHENER
SEPT-ÎLES MATANE COATICOOK FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

"L'autosuffisance pétrolière est à notre portée. Gulf peut aider le Canada à saisir cette occasion."

John Stoik,
président et chef de la direction,
Gulf Canada Limitée

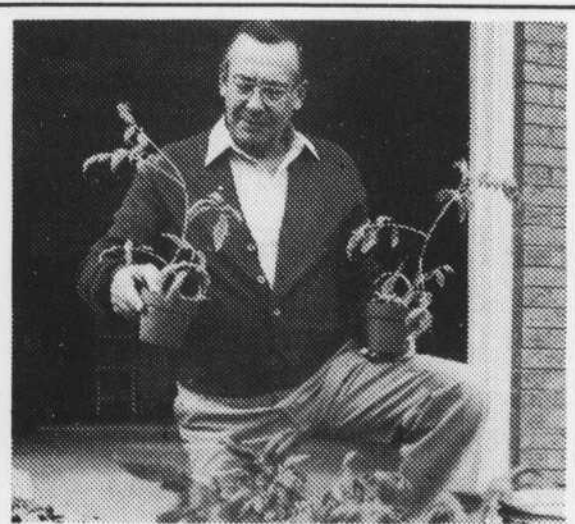
Le Canada peut atteindre l'autosuffisance pétrolière en dix ans. Nous pourrions ainsi éviter l'évasion de milliards de dollars servant actuellement à l'achat de pétrole brut étranger. De plus l'investissement de ces capitaux dans la mise en valeur du pétrole canadien stimulerait l'ensemble de notre économie.

L'équipe de scientifiques et d'ingénieurs de Gulf Canada a remporté de remarquables succès dans la prospection de nouvelles sources de pétrole. Elle a joué un rôle de premier plan à Hibernia (l'une des plus importantes découvertes pétrolières de l'histoire canadienne), dans les îles de l'Arctique et dans la mer de Beaufort. Avec l'appui nécessaire, les experts de Gulf Canada nous permettront de progresser dans la voie qui mène à l'autosuffisance pétrolière.

Le Canada va déboursier cette année quelque 8 milliards de dollars en importation de pétrole.

Ce qui représente environ un million de dollars de l'heure. D'ici 1985, nous dépenserons environ \$56 milliards en pétrole importé.*

Ce qui affecte aussi défavorablement notre balance des paiements. Ce qui ne crée pas d'emplois. Ce qui ne contribue rien au revenu national.



John Stoik est président de Gulf Canada Limitée. Il est né et a grandi à North Battleford, en Saskatchewan et a fait ses études à l'Université de la Saskatchewan. Durant ses rares moments libres, il aime jardiner.

Par contre, l'argent investi pour mettre en valeur de nouvelles sources de pétrole au Canada même stimule notre économie. On peut même dire que les "investissements énergétiques" sont essentiels à la prospérité du Canada dans les années à venir.

À titre d'exemple, examinons le cas d'une usine de sables bitumineux dont le coût s'élèverait à 13 milliards de dollars.

La majeure partie de cette somme

* Pour se faire une idée de l'énormité de ces chiffres, on peut les considérer en termes de temps. Un million de secondes équivaut à environ 12 jours. Un milliard de secondes représente plus de trente et un ans.



Cette "pyramide circulaire" a été un des premiers concepts envisagés pour extraire sans danger le pétrole qui gît sous la mer de Beaufort. D'autres idées encore plus audacieuses pour résoudre la question des forces gigantesques exercées par les glaces de l'océan Arctique sont à l'étude chez Gulf. Quelle que soit la solution adoptée, il faudra investir des millions de dollars avant que le premier baril de pétrole brut n'arrive aux raffineries.

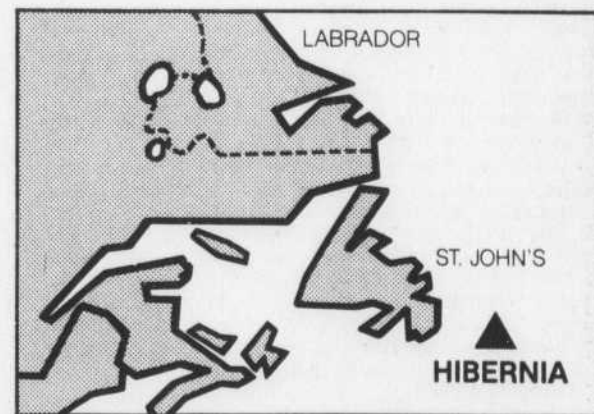
énorme serait investie au Canada. Les ressources humaines, l'équipement technique et les matériaux de construction seraient achetés au Canada. Les Canadiens profiteraient de revenus plus élevés et, en retour, achèteraient vêtements, logements, aliments. Ils pourraient aussi s'offrir des vacances. Bref, il se produirait une réaction en chaîne dont les effets bénéfiques se feraient sentir aux quatre coins du pays.

"Avec un peu de chance"

Pour atteindre l'autosuffisance en pétrole et jouir de ses avantages, il faudra conjuguer les efforts de toutes les compagnies pétrolières et obtenir des capitaux canadiens aussi bien qu'étrangers.

Gulf Canada a joué et peut continuer de jouer un rôle de premier plan dans la poursuite de ces objectifs. Nos géologues, géophysiciens, ingénieurs et autres spécialistes ont démontré leur aptitude à travailler de concert avec un remarquable succès. Ils ont joué un rôle essentiel dans plusieurs importantes découvertes de pétrole au Canada. La recherche et la découverte de "l'or noir" sont une aventure dans laquelle le savoir, l'instinct, l'argent et... un peu de chance trouvent tous leur place. Gulf risque des millions pour vérifier ses théories géologiques. Au large de Terre-Neuve, dans la mer de Beaufort et dans les îles de l'Arctique, où nous avons, avec nos partenaires, fait d'importantes découvertes, l'enjeu a porté fruit.

"Nous n'avons pas d'autre raison d'être que la solution du problème de l'énergie, déclare John Stoik. Nous nous faisons une obligation personnelle de permettre au Canada d'atteindre l'autosuffisance pétrolière le plus rapidement possible. Nous voulons aider notre pays à maintenir une économie dynamique et à profiter pleinement de ses immenses richesses naturelles."



Depuis plus de vingt ans les spécialistes de Gulf sont à la recherche de gisements de pétrole et de gaz naturel dans les régions frontalières du Canada. Dès le début des années 70, Gulf se plaçait parmi les compagnies les plus actives dans l'exploration du sous-sol marin au large de Terre-Neuve.

Jusqu'à ce que soient perfectionnées d'autres formes d'énergie ou jusqu'à ce qu'elles deviennent économiquement réalisables, le besoin le plus pressant du Canada est la découverte de nouveaux gisements de pétrole. Tous les Canadiens doivent encourager cette recherche et s'assurer du même coup un avenir meilleur.



GULF CANADA LIMITÉE